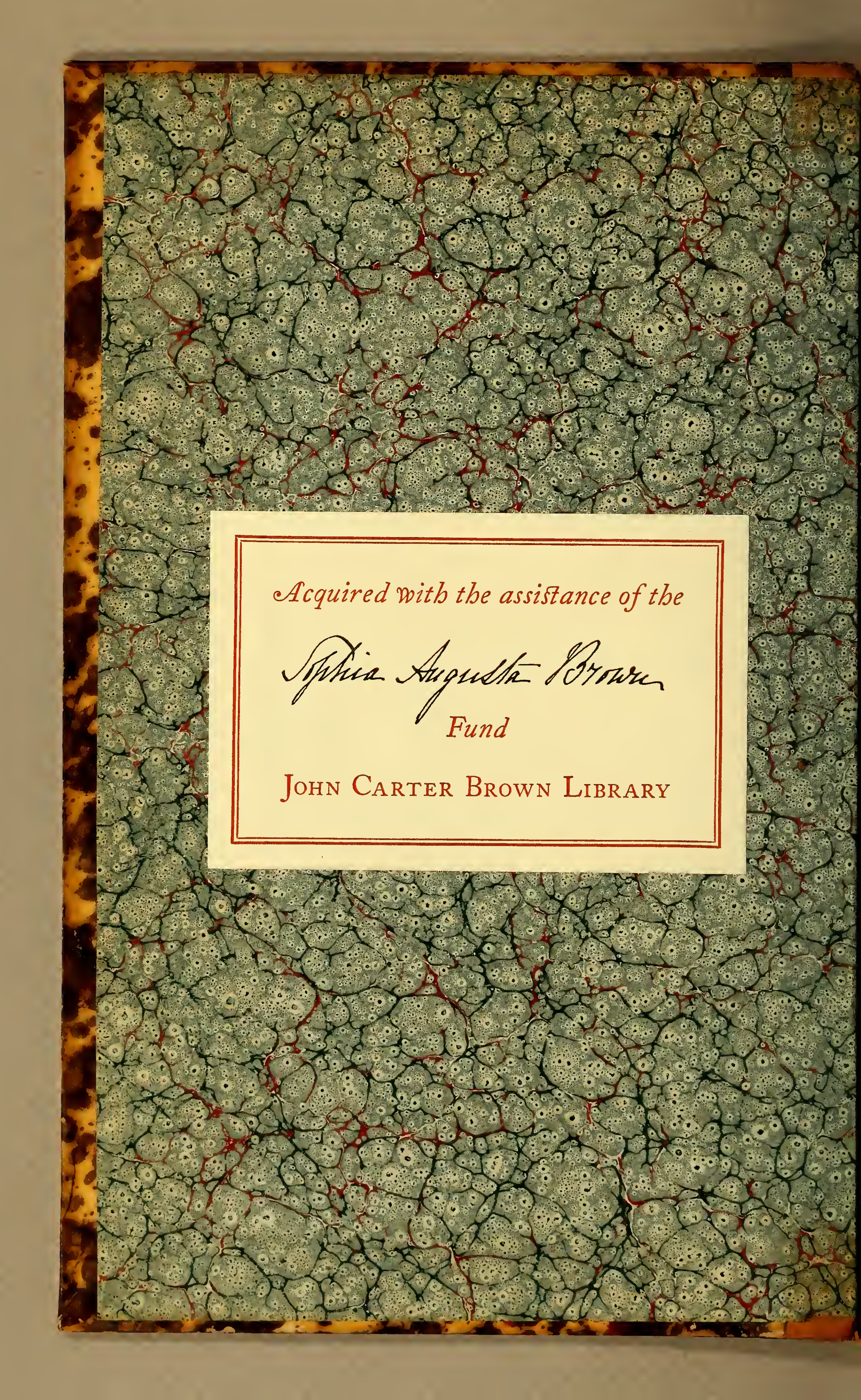




Acquired with the assistance of the
Sophia Augusta Brown
Fund
JOHN CARTER BROWN LIBRARY



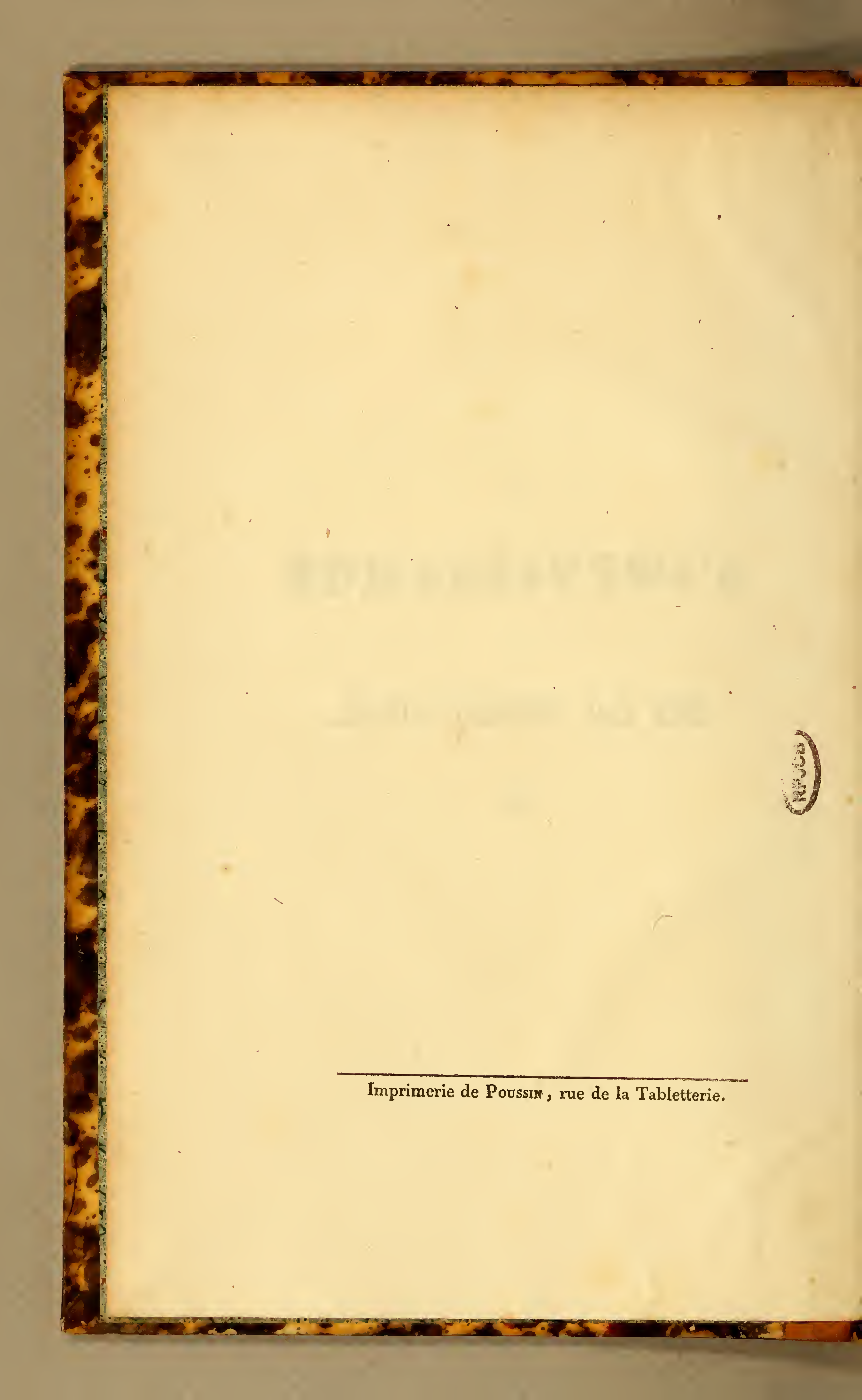
DE

L'IMPUISSANCE

ET

DE LA STÉRILITÉ.

II.



Imprimerie de Poussin, rue de la Tabletterie.

DE

L'IMPUISSANCE

ET

DE LA STÉRILITÉ,

OU

RECHERCHES SUR L'ANAPHRODISIE
DISTINGUÉE DE L'AGÉNÉSIE;

Ouvrage destiné aux Personnes mariées
QUI NE PEUVENT AVOIR D'ENFANS;

Par M.-E. Descourtilz,

Ancien médecin du gouvernement à Saint-Domingue, et fondateur du Lycée colonial;

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS, MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES PHYSIQUES ET MÉDICALES D'ORLÉANS; DU CERCLE MÉDICAL; DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PRATIQUE; DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE, ET DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE DE PARIS, ETC.

Corpore cùm valido verum natura quiescit.

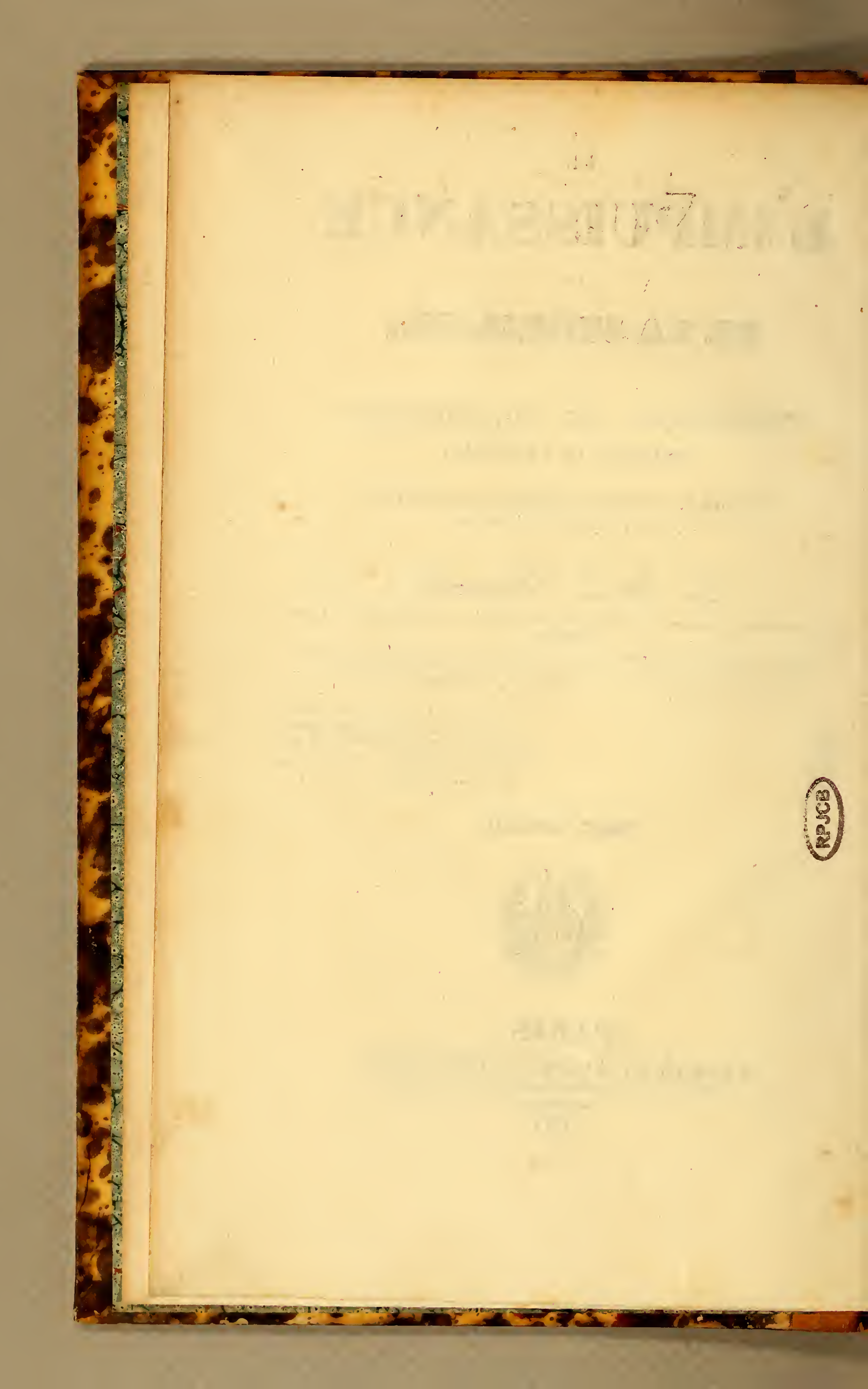
Rien de plus capricieux que nos organes l'homme n'est jamais moins maître de soi que lorsqu'il veut trop l'être.
(Pariset. Mot *Aiguillette* du *Dictionnaire des Sciences médicales.*)

TOME SECOND.



PARIS,
MASSON ET YONET, LIBRAIRES,
Rue Hautefeuille, no 14.

1831.


RPJCB

DE
L'IMPUISSANCE
ET
DE LA STÉRILITÉ.

SUITE DU CHAPITRE V.

§ III.

La *Mélancolie*, cette espèce de délire ou de rêverie accompagnée de crainte et de chagrins, souvent sans raison apparente, attaque particulièrement les hommes; les femmes, dans ce cas, sont donc rarement, par constitution, susceptibles d'anaphrodisie, car leurs organes sont le plus généralement disposés à l'acte vénérien, ou au moins elles peuvent l'exercer, quoique

quelquefois sans desirs, et bercées dans une molle indifférence.

Nous partageons le sentiment de M. Debreuze, qui s'explique ainsi à cet égard (1) : « Quoique nous venions d'avancer, dit-il, que l'hypocondrie est une affection commune aux deux sexes, nous devons néanmoins observer qu'elle se rencontre plus souvent chez les hommes que chez les femmes ; la mélancolie est encore plus rare chez ces dernières ; on en trouve facilement la raison dans la différence des passions qui sont propres à la femme, et dans la nature de son organisation. »

« D'un autre côté, outre que la mollesse des fibres de la femme lui permet peu de soutenir le travail de la pensée, que par conséquent ses méditations sont peu profondes, et ses réflexions peu soutenues ; sa légèreté, la mobilité de ses idées, l'inconstance de son imagination, la vivacité de ses sensations la rendent peu susceptible d'être attaquée de l'hypocondrie et de la mélancolie, tandis que ces mêmes circonstances, jointes à sa vivacité impatiente, à ses désirs

(1) Page 69.

vifs, quelquefois impérieux, et le plus souvent comprimés, à ses volontés souvent absolues, et presque toujours contrariées, la rendent exclusivement victimes de l'hystérie. Observons enfin que les femmes n'ont d'autre ambition que de plaire, que toutes les autres passions viennent chez elles se confondre dans celles de l'amour, et que l'utérus étant la source de la majeure partie des impressions, des pensées et des besoins, il doit être le point sur lequel le cerveau réagit, et se trouver ainsi le centre du désordre. »

La mélancolie est donc une aberration du système sensitif et de l'imagination, principalement chez les individus à passions exaltées et à tempérament érotique.

Et la mélancolie et la douce tristesse,
Filles rêveuses de l'amour.

Ces passions sont dépeintes en peu de mots, avec son élégance habituelle, par Virgilius-Delille, dans son épître dédicatoire du poëme de l'*Imagination*. Il dit dans le chant troisième :

Dès que le désespoir peut retrouver des larmes,

A la mélancolie il vient les confier,
Pour adoucir sa peine, et non pour l'oublier.
. . . .
Aussi l'astre du soir la voit souvent rêveuse
Regarder tendrement sa lumière amoureuse,
Ce n'est point du printemps la brillante gaîté,
Ce n'est point la richesse et l'éclat de l'été
Qui plaît à ses regards; non, c'est la pâle automne
D'une main languissante effeuillant sa couronne.
. . . .
Pensive, et sur sa main laissant tomber sa tête,
Un tendre souvenir est sa plus douce fête.

« Les principes du traitement de la mélancolie, dit l'Hippocrate français (1), sont reconnus bien long-temps avant l'origine de la médecine grecque, et il paraît même qu'elle remonte jusqu'aux siècles éclairés de l'ancienne Égypte. Aux deux extrémités de cette contrée, qui était alors très-peuplée et très-florissante, il y avait des temples dédiés à Saturne, où les mélancoliques se rendaient en foule, et où des prêtres, profitant de leur crédulité confiante, secondaient leur guérison, prétendue miraculeuse,

(1) Pinel, *Nosog. philos.*, t. II, p. 28.

par tous les moyens naturels que l'hygiène peut suggérer. Jeux, exercices récréatifs de toute espèce institués dans ces temples, peintures voluptueuses, images séduisantes exposées de toutes parts aux yeux des malades; les chants les plus agréables, les sons les plus mélodieux charmaient souvent leurs oreilles; ils se promenaient dans des jardins fleuris, dans des bosquets ornés avec un art recherché. Tantôt on leur faisait respirer un air frais et salubre sur le Nil, dans des bateaux décorés, et au milieu de concerts champêtres; tantôt on les conduisait dans des îles riantes, où, sous le symbole de quelque divinité protectrice, on leur procurait des spectacles nouveaux et ingénieusement ménagés, et des sociétés agréables et choisies; tous les momens, enfin, étaient consacrés à quelque scène comique, à des danses grotesques, à un système d'amusemens diversifiés et soutenus par des idées religieuses. Un régime assorti, et scrupuleusement observé, le voyage nécessaire pour se rendre dans ces saints lieux, les fêtes continuelles instituées à dessein le long de la route; l'espoir fortifié par la superstition, l'habileté des prêtres à produire une diversion fa-

vorable, et à écarter des idées tristes et mélancoliques, pouvaient-ils manquer de suspendre le sentiment de la douleur, de calmer les inquiétudes, et d'opérer souvent des changemens salutaires, qu'on avait soin de faire valoir pour inspirer la confiance, et établir le crédit des divinités tutélaires. »

Les anciens, espérant favoriser la population, avaient institué des fêtes pour porter à la joie. On faisait usage, en ces jours de plaisir, de moyens propres à y disposer, tels que chez les Romains, suivant *Prosper Alpin*, du *philonium;* chez les Egyptiens, du *bers*, espèce d'électuaire obtenu par la combinaison de l'opium, du safran, du poivre, du nard indien, etc.

« Dans certains pays, dit M. de L... (ouvr. cité, p. 214, t. Ier) on apportait au commencement du festin un squelette pour avertir les convives de se livrer à la joie et au plaisir, parce que le lendemain, peut être, ils n'existeraient plus.

On concoit, d'après tout ce que nous venons d'exposer, que, sous le joug de la douleur, du chagrin et de la mélancolie, toutes les trois passions débilitantes, l'amour est languissant,

et fait place à l'anaphrodisie, tant il est vrai, dit Campenon, que

Il faudrait perdre la mémoire
Quand on a perdu le bonheur.

§ IV.

L'Inquiétude (1) se compose de l'espérance et de la crainte ; mais ce dernier sentiment domine, et l'on peut dire que l'inquiétude est à la douleur ce que l'espérance est au plaisir, c'est-à dire le chemin qui y conduit, et sur lequel on ressent, avant d'arriver, les effets agréables ou désagréables de ces affections; ainsi près d'un parterre dont l'éclat n'a pas encore frappé la vue, l'odorat peut distinguer les émanations pénibles ou délicieuses des soucis ou des roses.

Du bonheur la douce habitude,
Mortels, serait pour vous un présent dangereux :
Si les dieux ne mêlaient vos jours d'inquiétude,
Peut-être oublieriez-vous que vous les tenez d'eux.

(Pastorale de *Daphnis et Chloë.*)

Cependant l'inquiétude rend l'homme misantrhope et défiant, cette passion débilitante lui fait perdre le sommeil, ou si, par suite des fati-

(1) Debreuze, page 45.

gues de son imagination il parvient à le goûter, il n'est jamais calme et réparateur, et des songes pénibles poursuivent l'homme inquiet jusque dans son sommeil. Accablé par l'inquiétude, le remords et la douleur, qu'il doit être fatigant le sommeil d'un criminel condamné à périr le lendemain! L'inquiétude trouble les fonctions de la vie, ce qui a fait dire à Hippocrate : *Cura in visceribus veluti spina est, et illa pungit.*

On prétend, et l'on a observé que les insensés vivaient long-temps, ce que M. Haller attribue à ce qu'ils sont exempts de ces vives inquiétudes qu'il regarde comme le plus mortel de tous les poisons. On a vu des personnes ayant un assez bon sens, mais exemptes d'ambition, pousser loin leur carrière. Des hommes sans prétention, libres des soins qu'entraîne le désir de briller par les talens, ou de parvenir aux dignités, ordinairement sans regrets sur le passé, peu inquiets pour l'avenir, n'éprouvent point ces tourmens de l'esprit qui minent le corps. Ils joignent à cette tranquillité d'âme, qui est une des plus belles prérogatives de l'enfance, celle d'être encore long-temps jeunes par le physique, sur lequel on sait que le moral a une influence marquée.

Si l'inquiétude vient troubler la volupté qu'on goûte au milieu des ébats amoureux, il en résulte, particulièrement pour l'homme, l'état humiliant d'anaphrodisie; et les jouissances pures et vraies qu'il se promettait de ressentir, sont remplacées, chez l'amant, par la honte, et chez la femme par l'indignation et le courroux, parce qu'elle se méprend souvent sur la véritable cause de la retraite forcée. En général, plus l'amant éprouve de désirs, et plus il est timide. On se rappelle ces paroles de Zémire et Azor:

Du moment qu'on aime
On devient si doux,
Que je suis moi-même
Plus tremblant que vous.

Un amant embrasé de son ardeur cesse ordinairement d'être impuissant dès qu'il a donné et reçu des marques non équivoques de tendresse.

Dans les temps orageux de sa jeunesse, un amant fidèle au rendez-vous, et pressé entre les bras d'une maîtresse dont l'entrevue mystérieuse devient coupable, est tout-à-coup intimidé, au milieu de ces nuits consacrées à l'amour, par le

craquement inattendu des meubles, par le bruit importun des girouettes, par la poursuite acharnée de souris se donnant la chasse sur les plafonds, ou le souffle impétueux de l'aquilon, qu'il rapporte, en ce cas, à des pas intéressés, à l'*inquiète* surveillance d'un jaloux au guet, et prêt à le surprendre. Certes, dans une pareille occurrence, les fonctions sont troublées, et l'appareil génital, tombant en défaut, déclare *l'anaphrodisie par inquiétude* (1).

§ V.

La *Crainte*, en système d'amour, naît d'un obstacle feint ou réel qui contrarie nos désirs.

(1) Un jeune homme, après de longs désirs, serrant amoureusement dans ses bras l'objet de son ardeur, en l'absence d'un vieux mari jaloux qui, comme le tuteur du *Tableau parlant*, arrivait toujours sans être attendu, m'a déclaré avoir éprouvé une sueur et un tremblement convulsif au bruit criard de girouettes, qu'il attribuait au cri des gonds de la porte cochère; parce que l'inquiétude et la crainte causent, le plus ordinairement, le spasme des capillaires, et refoule vers l'intérieur la circulation et l'énergie vitale.

Dans la crainte, l'énergie vitale se concentre dans l'épigastre, les facultés cérébrales sont nulles, et l'appareil génital se trouve paralysé par l'aberration du système sensitif, frappé de constriction spasmodique.

Tum pavor sapientiam omnem mihi ex animo expectorat. (Cic. *Tusc. quæst.*, lib. 4, c. 8.)

« La crainte, dit le docteur Esquirol; abat les forces musculaires, et détermine souvent la paralysie des organes excréteurs. La frayeur concentre les forces de la circonférence au centre, et rappelle le sang vers les gros vaisseaux. Le trouble dans les fonctions de la génération altère les facultés intellectuelles. »

Le sang ne coule qu'un instant après l'ouverture de la veine, chez les individus frappés de cette crainte pusillanime et involontaire qui leur fait redouter la saignée. L'imagination enfante des obstacles insurmontables; bientôt l'horripilation, le tremblement du corps et des membres, le froid des extrémités, une circulation ralentie, annoncent, précèdent et déclarent l'anaphrodisie. On éprouve quelquefois cet état, lorsqu'après une longue absence, on retrouve une amante qu'on craint de reconnaître infidèle.

Les parties naturelles, soit par crainte, soit par pudeur, n'obéissent pas toujours à notre volonté, et souvent une honteuse retraite a lieu quand le cœur est le plus embrasé. Est-on disposé et prêt à se roidir : le courage manque, la crainte saisit, la haine s'empare de notre cœur, et la pudeur s'oppose à des libertés effrontées (1).

La crainte, dit M. Delille, arrache l'encensoir à la reconnaissance, comme la timidité arrache l'offrande à l'amour. L'humeur atrabilaire et mélancolique, la crainte, le plaisir, font sur des âmes sensibles des impressions si vives et si poignantes, qu'elles conduisent souvent à l'anaphrodisie, qui, dans ce cas, n'est qu'une impuissance momentanée.

Quelquefois aussi la crainte fait que les caresses amoureuses ne répondent point à la passion qui nous enflamme. Il est à ma connaissance que le nommé F...., soldat du régiment de la vieille marine, taille de cinq pieds onze pouces, cheveux et sourcils noirs, épais et crépus, d'une conformation d'Hercule, se maria secrètement à une jeune fille qu'il aimait éperdument, et

(1) Vent., article *Congrès*, tom. II, p. 240.

dont on lui avait refusé la main. Soit que les remords se soient emparés de lui, dans la crainte où ses idées religieuses le jetaient, d'attirer sur son ménage la malédiction de son beau-père, soit que son imagination ardente eût enfanté d'autres chimères, F.... resta sous le joug de l'anaphrodisie jusqu'à ce qu'il eût obtenu le consentement des parens de son épouse.

PROPOSITION XX.

Quelques affections de l'âme ont une influence plus directe et plus immédiate sur la production de l'impuissance, telles sont :

1° *L'antipathie de deux individus l'un pour l'autre.* L'impuissance cesse ordinairement en rencontrant un objet aimé, et se prolonge par l'antipathie. On voit tous les jours des femmes n'ayant point eu d'enfans avec leur premier mari, devenir mères avec un second qu'elles préfèrent.

Rondelet cite l'exemple d'une jeune femme, tombant en catalepsie toutes les fois qu'elle

voyait son mari qu'on l'avait forcée d'épouser et qu'elle n'aimait pas. Elle cessa d'être assujétie à cette maladie nerveuse dès qu'elle put obtenir une séparation.

2° *Le dégoût inspiré par la laideur.* L'impuissance peut être produite par des causes opposées, c'est-à-dire *en plus* par le tumulte des passions, et *en moins* par l'absence des sensations, ou, si l'on veut, dans le premier cas, par trop d'ardeur que peut inspirer une belle femme; et dans le second, envers une laide qui n'est pas capable d'émouvoir. Dans ce cas, où toute illusion cesse, l'indifférence se change bientôt en aversion.

3° *La malpropreté, la mauvaise odeur de la sueur ou de l'haleine.* En appréciant le pouvoir de l'olfaction, on croira facilement que certains luxurieux ne peuvent entrer en jouissance et s'acquitter convenablement du coït qu'en respirant les émanations de la bouche, des aisselles et des autres parties du corps de la femme qu'ils caressent. C'est pourquoi, si ces vapeurs sont agréables, il en résulte une excitation héroïque, un plaisir pur et sans trouble; mais aussi malheur à la femme qu'un amant aveugle croit pa-

rée des charmes de Cypris et des grâces de cette déesse, si une exhalaison nauséabonde vient péniblement affecter le sens de l'odorat du chevalier qui la courtise, car soudain le bandeau tombe, l'illusion cesse, et le froid dédain éteint entièrement les feux de la concupiscence.

4° *Une santé délabrée, des affections hideuses de la peau; l'écoulement abondant des flueurs blanches; l'existence de certaine maladie, la crainte d'en contracter de contagieuses, sont autant de causes qui peuvent disposer à l'anaphrodisie.* La blenorrhée, en salissant une couche destinée à recevoir une offrande pure, corrompt aussi les plus enivrans plaisirs jusque dans leur retraite la plus cachée.

5° *La honte qui naît d'une pudeur excessive.* Par exemple, un Adonis novice encore en amour, doué de la vigueur de la première jeunesse, mais extrêmement sensible et pur dans ses feux, est-il outragé ou raillé par une femme sans pudeur? Indigné de cette offense, il devient soudain hors d'état de prouver qu'il est homme; tandis que les femmes sont toujours passives en ce cas, et qu'elles peuvent feindre des passions

expansives d'amour au milieu de la plus froide indifférence.

Si un timide amant repousse avec dédain l'insatiable luxure d'une Messaline effrontée, de même une jeune personne verra avec horreur les agacemens impudiques d'un vieillard dépravé dans ses goûts obscènes.

La cause physique de cette sorte d'impuissance s'explique facilement. Il est aisé de concevoir que le mouvement péristaltique des viscères de l'abdomen étant interrompu par la honte, la pudeur, ou toute autre passion débilitante, il y a subversion, suspension des sécrétions qui ne peuvent se rétablir qu'après la détente du spasme organique passager, occasioné par la constriction des capillaires et du sphincter de la vessie. L'un de mes malades, homme de lettres, M. H..., à la vue de tout être vivant ne peut satisfaire aux fonctions urinaires, s'il n'est débarrassé de la présence de l'importun, ou s'il n'a pris la précaution de se retirer à l'écart et à l'abri de tout regard indiscret, preuve irréfragable d'une susceptibilité extrême qui le met le plus souvent sous l'influence d'une syncope génitale lorsqu'il veut se livrer au plaisir.

§ VI.

Le *Dégoût*, le *Découragement*, l'*Indifférence*, sont des passions débilitantes qui influent sur les organes sexuels, éteignent les feux de l'amour, et soumettent à l'anaphrodisie.

« Le père Debrio, jésuite, dit M. Salgues (1), nous assure que la déesse Vénus, ayant eu quelque mécontentement des dames de Paros, imprima à leur haleine une vertu répulsive si énergique, qu'il fut impossible à leurs maris d'approcher d'elles. »

Le dégoût par répugnance, ou même par aversion; le découragement par abattement de l'âme; l'indifférence par défaut d'attachement pour la personne que l'on voudrait en vain aimer, ou qu'on a lieu de mépriser, tous ces sentimens font taire la concupiscence, et font retrouver l'anaphrodisie. Une belle femme et une laide offrent avec nous des rapports différens.

Desmahis dit, en parlant du dégoût:

Ce sommeil fatigant de l'âme,
Né de la gêne et du loisir,

(1) *Des Erreurs et Préjugés*, etc., p. 158, t. Ier.

De nos jours use plus la trame
Que la douleur et le plaisir.

En cas d'indifférence, on pourrait prévenir l'anaphrodisie en ayant recours aux moyens suivans employés à propos :

L'aiguillon de l'amour est la difficulté :
Ses charmes sont détruits par la facilité ;
Dès qu'il est paisible, il sommeille ;
S'il n'a point de frayeur, il n'a point de désir ;
L'assurance l'endort, la crainte le réveille ;
Et s'il acquiert sans peine, il jouit sans plaisir.

§ VII.

Les sensations répétées ne sont nuisibles et propres à causer l'anaphrodisie, qu'en ce que leur abus énerve la sensibilité du système nerveux, et affaiblit les facultés motrices de l'appareil générateur. Ces affections appartiennent plutôt au chapitre des excès qu'à celui des passions exaltées, quoiqu'elles en soient les effets.

§ VIII.

La *terreur*, la *frayeur*, la *peur*, sont les dernières périodes d'une crainte exaltée : les affec-

tions perturbatrices anéantissent l'individu qui en est atteint, et causent des névroses toujours contraires au succès du congrès; il en est résulté aussi des paralysies, l'aphonie, l'hypocondrie, la manie, l'épilepsie, et autres maladies nerveuses.

« *Porro inter causas idiopathicæ epilepsiæ animi affectus, maxime ira atque terror haud ultimum sibi vindicant locum.* (Hoffman, *Méd. rat.*, tom. 3, sect. I, cap. I, § XV.)

Marcellus Donatus (1) rapporte qu'un enfant fut si effrayé de voir de grand matin auprès de lui, au milieu d'un champ, deux personnes vêtues de noir, qu'il tomba mort à l'instant.

On sait, et l'on convient maintenant (2), que ce n'est pas par une propriété spécifique que l'eau de la mer a pu guérir certains maniaques, et prévenir quelquefois l'hydrophobie ; mais que ces effets sont dus en partie à la frayeur subite et considérable que produit une semblable immersion (3).

(1) *De Med. Historia*, p. 102.

(2) Debreuze, ouvrage cité, p. 49.

(3) L'expérience suivante vient à l'appui de cette

C'est par une secousse en sens inverse que l'hydrophobie peut être déclarée; le fait suivant [illegible] proposition. Deux de nos nègres furent mordus par un chien enragé, sur l'habitation Rossignol des Dunes, île Saint-Domingue, quartier de l'Artibonite, où j'étais. Le père, plein de confiance en la vertu de l'eau de mer contre la rage, devient marron, et va se cacher au milieu des mangles qui flanquent la rade des Gonaïves, pour y prendre à volonté les neuf bains accrédités par l'erreur et les préjugés. On le chercha en vain, on ne put découvrir son refuge. Je traitai le fils par la cautérisation, dont j'entretins avec soin la suppuration, et intérieurement et extérieurement, par l'ammoniaque liquide et quelques sudorifiques. J'eus le bonheur de neutraliser le virus assez promptement pour qu'il n'eût pas le temps d'exercer ses ravages sur le jeune nègre. Un jour que je dînais aux Gonaïves chez le général Vernet, commandant de cette place, on entend crier près de la galerie : « Fermez vos portes. » De quitter aussitôt la table pour reconnaître la cause de la rumeur, lorsque nous apercevons, accourant du côté de la mer, un homme nu, ayant les yeux étincelans, la bouche écumante, poussant des cris étouffés, déchirant tout ce qui se trouvait à son passage; enfin, avec tous les symptômes effrayans de la rage confirmée par son premier

en est la preuve. Une servante, dont parle M. de Sauvages, fut poursuivie par un jeune homme dans le temps qu'elle avait ses règles : elle éprouva d'abord la suppression de cette évacuation; mais, poursuivie de nouveau par le jeune homme, elle entra dans une fureur qui se convertit en rage dont elle mourut en trois jours (1). Dans ce cas, l'hydrophobie fut causée par une vive affection de l'âme et un trouble général des fonctions vitales. Cicéron a appelé avec raison la peur la *fuite et la retraite précipitée de l'âme.*

On lit encore le fait suivant dans le Journal de Paris du 14 septembre 1812, article *grand-duché de Darmstadt.*

« Il s'est passé ici, il y a quelque temps, un événement tragique qui montre les dangereux effets que la frayeur peut produire sur l'imagi-

accès. Je reconnus notre nègre, et je racontai son histoire; mais le général Vernet, effrayé, et ne voulant entendre parler d'aucun amendement, fit faire un feu de peloton sur le malheureux, qui aussitôt roula dans la poussière. On trouva dans la rue plusieurs traces de sa fureur. Son fils fut radicalement guéri.

(1) Buchan, trad. de Duplanil, t. III, p. 509.

nation. Une personne de qualité étant morte, un de ses amis se chargea de rester auprès du cadavre pendant la nuit. Vers minuit, le médecin de la maison voulut passer quelques momens auprès de cet ami, et il vint frapper trois fois à la porte, en disant quelques mots d'une voix et d'un ton imités du défunt. Ce genre de plaisanterie, très-déplacé en lui-même, l'était encore bien davantage de la part du médecin, qui d'ailleurs est un homme habile et éclairé. L'ami, homme de courage et sans préjugés, a aussitôt l'imagination si frappée, qu'il tombe dans une espèce d'égarement, et se jette du troisième étage dans la rue : par une espèce de prodige, il ne se blessa que légèrement par cette chute; mais il s'enfuit dans les bois, où il ne vécut, pendant trois jours, que de feuilles et de racines; lorsqu'on l'eut trouvé et ramené à Darmstadt, il vécut encore une semaine, et mourut dans une espèce de rage. »

Lorsqu'on prononça à Alexis Petrowitz son arrêt de mort, ce prince tomba de frayeur dans des convulsions horribles au milieu desquelles ils mourut.

« C'est par la frayeur qui imprime une se-

cousse au système nerveux (1), que la présence d'un chirurgien, armé du redoutable davier, dit M. Debreuze, suffit pour faire disparaître momentanément les douleurs souvent intolérables que cause une dent cariée, quoique ici la cause matérielle de la douleur subsiste toujours. »

On connaît l'histoire de M. Bertin (2) médecin de la faculté de Paris, mort en février 1781, qui toute sa vie fut si peureux, que se croyant sans cesse investi par des assassins, et considérant comme tels toutes les personnes qui lui parlaient, s'est échappé par les fenêtres, caché dans les marais, pour ne voir personne, quoiqu'ayant le jugement sain. Certes, ce médecin avec une imagination si alarmée, dût être rarement disposé aux ébats amoureux.

(1) On a des exemples qu'à bord d'un vaisseau, le bruit du canon, tiré au point du jour, en communiquant soudain une pénible commotion au système nerveux, a frappé d'anaphrodisie plus d'un indiscret prêt à goûter le fruit de sa séduction. Ce fait m'a été raconté par un officier à qui pareille contrariété est arrivée plusieurs fois.

(2) *Encyclopédiana.*

Un autre exemple se présente à ma mémoire : M. Forel-Lacroix, docteur en chirurgie, et professeur d'accouchemens à Orléans, mourut des suites de la frayeur que produisait en lui sa dénonciation au comité révolutionnaire de la ville. Pendant les derniers jours de sa vie, il se croyait sans cesse entouré d'assassins, et cherchait à garantir son cou du fer de la guillotine, qu'il lui semblait voir montée auprès de lui (1).

(1) Au mois de janvier 1823, MM. Debreuze, Delamarre et moi, nous opérâmes d'un hydro-sarcocèle le nommé *Bauleû*, de la commune d'Echilleuses, département du Loiret. Au bout de six semaines, il fut entièrement rétabli, et parfaitement en état de vaquer à ses ocupations. Quatre mois après, en labourant, il fut surpris par un orage, et tellement mouillé qu'il rentra chez lui avec un frisson considérable, puis une fièvre violente. On me fit appeler. Une infusion de bourrache nitrée ayant rétabli la transpiration interceptée, le malade éprouvait tous les bons effets du traitement que j'avais prescrit, lorsque le tonnerre tomba sur une maison auprès de la sienne; on vient dire qu'elle était embrasée. *Bauleû* est saisi de frayeur, et s'étant levé en sursaut, sa transpiration est une seconde fois interceptée, et il en résulte une colique duodénale, avec en-

On tremble de frayeur : j'ai tremblé pendant bien des nuits à l'époque du massacre des blancs à Saint-Domingue, où mon sommeil pénible et imparfait était sans cesse interrompu par les cris de mourans mutilés et échappés au fer des assassins. Les malheureux venaient implorer de ma pitié un asile secourable, et me prier de les compter au nombre de mes infirmiers. Mon existence était précaire, et mes digestions toujours interrompues. C'est au milieu de ces nuits de sang, dont le souvenir fait horreur, qu'un officier des troupes espagnoles de l'île, à qui Toussaint-Louverture avait promis sûreté et protection, en les rangeant sous ses drapeaux.

gorgement des viscères abdominaux, et induration des glandes du mésentère. Quelques malveillans, jaloux de nos succès dans plusieurs opérations majeures, qu'ils n'avaient osé entreprendre, et que nous fîmes à cette époque, répandirent traîtreusement le bruit que l'état de Bauleû était la suite inévitable de l'opération. Mais leur basse jalousie fut punie par le parfait rétablissement du malade, qu'une autre maladie enleva plus tard. Pouvions-nous le soustraire à cette loi immuable de la nature : tout naît et tout périt?

que cet officier, dis-je, ayant échappé à l'affreux massacre ordonné traitreusement au camp Plasac, par le perfide cannibale africain, retrouva, après une longue absence, une épouse adorée; mais par suite de la terreur qu'il éprouvait encore dans la crainte d'être reconnu et égorgé, il fut pendant plus de deux mois hors d'état de satisfaire au devoir conjugal. Tant-il est vrai que la frayeur, dit Beker, dans son *Monde enchanté*, prive un homme de son jugement, et lui ôte la faculté de ses sens, en sorte qu'il croit voir et entendre des choses qui n'existent que dans son imagination troublée. De là l'anaphrodisie.

§ IX.

La Honte ou la Timidité sont aussi dans la classe des affections pénibles et débilitantes. L'une et l'autre paraissent être une modification de la crainte, et ne sont, en effet, dit M. Debreuze, que la crainte de l'humiliation. Leur caractère distinctif est la rougeur particulière de la face. On n'est pas d'accord sur la cause de cette rougeur subite. « Est-elle causée (1) par

(1) Debreuze, ouvrage cité, p. 53.

le spasme des capillaires, ou seulement par une augmentation de leur action? Haller (1) démontre que les artères qui se distribuent au visage, aux poumons, au cœur, et à tous les viscères, ont des nerfs qui les embrassent étroitement, et de telle manière que ces nerfs, en se contractant et en se relâchant, arrêtent ou accélèrent le cours du sang. »

M. Debreuze n'est pas satisfait de cette théorie; il croit que « ce concours de causes qui se succèdent ne s'accordent point avec la rapidité du phénomème; qu'il y a sans doute quelque chose de plus, et que l'on peut présumer qu'il existe une sympathie particulière au moyen de laquelle chaque passion va imprimer son caractère à la face, qui paraît être le miroir chargé de les réfléchir. » Je suis de ce dernier avis, en examinant que la *haine*, la *colère*, la *peur* et autres passions contraintes, étant portées à leur *ultimatum*, excitent la pâleur du visage. Quoi qu'il en soit, Lachambre (2) observe que la rougeur que produit la colère commence par les

(1) *De nervorum in arterias imperio*, 1744, in-4°.
(2) *Traité des caractères des passions*.

yeux, celle de l'amour par le front, et celle de la honte par les joues et les extrémités des oreilles.

Voici l'opinion du docteur Legouas, sur la cause qui produit la rougeur de la face. « Le corps réticulaire, dit-il, réseau vasculaire très-délicat qui associe aux papilles nerveuses une portion de ses vaisseaux, contient en stagnation un fluide, incolore chez les Européens, et plus ou moins coloré chez les autres peuples. L'autre portion est pénétrée par des fluides blancs en circulation, qui sont remplacés par le sang, lorsque, par une irritation quelconque, la sensibilité de la peau est augmentée. Le visage doit à cette disposition la rougeur subite qu'il prend dans certaines circonstances.

Diodore le dialecticien mourut subitement de honte, au milieu de son école, pour n'avoir pu rétorquer en public un argument qui lui fut fait.

La timidité qui accompagne un amour respectueux est une espèce de contrainte qui fait les délices de deux cœurs sensibles mais c'est chez l'homme; un grand obstacle au succès des derniers plaisirs, et conduit à l'impuissance.

Pour bien combattre, en amour comme à la guerre, il ne faut pas douter de la victoire. Cette timidité excessive, annonçant un défaut d'énergie nerveuse dans les organes de la génération, est toujours nuisible, et une femme adroite a soin de le faire disparaître par une résistance graduée qui excite et stimule les désirs.

. . . . La nymphe s'embarrasse,
Se livre par degrés à ce trouble enchanteur,
Tombe, se laisse vaincre, et pardonne au vainqueur.

La timidité est un attrait dans la femme sensible. Que deviendrait, pour les femmes et pour nous, ce charme secret, qui, comme nous l'avons tant de fois remarqué, ne nous rapproche que par les contrastes? Oh! non : entendons mieux nos intérêts communs. Laissons-leur, sans tenter jamais de les corriger, cette timidité, et jusqu'à ces petites frayeurs qu'il est si doux pour nous de calmer. Qu'un léger effroi les précipite toujours dans nos bras, comme une longue peine nous fait réfugier dans leur sein (1).

(3) Perreau, *Etude de l'homme physique et moral*, page 284.

Une femme, seconde Ménade, ardente, échevelée, poursuit-elle avec délire un jeune homme timide? il reste stupéfait, et devient soudain anaphrodite.

La *timidité* agit aussi visiblement sur le moral que sur le physique. L'éloquence, cette électricité du genre humain, n'est pas donnée à tous : cette timidité invincible que j'éprouve maintenant en public est la suite d'une imagination vivement alarmée par la crainte des supplices affreux qui me furent plusieurs fois préparés par les Nègres révoltés et altérés du sang de ma famille (1). En effet, lorsque j'ai à parler en public, ne fût-ce que pour y dire un seul mot, mes tempes se serrent, mes oreilles bourdonnent, ma voix s'éteint, ma bouche se dessèche, mes jambes vacillent, et je balbutie.

« L'amour (2), qui nous excite presque toujours, rend quelquefois le congrès impossible. La crainte de n'être pas en état de s'acquitter de cette fonction dans le besoin, telle qu'elle puisse

(1) Voyez les détails de ma captivité au troisième volume des *Voyages d'un Naturaliste*.

(2) *Médecine légale* de Fodéré, t. Ier, p. 208.

être, empêche souvent plusieurs hommes de se trouver puissans quand ils voudraient l'être ; et un extrême respect pour la personne aimée peut encore produire le même effet dans le congrès particulier licite et permis. Cependant la douce familiarité qui succède nécessairement à la possession termine bientôt cette lutte entre le désir et la jouissance, et fait disparaître toutes les autres affections factices qui s'opposaient au but de la nature : c'est ce qu'on appelait autrefois *nouer l'aiguillette.* »

Un auteur fait adresser, par une femme galante, ce distique à un nouvel adorateur à qui Vénus ne voulait point sourire :

Puisqu'un excès d'amour cause votre impuissance,
Honorez-moi, seigneur, de votre indifférence.

« Le coït, pour être bien fait, dit Fodéré, veut la complaisance, la tranquillité, le silence et le secret : il est arrêté comme par enchantement par le bruit, la frayeur, la crainte, la publicité ; comme il dépend en partie de la volonté, et en partie des fonctions animales, malgré l'impulsion de celles-ci, il est anéanti, si quelque chose

en détourne la volonté : la discorde, le mépris, la mauvaise grâce, la malpropreté, la mauvaise odeur d'un époux, dégoûtent l'autre de s'en approcher, quelque bien disposé qu'il soit, etc. »

Vénus aime la hardiesse, et dédaigne les offrandes présentées par des mains tremblantes; ainsi elle rejette celles des jeunes gens timides, scrupuleux et peu entreprenans; de ces êtres passionnés, anéantis ou en extase devant l'idole de leur cœur. L'ardente déesse refuse également de sourire aux vieillards dont les sensations stériles et glacées ne peuvent se prouver : elle jette un regard de dédain sur ces bras desséchés qui osent implorer une faveur dont ils ne sauraient profiter. Hélas! tous ces adorateurs sont de tristes suppôts du trône de la déesse des amours. Elle jette, au contraire, un regard favorable sur ses sujets d'un âge adulte dont les sensations, moins délicates, sont plus fermement soutenues, chez lesquels les passions physiques parlent plutôt que celles du cœur, sur ceux qui commandent à leur tempérament, et sont accoutumés aux jouissances répétées et non long-temps interrompues.

§ X.

La *haine*, cette passion contraire à l'amour et à l'amitié, naît de l'importunité, de la colère et de la calomnie : elle est mise au rang des affections pénibles.

La pâleur de la face (1), la petitesse du pouls, la diminution de l'appétit, de la chaleur et de la transpiration, sont ordinairement ses caractères. La haine ne jouit que du mal qu'elle cause, et ne s'occupe que de vengeance.

En général, les hommes sont plus haineux et plus féroces dans les climats froids, ou du moins leur cruauté est réfléchie. Cependant l'Histoire moderne d'Italie, dit M. Esmenard (2), offre une foule d'exemples de vengeances implacables : les querelles des Guelfes et des Gibelins, les discordes entre les villes voisines, et les haines héréditaires de famille, y remplissent les annales du moyen âge de crimes atroces, enfantés par des passions ardentes qu'exaltait en-

(1) Debreuze, page 55.

(2) Notes du second chant du poëme de l'*Imagination.*

core la chaleur du climat. Même influence de la zone torride, lors des massacres de Saint Domingue, où la vengeance inventa des supplices inouïs.

La haine cause la fièvre lente, la consomption, les convulsions, et beaucoup d'autres maladies : un de ses principaux effets, c'est de paralyser les fonctions digestives et génitales, d'altérer les sécrétions, d'aliéner les facultés mentales, et de troubler toute l'économie.

L'*envie*, déité allégorique que les anciens représentaient avec des yeux hagards et ternis, une face livide, le visage sillonné de rides, la tête coiffée de couleuvres, portant trois serpens d'une main, une hydre à sept têtes de l'autre, et un serpent qui lui ronge le sein : tel est le fidèle tableau des souffrances que cause cette passion pénible, ainsi décrite par Voltaire :

. . . . Nos tyrans sont nos vices (1).
Le plus cruel de tous dans ses sombres caprices,
Le plus lâche à la fois et le plus acharné,
Qui plonge au fond du cœur un trait empoisonné,
Ce bourreau de l'esprit, quel est-il? c'est l'envie,
L'envie aux doigts crochus, au teint pâle et livide.

(1) Voltaire, *Discours sur l'Envie.*

« L'envie (1) est la plus nuisible et la plus cruelle de toutes les passions. Composée de la tristesse, de la haine et de la colère, elle varie suivant le degré de chacune de ces dernières, et peut successivement présenter leurs divers caractères. L'envieux est sans cesse consumé de soucis et de peines ; il est triste, sombre, rêveur; jamais le sourire ne vient se placer sur ses lèvres ; il semble que des serpens, en rongeant son cœur, préparent dans son sein le venin que sa bouche distille : la pâleur, l'amaigrissement, l'inquiétude, l'insomnie, la fièvre, sont les attributs de cette affection, dont Ovide a si fidèlement esquissé l'image. »

Comment, avec cette passion pénible, éprouver les douceurs et les feux de l'amour! et comment être disposé à célébrer ses mystères!....

§ XII.

La *jalousie* est sœur de l'envie; elle est accompagnée des mêmes modifications; mais cette passion est plus précoce que l'envie : la jalousie ce-

(1) Debreuze, ouvrage cité.

pendant est quelquefois excusable, lorsqu'elle n'est point cruelle, et si elle n'est causée que par la crainte de perdre l'objet qu'on aime.

De toutes les sortes de jalousies, dit Moreri, celle que l'amour cause est la plus violente : la jalousie de mérite, de pouvoir, de richesses, est proprement une envie, violente à la vérité, mais elle ne porte point ceux qui la ressentent aux excès que la jalousie qui naît de l'amour cause si souvent.

M. Delille, dans son poëme de l'Imagination, trace de l'état du jaloux un tableau si vrai et si sublime, que je ne puis mieux décrire cette passion rongeante qu'en rappelant ici ses vers harmonieux et brillans.

Voyez-le ce jouet, ce tyran de l'amour :
Le malheureux ! il craint et la nuit et le jour.
Le jour sert des regards l'audace téméraire,
Et la nuit pour voiler un odieux mystère.
Le concours des cités, leurs pompes et leur jeux,
Tout nourrit, tout aigrit ses soupçons ombrageux.
Dans les champs, l'air, les eaux, les fleurs et le zéphire,
La forêt, le bosquet, tout contre lui conspire.
« Tous deux ils ont suivi ces sentiers écartés ;
« La lune, il m'en souvient, retirait ses clartés :

« Ces lieux étaient si beaux ! ce bocage si sombre ! »
Il part, il marche, il erre, il s'enfonce dans l'ombre ;
Un feu noir et sinistre allume son regard,
Et son ami n'est pas à l'abri du poignard.
Que dis-je? malheureux au sein du bonheur même,
Il jouit en tremblant de la beauté qu'il aime ;
Il rêve à ses côtés de rivaux et d'amans,
Et ses plaisirs troublés le rendent aux tourmens :
Et, si de son malheur l'assurance terrible
Jette au fond de son âme une lumière horrible,
Ah ! qu'il est malheureux, puisqu'il n'espère plus !
Comme il va regretter les maux qu'il a perdus !
Quelques plaisirs du moins adoucissaient ses peines !
La douleur aujourd'hui coule seule en ses veines.
C'est peu de son malheur : hélas ! trop tôt détruit,
Plus cruel que ses maux, son bonheur le poursuit ;
Ces jours délicieux, ces nuits enchanteresses,
Le nectar des baisers, le charme des caresses,
Des plus doux souvenirs font un poison rongeur.

(Poeme de *l'Imagin.* ch. 2, p. 100.)

La tristesse que produit la jalousie est une des causes prédisposantes à l'anaphrodisie. La perte d'un objet chéri, le ressentiment d'une insulte qu'on ne peut venger, rendent inquiet, faible, tremblant ; toute la scène se porte au cerveau, et il ne reste plus rien pour le mécanisme du plaisir.

Bianchi a remarqué, dans une femme jalouse, des palpitations utérines se terminer par une explosion flatueuse de la vulve; *Zachutus Lusitanus* a vu un homme qui, dans le congrès, au lieu de liqueur séminale, ne répandait que de l'air. Frédéric Hoffman rapporte l'histoire d'un homme qui, dans les mêmes conjonctures, lançait cette ligueur avec explosion d'air.

Le célèbre navigateur *Munck* mourut suffoqué par des flatuosités, peu de jours après avoir été frappé par le roi de Danemarck, auquel ce marin répondit trop vivement.

On doit juger, d'après tout ce qui a été dit plus haut, que la jalousie, cette passion généralement dominante et précoce, se combine de plusieurs autres affections. On y voit l'inquiétude, la crainte, la colère y déployer leur funeste influence. Un jaloux ne dort point, toujours il est inquiet, alarmé; et en cet état, il n'est plus susceptible d'aucune application: de là l'altération des fonctions animales. Il a le teint pâle, le regard sombre, sa vie n'est qu'un soupir dont son cœur est rongé. Les effets de cette passion sont principalement l'aberration mentale, le trouble des fonctions digestives, et

par conséquent l'abolition des devoirs vénériens, ou anaphrodisie.

Répétons avec un philosophe :

« Heureux! quand le calme des passions entretient en nous la paix de l'âme et le repos de l'esprit! »

SECTION SIXIÈME.

CHAPITRE VI.

De l'Anaphrodisie produite par des excès.

« L'ÉCONOMIE animale, dit Buchan (1), c'est-à-dire cet ordre, cet ensemble des mouvemens et des fonctions qui entretiennent la vie, est soumise à des lois auxquelles toute infraction est une cause de maladie. L'homme le mieux constitué ne fait pas en vain des excès, ne se livre pas en vain à des travaux, à des fatigues, à

(1) *Médecine domestique*, tome IV, p. 512.

des plaisirs au-dessus des forces qu'il a reçues de la nature; il est bientôt puni de ses écarts, et la peine est toujours en raison de son imprudence. »

La première punition causée par des excès est une espèce de courbature, dans laquelle le système nerveux joue le principal rôle. Elle attaque fréquemment les jeunes suppôts du trône de Vénus, particulièrement ceux qui sont doués de passions vives, d'une imagination ardente, ceux livrés à des travaux pénibles ou forcés, à des exercices immodérés, enfin les libertins, et ceux d'une constitution sèche et bilieuse, qui sont irrascibles et d'une susceptibilité nerveuse très-excitable.

Parmi les excès qui deviennent causes de l'anaphrodisie, ceux plus capables de la produire sont :

1° Les études et les veilles excessives, l'exercice immodéré, le travail opiniâtre, la méditation profonde.

2° L'abstinence, la continence, l'abus des alimens échauffans, du vin, des liqueurs spiritueuses, et le changement de régime.

3° Les passions, principalement l'érotomanie,

quoique souvent causée par des besoins physiques, les peines d'esprit, l'abstraction, la préoccupation, etc.

4° L'abus des plaisirs de l'amour, le libertinage, la masturbation ou le clitorisme, qui produisent faiblesse séminale ou écoulement sans érection; enfin les maladies aigues.

PROPOSITION XXI.

Malgré l'ardeur du tempérament, la violence des désirs, la parfaite organisation et la puissante activité des parties génitales, l'action de celles-ci peut se trouver momentanément suspendue ou intervertie par une excitation cérébrale très-vive, une contention d'esprit très-forte, ou une méditation très-profonde.

NOTA. Cette proposition rentre dans l'esprit des §§ X et XVI, 4°).

PROPOSITION XXV.

Les veilles excessives, les études soutenues, l'érotomanie, en épuisant les forces en général et en concentrant dans le cerveau l'activité nerveuse, privent les organes génitaux de la somme de vitalité dont ils ont besoin pour exécuter leurs fonctions, et produisent ainsi l'anaphrodisie.

§ I.

Les études et les veilles excessives (1), *l'exercice immodéré, le travail opiniâtre, la méditation profonde*, imprimant à l'économie une constriction permanente, affaiblissent les sys-

(1) « J'ai eu l'occasion, dit le docteur Fournier (art. cas rares, *du Nouv. Dict. des Scien. méd.*), d'observer une diapédèse périodique qui se manifesta chez un homme d'état, âgé de 45 ans, à la suite de grands chagrins, de travaux prolongés du cabinet pendant plusieurs années. Ce magistrat était d'une taille ordinaire; il avait les cheveux blonds, le teint coloré, la peau blanche et fine il était d'un tempérament sanguin; et d'un caractère impétueux. A la suite de quelques veilles causées par un travail important, et dans un moment où le sujet éprouvait des affections de l'âme très-pénibles, il se livra avec indiscrétion aux plaisirs de l'amour pendant une partie de la nuit; le lendemain, je le trouvai dans une grande agitation fébrile, ayant de vives douleurs aux cuisses et aux jambes, aux aines, au pubis, et particulièrement à la verge. Toutes les parties que je viens de nommer étaient inondées de sang; il coulait avec abondance des pores du gland. »

tèmes, et les privent de leur énergie vitale, si nécessaire à la copulation. En effet, on voit peu de gens de lettres jouir d'une parfaite santé, parce que l'application exige une vie sédentaire contraire au régime hygiénique, et susceptible de produire des maladies nerveuses incurables. Une tension *d'esprit continuelle* au moral, et un mouvement sans intermission au physique, sont tous les deux nuisibles à la santé, et principalement à l'exécution des exercices amoureux, tant il est vrai, comme nous l'avons déjà observé, que l'influence de l'âme sur le corps est toujours directe, et que par conséquent la gaîté, la joie et les autres passions excitantes accélèrent la circulation et stimulent les sécrétions, tandis que la tristesse, les études, les veilles excessives, le travail opiniâtre et la méditation profonde, suspendent ces mêmes secrétions, en troublant les fonctions de l'abdomen suivant le degré de sensibilité personnelle.

Tissot, dans son excellent *Traité des Maladies des gens de lettres*, ne laissant rien à désirer sur les funestes effets d'une application trop long-temps soutenue, nous y renvoyons le lecteur, en nous renfermant dans le cercle que

nous nous sommes tracé, dont les rayons doivent nous ramener au centre, à l'anaphrodisie.

PROPOSITION LIII.

Par suite de cette loi, que plus un organe agit, plus il se développe et s'accroît au préjudice des autres parties, il résulte que, chez les gens de lettres, l'encéphale absorbe toute l'activité aux dépens des parties génitales qui sont souvent émaciées et flétries; que les athlètes, portefaix et gens de travail, qui d'ailleurs ont le système musculaire très-développé, sont aussi très-mal partagés du côté des parties génitales, tandis que chez les libertins de profession, les idiots et les imbécilles, dont l'encéphale est dans un état complet de stupeur et d'engourdissement, les parties génitales offrent souvent des proportions monstrueuses (V. § VI.) *et quelquefois une activité surprenante, quand ces individus ne sont pas épuisés.*

Les gens de lettres sont la plupart affligés de la goutte, de la pierre et de la gravelle, des maladies du foie, de la consomption, des maladies du cœur et des organes de la digestion, de céphalalgie, de l'apoplexie, de la paralysie, des

ophtalmies, de l'enflure des jambes et de l'hydropisie, des maladies nerveuses et de l'anaphrodisie; enfin, de l'affection hypocondriaque, par la suite de mauvaises digestions et de transpiration arrêtée, d'un défaut d'exercice, qui nécessairement suspendent ou, tout au moins, rallentissent la circulation, et produisent des engorgemens et des obstructions. « En général (1), plus les sujets sur lesquels méditent les gens de lettres sont sérieux, plus ils doivent donner de relâche à leur esprit; plus la récréation leur devient nécessaire, et plus elle devient pour eux une affaire capitale. »

L'exaltation de la sensibilité morale, l'excessif développement des facultés intellectuelles, l'influence des chaleurs de l'été, conduisent à l'anaphrodisie. Cette oscillation énervante des fibres cérébrales demande à être réprimée; et, lorsqu'elle est due à une application trop longtemps soutenue, à des veilles échauffantes, à un exercice immodéré, que ne peuvent point un repos récréatif, des promenades dans la campagne, et un régime fortifiant!

(1) Duplanil, traduction de la *Médecine domestique* de Buchan.

PROPOSITION XXVIII.

Parmi les causes de débilité générale susceptibles de produire l'impuissance, on doit regarder comme directes : le défaut de nourriture, ou le mauvais choix des alimens ; le mauvais régime, l'abus habituel et long-temps prolongé des liqueurs spiritueuses, d'abord excitantes, et jetant ensuite l'individu dans une prostration générale, absolue et souvent irremédiable.

§ II.

L'Abstinence, la Continence, l'Abus des alimens échauffans, du Vin, des Liqueurs spiritueuses, et le changement de régime.

L'*Abstinence*. Les vues ridicules d'une piété outrée excitant une émaciation sensible par la diminution ou la suspension d'alimens succulens qu'on remplace par d'autres peu substanciels, le spasme de l'œsophage, les obstructions du pharynx, d'autres accidens, enfin, qui arrêtent les fonctions du conduit alimentaire, réduisent à un état d'atonie bien propre à éteindre les feux de la concupiscence : le corps alors dépense

plus qu'il ne reçoit, sans réparer, et bientôt l'épuisement remplace son état de vigueur.

« Les molécules nutritives, disent MM. Hallé et Nysten (1), après avoir pendant quelque temps fait partie des tissus organiques, et coopéré à l'action de ces mêmes tissus, sont portées au dehors par les émonctoires naturels des diverses évacuations, et remplacées successivement par de nouvelles molécules : nos organes se décomposent donc, et se recomposent continuellement; et si l'alimentation, qui est la première condition de la recomposition, n'a pas lieu, l'épuisement survient, etc. »

Il n'en est pas de même des animaux à sang froid, chez lesquels l'activité organique est presque insensible. J'ai conservé pendant des mois entiers, à Saint-Domingue, des crocodiles, des lézards et des serpens, destinés à être disséqués, et qui n'avaient éprouvé qu'une légère émaciation. L'homme, par sa constitution, est plus assujéti à ces vicissitudes que la femme, puisqu'on en a vu qui, dans des affections nerveuses,

(1) Au mot Abstinence du nouveau *Dictionn. des Sciences médicales*.

accompagnées de défaut des sécrétions muqueuses, intestinales, menstruelles et urinaires, sinon complètes, du moins imparfaites, et sans exhalation des parties animales, n'avaient pas besoin de réparer, puisqu'elles n'avaient pas perdu. J'ai donné des soins à une jeune dame qui, à la moindre contradiction, éprouvait des attaques nerveuses qui duraient, en alternant, pendant deux ou trois jours, et après lesquelles la malade ne mangeait que par raison.

« On nous cite dit M. Marc (mot célibat du *Nouveau Dictionnaire des Sciences médicales*), l'abstinence des anciens athlètes et des chanteurs. On nous oppose celle des pieux cénobites; mais que peut-on inférer de pareils faits? Prouvent-ils que ces malheureux n'aient pas eu à soutenir des combats continuels entre la chair et l'esprit? et comment décider avec certitude lequel des deux aura remporté la victoire? »

Par un excès contraire, à la suite d'une orgie, dans les momens heureux où une passion fougueuse semble disposer à l'amour, où des torrens prurigineux semblent circuler dans les veines, on se sent embrasé par l'instinct producteur, on cherche sa victime, et, dans l'excès de son amour,

on ne peut sacrifier à Vénus, parce que les liqueurs fortes, en crispant les nerfs de l'estomac, et altérant son velouté, on affaibli ses organes digestifs, et ont éteint la sensibilité des tuniques internes et externes, en rallentissant le jeu des nerfs, ou l'excitant d'une manière outrée; parce qu'enfin la scène principale des sensations se passe au cerveau, en état de congestion, et non à l'appareil génital, malgré l'appétence sexuelle qu'on avait éprouvée. On a vu des imprudens périr au milieu de l'acte du coït, pour avoir ainsi interrompu leur digestion.

On fait mal l'amour avec l'abstinence :

Sine cerere et Bacchus friget Venus,

ancienne proposition imaginée parce que le pépin du raisin et le grain du froment imitent les parties sexuelles de l'homme et de la femme. Cependant cette proposition n'est pas très-exacte, puisque l'excès du vin cause l'impuissance.

On a souvent observé, dit virey, que l'abstinence détruit la force générative, que l'abondance la réveille; que la population augmente dans les années d'abondance, et reste stationnaire dans les années de disette.

PROPOSITION XXVII.

La continence rigoureuse et long-temps prolongée jette les organes génitaux dans une espèce de sommeil ou d'engourdissement qui produit également l'impuissance.

La continence, *continentia circà res venereas* (M. Sédillot, *Nouv. Dict. des Scienc. méd.*). « La continence, selon M. de Montègre, est l'effort par lequel on résiste au penchant qui nous porte aux plaisirs de l'amour. La continence diffère de la chasteté, en ce que celle-ci est la suite d'une disposition naturelle qui n'a rien de pénible, tandis que la première suppose un combat et une victoire. »

Nous ne considérerons ici la continence que relativement à son influence en amour et sur la santé.

Quand on a connu le bonheur d'aimer, quand avec un cœur, sensible on a su apprécier les douceurs d'une union assortie, et que la sympathie d'humeurs semblait autoriser, la privation d'une épouse chérie, d'une amante adorée, leur éloignement involontaire ou leur mort, sont les

plus grands malheurs qui puissent nous atteindre. La continence alors, sans espoir du bonheur desamans, devient l'état le plus affreux ; sans consolation, sans pressentiment d'un heureux avenir, on se déplait à soi-même, on devient maussade et promptement irrascible; la plus légère contrariété devient une offense grave, et excite soudain les émotions les plus vives, et souvent les plus déraisonnables; la colère, la fureur éclatent; on reconnaît plus tard son erreur, et on gémit de sa triste destinée.

L'âme absorbée, on renonce aux élans d'imagination par lesquels on pouvait s'illustrer; la gloire devient une chimère, l'idole a disparu, on lui envie le même sort. En vain la raison vient à notre secours, ses ressources sont impuissantes; celles de la persuasion semblent être les faibles armes de l'enfance employées contre des passions fougueuses qu'on a peine à dompter. Quel torrent impétueux, et entretenu par quelle source? La continence!.... Insupportable en cet état, elle devient un supplice. Elle aliène toujours les facultés mentales et intellectuelles par une vibration trop forte du système nerveux. Ce

spasme finit le plus souvent par la compression et l'inondation du cerveau.

« L'imbécilité désigna, pendant plus de six cents ans, sous le nom burlesque de *minution* (1), la saignée périodique que chaque religieux essuyait forcément aux quatre saisons de l'année. Malade ou sain, aucun n'était à l'abri du coup de lancette : le sang devait même couler jusqu'à ce que le supérieur fît appliquer la compresse. C'est ainsi que du temps de saint Louis les saignées étaient très-fréquentes, au point que ce prince fut obligé d'imposer des lois aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Pontoise, par lesquelles il ne leur fut permis de se faire saigner dorénavant que six fois par an; savoir : à Noël, au commencement du carême, à Pâques, à la Saint-Pierre; dans le mois d'août et à la Toussaint. On trouve les mêmes ordonnances dans les statuts des Chartreux, faits par le vénérable Guigne, leur cinquième prieur.

« Il y avait encore des ordres religieux dans lesquels c'était une règle et une discipline du cloître, de se faire saigner tous les ans au moins

(1) *Encyclopediana.*

une fois. C'était une fête pour le couvent, lorsque l'époque de la saignée arrivait. La saignée (1788) était encore une règle de pratique dans les couvens cloîtrés des religieuses. En vain leur faisait-on à ce sujet des représentations, elles étaient en pure perte. Les religieuses regardent leurs saignées (1) comme un besoin indispensable de leur état. Sans cette précaution nécessaire pour disposer à l'asthénie, et amortir l'aiguillon de la chair, les moines (ceux au moins fidèles à leurs devoirs), ne prenant aucun exercice, se nourrissant bien, ne perdant rien, n'auraient pu observer la continence sans s'exposer aux plus grands désordres et à des métastases. On

(1) Les plus vouées à leur profession faisaient usage de lotions réfrigérantes, ou de plaques de plomb sur les lombes. On administrait aussi aux novices, sans les en prévenir, des sirops de nymphæa, de pourpier, de laitue, qu'on mêlait à leurs alimens sucrés. Mais ces moyens étaient d'une très-faible ressource contre l'orgasme vénérien, dit M. de Montègre, lorsqu'on avait à combattre des passions ardentes chez des sœurs d'un fort tempérament, qui d'ailleurs n'avaient pas renoncé aux écarts de l'imagination. » Ces mesures le plus souvent ne servaient qu'à troubler les fonctions digestives.

lit avec intérêt, au mot continence du *Nouveau Dictionnaire des Sciences Médicales*, l'histoire du malheureux Blanchet, curé de la Réole en Guyenne, dont il est parlé dans les dernières éditions des *OEuvres de Buffon*, qui, par suite de *continence*, éprouva des prestiges, des fureurs guerrières maniaques, avec perte de raison, et une force extraordinaire.

J'ai connu particulièrement un jeune homme, fortement constitué, et doué de beaucoup de talens, qui, à la suite d'une sévère continence et d'une application immodérée, avait la manie de croire à son infériorité sur ses collègues, qu'il surpassait tous par les ressources de son art, qu'il possédait au plus haut degré de perfection.

Fodéré cite, comme résultat de la continence, une déviation curieuse de la liqueur séminale.

Un jeune Lyonnais, devenu pubère à l'âge de seize ans, et observant une continence absolue, dit-il, commença par éprouver dans le fond du bassin, et dans l'ensemble des organes sexuels des douleurs sourdes, suivies enfin de l'évacuation d'une humeur glaireuse de couleur perlée, qui laissait une impression brûlante, et une inflammation érysipélateuse sur le canal, ce qui

cessa au bout de trois jours, et rendit le calme au malade. Chaque année, jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, les mêmes scènes se répétèrent. A cette époque, le jeune homme observant toujours la même continence, l'humeur spermatique abandonna l'urèthre, et se porta sur les intestins, où elle produisit les mêmes cuissons. Quelques mois après, la paume de la main devint le siége de cette humeur bizarre, acquérant toute la sensibilité propre aux organes sexuels. Le matin, après les repas, ou à la vue des personnes du sexe qui plaisaient au jeune homme, les mains entraient dans une douce chaleur qui se communiquait bientôt à tout le bras; et, si les mains étaient frottées l'une contre l'autre, cette chaleur devenait brûlante, et se communiquait avec rapidité à tout le corps, se terminant par une syncope voluptueuse.... Pendant tout ce temps, la nature restait muette dans toutes les parties de la génération. » (Fodéré, t. 1er, p. 330.)

Il semblerait, d'après cette observation faite par M. Martin l'aîné, et extraite du recueil des actes de la société de médecine de Lyon, an VI, que le sperme contient un principe âcre et irri-

tant, *sui generis*, propre à agacer, par son contact et à son passage, tout système excitable.

Dans certains monastères, on consultait un médecin sur la vocation du novice, afin d'apprendre de lui si la constitution dominante le rendait propre ou non à la vie religieuse. Les supérieurs, de leur côté, étudiaient le caractère, afin de peser les résultats physiques et moraux.

Saint Léon ne permit pas que les jeunes filles destinées à être religieuses prissent le voile avant quarante ans, époque de la vie où les passions sont calmées, et où les néophites peuvent se consacrer entièrement à leurs devoirs.

Ut monacha non acciperet et velaminis capitis benedictionem, nisi probata in virginitate annis quadraginta.

La continence est facile pour ceux dont l'imagination est froide. Les chiens et autres animaux ne sentent le besoin de se réunir qu'à certaines époques de l'année, mais l'homme ardent (1),

(1) « On sait pourtant, dit M. de Montègre (au mot continence, du *Nouv. Dict. des scienc. méd.*), avec quel sale emportement toutes les espèces de singes sont adonnés à la masturbation; mais les autres animaux qui

entouré des objets qui excitent ses désirs et flattent ses sens, ne peut y renoncer et s'inter-

ne sont pas organisés de façon à assouvir aussi facilement leurs désirs, savent fort bien trouver les moyens de se satisfaire lorsqu'ils sont privés de leurs femelles : nous pouvons du moins l'observer sur à peu près toutes les espèces qui vivent dans notre dépendance, et ceux là sont aussi les seuls qui se trouvent fréquemment condamnés au célibat. L'incontinence des chiens est si connue, qu'elle est passée en proverbe. Ces animaux ont des moyens variés de se satisfaire : tantôt c'est par des frottemens contre un corps quelconque; tantôt il leur suffit du resserrement que la verge éprouve dans son fourreau, d'où ils la font sortir par des secousses répétées. J'ai vu un chien braque, qui, s'établissant sur une chaise, se plaçait sur le dos; alors il croisait les jambes de façon qu'il se présentait une ouverture étroite où la verge était reçue. On voit assez souvent des chevaux entiers, employer pour se satisfaire des moyens analogues... Le chameau, quand il entre en rut, se jette indifféremment sur tout ce qu'il rencontre, et le presse sous son ventre jusqu'à ce qu'il ait assouvi son besoin. Enfin, pour compléter les exemples de faits semblables, le premier des deux Eléphans morts à Paris depuis dix à douze ans, se procurait, dit-on, par certains mou-

dire cette suprême jouissance, qu'en contrariant les vices de la nature, et provoquant dans son économie un désordre dont les suites fâcheuses mènent à la vésanie et autres affections nerveuses.

L'homme sans passions n'existe ni dans le fond d'un bois, ni dans la société, ni dans une cellule. On ne trouve plus de Spurina, jeune Romain, beau de corps, enfant chéri des dames, et redouté des maris, qui, de peur d'exciter le trouble dans les ménages, se défigura entièrement le visage pour paraître hideux.

« Les passions, ainsi que les élémens, dit un sage auteur, quoique nées pour combattre, ce-

vemens qu'il savait donner à sa masse, des éjaculations si fréquentes et si abondantes, qu'on a pensé que cette habitude avait dû contribuer à sa mort. »

Voilà bien chez le mâle des ressources pour empêcher les funestes ravages d'une semence trop long-temps retenue; mais quels moyens peuvent employer les femelles? N'est-ce pas cette même continence qui leur occasionne fréquemment ce qu'on appelle vulgairement la *rage mue*? J'ai remarqué cette maladie chez une chienne d'arrêt, dont on ne voulait pas propager l'espèce, et qu'on ne laissait pas saillir à l'époque de son but.

pendant mêlées et adoucies s'unissent, dans l'ouvrage de Dieu ; il ne faut que les modérer et en faire usage sans chercher à les extirper. Ce qui compose l'homme, l'homme peut-il le détruire?... N'exigeons de la raison que de se tenir dans la voie de la nature; docile à ses impulsions, fidèle aux desseins de Dieu, qu'elle se contente de calmer les passions et de se les assujétir.

« L'amour, l'espérance et la joie, selon Pope, bande riante du plaisir, et la haine, la crainte, le chagrin, triste cortége de la douleur, les uns mêlés aux autres avec art, et renfermés dans leurs justes bornes, font et maintiennent la balance de l'âme, composent les lumières et les ombres dont le contraste assorti fait la force et le coloris de la vie. »

« Nous ne sommes pas encore, et peut-être ne serons-nous jamais, dit *Cabanis*, en état de déterminer par quelle action particulière les organes de la génération influent sur les autres organes; comment ils dirigent, en quelque sorte, leurs opérations, et modifient le caractère et l'ordre des phénomènes qui s'y rapportent. Mais cette influence est évidente, elle est incontes-

table. Les formes et les habitudes des hommes mutilés se rapprochent de celles de la femme. »
On sait pourtant que les eunuques ne sont pas entièrement exempts de désirs vénériens.

On doit croire aussi que l'effusion du sperme sécrété par les organes génitaux; l'odeur vireuse et pénétrante qu'il exhale, transmise au cerveau par l'organe olfactif, le prurit délicieux et universel qui en accompagne l'émission, agacent sensiblement les houppes nerveuses, et peuvent, par conséquent, plus ou moins produire l'orgasme de tout le système sensitif.

Si la *chasteté*, d'après toute l'acception du mot (1), contrarie les lois de la nature, cette bonne mère en respecte cependant quelquefois les motifs, et récompense libéralement les sacrifices que la piété fait des momens les plus doux

(1) L'homme qui observe la chasteté ne connaît ni les douceurs de la paternité, ni les charmes de l'amour; il vit isolé sur la terre, souvent triste et mélancolique, et vieillit abandonné : pas un regret ne l'accompagne à ses obsèques, pas une larme ne coule sur sa tombe. tout atteste qu'il a commis un attentat contre les droits de l'homme physique et de l'homme moral. (Mot chasteté du *Nouveau Dict. des Sc. méd.*)

de la vie. L'illustre Buffon parle d'un ecclésiastique qui, fidèle à ses vœux, fut atteint, à trente-deux ans, d'une vésanie, ou délire maniaque, au milieu de laquelle il fut comme inspiré, et posséda avec perfection les arts de la poésie, de la musique et du dessin, à l'étude desquels il ne s'était jamais livré. Cet ecclésiastique, soit que enivré par les éloges donnés à de si rares talens, soit que, par une nouvelle effervescence des passions, il n'ait pu résister aux charmes de la séduction, se rendit aux accents de la nature!.... Dès qu'il eut secoué le joug austère qui le tenait asservi, et qu'il eut connu les douces libations de l'amour, il redevint un homme ordinaire, perdit jusqu'au souvenir des talens qui semblaient ne lui avoir été confiés que sous condition; mais aussi il recouvra la santé : tant il est vrai que les émanations volatiles de la liqueur séminale, étant retenues dans leurs réservoirs, refluent vers le sensorium, et en provoquent toutes les facultés prédisposantes.

La chasteté cesse seulement d'être nuisible à l'économie lorsqu'il y a imperfection des organes générateurs, mutilation artificielle ou accidentelle, ou lorsque de sensibles affections de l'âme

ont reporté sur un autre point toute l'énergie vitale, ou bien encore dans l'hiver de la vieillesse. « Quant aux plaisirs de l'amour, dit Celse, l'homme ne doit point s'y livrer (1) avec trop d'ardeur, ni s'en priver avec trop de scrupule : ces plaisirs, pris avec modération, donnent de l'activité et de la légèreté au corps; au lieu que, pris avec excès, ils affaiblissent et énervent le tempérament. Il doit fuir avec la plus grande attention, tandis qu'il se porte bien, les excès, de quelque genre que ce soit, afin de ne pas altérer et ruiner cette vigueur de constitution nécessaire pour supporter les maladies lorsqu'elles arrivent. »

Hœc bene si serves, tu longo tempore vives.

Si la continence prolongée flétrit le pénis chez l'homme, l'exercice modéré du coït, les excès, même précoces, développent les parties génitales. Suivant l'âge, le sexe, la nature du tempérament, l'époque prématurée des premières

(2) « Lorsqu'on se livre trop facilement aux douceurs de Vénus, ces voluptés deviennent coutume, dit saint Augustin, et cette coutume nécessité. »

jouissances, les alimens et la constitution, ou l'idiosyncrasie de l'individu, la chasteté devient pernicieuse, et paralyse l'homme par ses effets assoupissans.

La continence est tellement contraire aux lois de la nature, et le besoin d'aimer est tellement impérieux chez certains individus, que l'érotomanie jette dans les plus grands désordres, d'où il résulte la manie, les vapeurs, la mélancolie, l'épilepsie, et autres commotions et aberrations du système nerveux.

Mulieres quædam acribus copiosis spermatis igniculis prurientes, desiderio consuescendi cum viris in sœva hysterica pathemata incidunt; hinc tantus in virginibus juxta ac fœminis salacioribus mali hysterici est proventus. (Hoffman, t. 3, cap. V, p. 141).

L'autopsie cadavérique présente les vésicules séminales et le canal déférent très-engorgés dans ceux qui ont beaucoup joui, et dont les tuniques sont dilatables, tandis que chez les pieux cénobites (1), ces mêmes canaux excréteurs sont rétrécis, témoin ce vieillard que j'ai dissé-

(1) Saint Martin.

qué à Orléans pendant mes cours d'anatomie, et dont je cite plus bas l'observation.

La plénitude des vaisseaux spermatiques produit, on le sait, un prurit provocateur et irrésistible ; mais cette voluptueuse irritation ne peut s'apaiser qu'après l'expansion du fluide séminal ; car, suivant Galien, toutes les parties de l'individu qui n'exerce pas le coït regorgent de sperme. On peut attribuer la majeure partie des maladies qui affligent le sexe à la répression des désirs passionnés qui l'animent. Heureux quand le sommeil nous présente un fantôme entouré de ses illusions! il devient une source de volupté, dégage nos organes engorgés de l'excès de cette liqueur mordicante qui, à l'ivresse de nos sens, ajoute le trouble de nos autres fonctions.

Le sperme, quoique retenu, ne cause pas tant de désordres chez les personnes de l'un et l'autre sexe accoutumées à jouir, et dont les vaisseaux déférens (1) sont progressivement dilatés,

(1) En parlant de l'un et l'autre sexe, je ne veux pas dire par là que la femme ait des canaux déférens, et existence de sperme ; cette condition organique ne se

que chez les célibataires qui, par motif de religion ou autre, n'ont jamais connu les douceurs d'un rapprochement amoureux.

Je me rappelle, étant étudiant à Orléans, sous M. Ballet, démonstrateur d'anatomie, avoir assisté à l'ouverture, et disséqué le cadavre d'un pieux cénobite âgé de 83 ans, dont les cordons spermatiques étaient absolument filiformes, et les testicules flasques et flétris.

On a vu de jeunes veuves, pour ne pas vouloir enfreindre les lois de la bienséance et de la pudeur, être frappées d'épilepsie par la distension de l'utérus surabondamment arrosé; par l'engorgement des vaisseaux, par l'irritation et le prurit continuels de cet organe sensible, résultat ou de menstrues retenues, ou du besoin du coït (1). Je rencontre tous les jours dans le

rencontre que dans l'homme; car on ne regarde pas comme du sperme l'espèce de liqueur diffluente qui est sécrétée par les cryptes muqueux de la membrane qui tapisse les nimphes et l'orifice du vagin, et qui sert à lubréfier ces parties pendant le coït.

(1) L'utérus n'a pas de vaisseaux spermatiques, et il n'est pas toujours distendu dans le veuvage, ni surabondamment arrosé. Il peut être engorgé, soit par l'effet de

pays que j'habite, une fille âgée de dix-neuf ans, qui est dans ce cas de nymphomanie, et vient demander l'aumône en affectant des gestes indécens et des postures licentieuses; elle se livre, au milieu des campagnes, au premier venu, plus méprisable qu'elle, et qui ne peut assouvir la rage brutale de cette Messaline effrontée que le coït aiguillonne encore d'une ardeur plus dévorante et plus impudique. Dans ce cas d'épilepsie, l'affection n'est pas un vice local; le cerveau n'agit que secondairement, et par suite d'une expansion nerveuse irradiant de l'utérus, siége du premier désordre. Dans cette occurence, Hippocrate dit :

Si concipiant sanescunt (1).

pléthore sanguine, soit par celui de la pléthore lymphatique. La membrane muqueuse qui le tapisse peut sécréter une plus grande abondance de mucus, de même que celle du vagin, de là l'écoulement leucorheïque à la suite d'un orgasme vénérien long-temps en permanence, et qui n'a pas été satisfait. C'est par suite du relâchement qui succède à cette orgasme vénérien non satisfait, que la femme est frappée d'impuissance.

(1) On conçoit aisément qu'une fille ou femme en cet état dégradant de nymphomanie, est bien capable de

La continence est donc un combat perpétuel des sens, par lequel la pudeur ou le devoir résiste aux impulsions poignantes des passions et de la nature. Que d'efforts pour réprimer les mouvemens tumultueux d'organes agacés par les désirs et la promesse du plaisir! d'organes que la nature à choisis et désignés pour l'exécution de ses projets et la reproduction des êtres! Quand les sens ont parlé, il ne faudrait plus être homme pour être docile à la voix peu persuasive de la raison. Le mortel apathique, et faiblement constitué, peut seul prétendre au triomphe de cette passion fougueuse, et à l'empire de la raison sur les sens. La jeune beauté, pressée par son amant, aux instances duquel elle s'efforce de résister pour ne pas flétrir sa réputation, combat péniblement, et lutte avec un effort continuel contre les orages des passions coalisées pour sa défaite. Cette fatigante occupation des facultés intellectuelles réagit sur les fonctions des viscères, qu'elle altère ou qu'elle suspend. Le mouvement angiostatique

déterminer l'anaphrodisie chez les hommes qu'elle provoque à satisfaire ses désirs effrénés.

est péniblement interrompu, le cœur perd l'énergie de sa systole; une compression trop longtemps prolongée dérange la fibration de ses muscles, et conduit, par une contraction constante, au spasme du centre et à l'engorgement des capillaires; les excrétions se vicient, le sang est imprégné de fluides acrimonieux, l'utérus, cause de tous ces désordres, les irradie de son foyer, et frappe l'épigastre et l'hypogastre des plus grands désordres; la circulation est ralentie, le foie s'engorge, et l'ictère est produite. De là ces affections qu'on doit rapporter à leur cause première: *chez les hommes*, la manie, l'épilepsie, le tétanos, et autres fruits d'une retenue trop sévère; et *chez les femmes*, l'hystérie accompagnée de strangulation, de suffocation, de palpitations qui en sont les symptômes; les convulsions, les pleurs et les ris immodérés, les mouvemens déréglés de l'utérus et des viscères; les céphalalgies, celle appelée le *clou hystérique*, etc., tous effets provenans, chez les femmes, de l'embarras de la matrice, où sont retenus ces fluides vireux et effervescens, cette sécrétion d'une humeur lymphato-muqueuse dont l'odeur nauséabonde annonce qu'elle est satu-

rée de principes volatils dont la stase contrarie le vœu de la nature.

Le séjour de cette humeur fermentiscible occasionne, par l'absorption des nombreux vaisseaux lymphatiques dont la matrice est arrosée, son épaississement, sa dépravation et son action stimulante sur les nefs de cet organe sexuel, doué d'une sensibilité extrême. Elle est d'abord marquée par une sorte d'engourdissement auquel succède une irritation qui communique au loin sa sympathie sur toutes les parties susceptibles de vibrations et d'irratibilité nerveuses. « Peut-être, dit M. Chambon (1), que cette portion subtile du fluide déjà nommé, et qui se manifeste par une odeur pénétrante, est une des causes la plus active de l'irritation de la matrice? Elle est peut-être destinée à ranimer l'influence des nerfs dans les sensations que procurent les plaisirs de l'amour, et à déterminer plus singulièrement l'action des parties musculaires des organes de la génération. C'est peut-être aussi par cette raison que l'odeur de ce principe est

(1) Mot continence, tome médecine, de l'Encyclopédie par ordre de matières.

plus exaltée chez les personnes bien constituées, mais elle est évidemment plus sensible chez celles qui ont été privées des plaisirs vénériens pendant long-temps : ne contribuerait-il pas (ce fluide retenu), à les rendre plus vifs et plus désirés ? Au reste, l'intensité de son odeur est un nouveau stimulant qui ne peut manquer de faire une impression vive sur le système nerveux. Sa stase, long-temps continuée, lui fait sans doute contracter une dégénérescence qui augmente son énergie. »

Au milieu de ces désordres affreux, les organes ébranlés par des contractions spasmodiques, suite du séjour de cette matière irritante, se resserrent, et cherchent à se débarrasser d'un fluide âcre et nuisible. Si l'émission a lieu, le paroxisme cesse ; dans le cas contraire, le trouble des nerfs se communique aux sens, la respiration est suspendue, le pouls est intermittent, la bouche écume, la désorganisation des fonctions a lieu, et souvent, en peu d'heures, une mort prématurée vient moissonner, avant son épanouissement, une fleur qui attirait tous les regards, et qui a été à peine échauffée par quelques rayons du soleil du midi.

« Une jeune personne, dit Galien, au milieu d'un accès d'affection utérine, évacua une semence épaisse et abondante. »

« *Thaddée Dunn,* connaissait une femme qui, dans des accès d'épilepsie, rendait un liquide absolument semblable ; mais l'évacuation n'avait lieu qu'après que le malade avait été violemment tourmenté par des convulsions (1). »

Cette crise devient donc le plus souvent funeste aux jeunes filles déjà affaiblies par le travail d'accroissement, et chez lesquelles l'inertie des organes est accompagnée d'une faiblesse excessive, qui ne peut favoriser une évacuation dont l'effet doit décider de leur santé. « Le peuple, stupide en son jugement, ajoute le docteur Chambon, voit avec mépris celle qui en est attaquée, tandis que le physicien instruit ne considère en elle que la victime de la vertu. »

Venette (2) pense aussi que c'est la semence qui cause aux femmes tant de maux quand elle est retenue ou corrompue dans ses réceptacles

(1) Mot continence, Médecine encyclopédique par ordre de matières.

(2) Tome. I. page 336.

et dans ses cornes, ou quand elle en sort par l'ouverture frangée de ses trompes, pour se répandre dans la cavité du bas-ventre. « C'est elle, dit-il, qui trouble l'imagination, qui déprave la mémoire, qui ruine la raison, et qui, contre les lois de la nature, arrêtant le mouvement du sang, ou le faisant bouillonner, rend les femmes froides, stupides, et même extasiées ou emportés, hardies et maniaques, avec tremblement et convulsions (1).

Les excès en amour sont à craindre, tandis qu'un usage modéré du coït est utile. La continence guérit Charlemagne de bien des maladies, et cette même méthode prolongée causa sa mort.

L'usage modéré du congrès rafraîchit les bilieux, échauffe les pituiteux qui ont besoin d'un stimulus, excite les sanguins, et réjouit les mélancoliques. Témoin un homme dont Galien nous trace l'histoire, qui, après la mort de sa femme, faisant mal ses digestions, et éprouvant

(1) Je traite en ce moment deux filles de la campagne, stupides momentanément, qui ne recouvrent leur raison qu'après des évacuations de semence, probablement dues à des rêves lascifs ou au clitorisme.

de la mélancolie, ne trouva de remède à son mal que dans un second mariage.

Il est si vrai que ce plaisir, pris modérément, délasse, que les athlètes ne connaissaient pas de meilleur et de plus agréable moyen, après leurs luttes, d'oublier leurs fatigues.

Les chrétiens anciennement n'admettaient à la magistrature que des personnes mariées; et parmi les païen, les Spartiates, faisaient si peu de cas de la continence qui interdisait le mariage, qu'ils instituèrent une fête dans laquelle les vieux célibataires étaient fouettés par des femmes, tandis que ceux qui avaient été mariés plusieurs fois recevaient autant de couronnes qu'ils avaient contracté d'alliances.

La loi de l'ancien testament ne permettait à aucun homme de toucher une femme que trente jours après être accouchée d'un garçon, et soixante après avoir fait une fille.

Parmi les maladies causées par une continence austère, l'hydrophobie, dans l'espèce canine, est souvent un des effets terribles qu'éprouve l'animal dans la contrariété de son rut.

L'homme n'est pas le seul parmi les animaux, dit M. de Montègre (art. continence *du Nouveau*

Dictionnaire des Sciences médicales), auquel la continence soit difficile ou dangereuse à observer : les autres espèces n'en sont pas moins assujéties aux besoins qu'elle fait naître, et la nature ne leur inspire pas moins de moyens de suppléer à la conjonction des sexes, lorsqu'ils sont privés de cette ressource ordinaire. La plupart des animaux, lorsqu'ils sont séparés de leurs femelles, s'accouplent avec des espèces très-différentes de la leur. J'ai vu de mes propres yeux, un très-grand nombre de fois, des paons s'accoupler avec des femelles de canards, etc. . . . .

. . . .

« On a remarqué dans les femelles d'espèces gallinacées, continu M. de Montègre, un effet singulier de la continence prolongée : c'est que leur organisation change au point qu'elles prennent quelque chose de l'apparence des mâles; leur plumage se colore, leur voix change, et, ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que lorsqu'on les met alors avec des mâles, ceux-ci ne peuvent pas les supporter, et les battent à outrance. Ce fait, dont M. le professeur Duméril m'a rapporté plusieurs preuves, a surtout été

remarqué dans les faisans. Il rappelle assez naturellement le changement qui arrive chez les femmes qui cessent d'être fécondes ; leur teint brunit, leurs traits se prononcent ; il leur vient de la barbe, et une sorte d'expression virile se fait apercevoir dans toute leur personne. »

« Zachutus parle de deux hommes auxquels la suppression des plaisirs de l'amour fut suivie d'accidens funestes : l'un fut attaqué d'une tumeur à l'ombilic, qu'aucun remède ne put diminuer, et que le mariage dissipa ; l'autre eut recours à des médecins qui n'examinèrent pas son état avec assez d'attention ; il eut des vertiges, bientôt après des attaques d'épilepsie, et il mourut dans un violent accès; à l'ouverture du cadavre, on trouva la cause de la maladie dans les vésicules séminales et le canal déférent. (M. de L., t. 11, p. 108.)

« Lanzoni a laissé deux observations qui prouvent l'efficacité du mariage dans certaines maladies. La première concerne un jeune homme attaqué d'une fièvre quarte rebelle à toutes les ressources de l'art, et qui fut guérie par la complaisance d'une femme qui s'intéressait à son sort. La seconde observation a pour sujet une

jeune veuve d'un tempérament ardent, qui, attaquée d'épilepsie, trouva sa guérison dans les bras d'un second mari vigoureux. (Voyez *Anecdotes de Médecine*, CCXXVI.) Les oiseaux n'ayant pas de véritable verge, mais seulement une sorte de tubercule, il n'y a point d'intromission, c'est une simple affriction. Les coqs de bruyères tombent en extase au temps du rut, et plusieurs oiseaux en cage, ne pouvant pas jouir de leurs femelles, meurent de désirs, et en chantant avec une sorte de fureur; car le chant des oiseaux est l'expression de leurs besoins amoureux. Ils ne chantent plus quand ils n'ont plus d'amour. Il en est de même des cris de certains quadrupèdes, par exemple, chez le lion, le loup, le chat, etc.

Le coït modéré, loin d'exténuer les forces, les ranime au contraire.

« *Modica Venus*, dit Celse, *corpus excitat, frequens solvit.* »

Une continence outrée exalte les désirs au point de les voir croître sans cesse, pour ne s'éteindre qu'au sein de jouissances réitérées. D'autres, fermes dans leurs principes, persistent à renoncer aux douceurs du congrès, et tombent

dans une tendre mélancolie. On a remarqué qu'en Angleterre les célibataires étaient particulièrement victimes du spleen, qui les conduit à l'affreux suicide.

En général, les maladies des célibataires offrent des symptômes plus graves, et leur crise est souvent due à l'éjaculation abandante d'un sperme trop long-temps retenu. Combien de fois n'a-t-on pas vu dans la pratique les désordres les plus alarmans dans le flux menstruel, les chloroses, les fleurs blanches les plus rebelles, les névralgies, les vésnaies céder à quelques jours d'un mariage convenable et bien assorti...! C'est le remède efficace que propose le vieillard de Cos. Venette et Tissot sont bien de son avis.

Le célibat peut causer bien des troubles dans les fonctions organiques, et produire au moindre accident la varico-sarcocèle, tumeur avec hydropisie du scrotum qui, comme on sait, devient incurable, si cet engorgement pénètre dans la capacité abdominale. Enfin, le priapisme, le satyriasis, les pollutions nocturnes, le vice odieux de la masturbation et ses suites déplorables, l'épilepsie, la manie, la nymphomanie, la passion hystérique et la chlorose, ne sont que trop

souvent les punitions infligées par la nature à ceux qui, par une vertu trop austère, se rendent rebelles à ses lois.

Hippocrate. en parlant des maladies auxquelles les vierges sont exposées, s'exprime ainsi : *Sed ego virgines hortor maudoque cum hoc patientur, quam primum, cum viris misceri et cohabita quæ, si concipiant, sanescunt.* »

Tout nous convie à l'amour :

Le tigre lui même, au fond des forets qu'il désole, est adouci près de sa compagne, qu'il lèche pour lui exprimer ses besoins. Pourquoi chercher à éviter ce joug? Souvent le plaisir étant goûté modérément, fait, comme je l'ai dit, cesser l'épilepsie, rend aux filles, désolées de leur pâleur, le coloris de la rose; anime, vivifie ce marbre ambulant que l'œil curieux regretterait de fixer; donne un libre cours à ce sang indolent qui refusait de circuler, détruit ces palpitations, ces syncopes, ces engourdissemens, tristes fruits de la continence. Il provoque aussi un bienfaisant sommeil refusé à l'imagination brulante dont l'amour fomentait le trouble en attisant les sensations, et rend l'embonpoint aux amans heureux qu'une trop longue

passion avait desséchés. En effet, leur pâleur s'efface, et elle est remplacée par le velouté de la pêche ; leurs yeux plombés et enfoncés, leurs lèvres livides reprennent leur fraîcheur première. Que fût devenu *Antiochus, si Seleucus*, ne sacrifiant son bonheur à celui de son fils, ne lui eût cédé ses droits sur la belle et sensible *Stratonice ?* Que de filles mortes d'hystérie, et examinées par des anatomistes observateurs, seraient encore esclaves de l'amour, si une sévère retenue, dont l'honneur leur faisait un devoir, n'eût coagulé, pour ainsi dire, en elles les flots impétueux d'une semence âcre et irritante (1) !

Enfin, l'oracle commanda aux Spartiates d'élever une statue à Vénus, avec ces mots :

« Vénus qui retarde la vieillesse, »

Pour faire connaître que son exercice modéré est utile à la santé.

Ergò Venus morbos gignit et expellit.

(Micael Maret, Parisiis. 1546.)

(1) Les oiseaux (en captivité) sont fort sujets aux affections convulsives et au mal caduc, surtout s'ils sont privés du coït. » (*Journal universel des Sciences médicales*, juin 1816, p. 349).

Après une longue continence, la fermentation séminale excitant trop vivement le prurit vénérien, on a un désir désordonné du coït; mais on s'en acquite moins bien, et trop promptement pour la femme, qui préfére un exercice habituel, coutume plus avantageuse, en ce que les sensations n'étant pas aussi voluptueuses, la tension du pénis est plus durable.

Après avoir fait connaître les inconvéniens en amour, et les dangers, pour la santé, d'une continence trop sévère, nous devons indiquer ses avantages. « Si la privation absolue des plaisirs de l'amour, dit M. de Montègre, ou la continence parfaite, produit de graves inconvéniens aussi bien que l'abus des jouissances, il n'en est pas de même lorsque cette privation est modérée, et que l'on reste également loin des deux excès. La continence alors a de grands avantages; le corps est entretenu plus fort et plus dispos, l'intelligence, doucement excitée, est plus vive et plus nette, toutes les fonctions du cerveau s'exécutent avec plus de perfection; et ce fluide merveilleux destiné à porter la vie au-dehors de l'individu, sert au-dedans de lui-même à féconder sa propre intelligence. La continence, ainsi restreinte,

devient même un assaisonnement des plaisirs, le désir en est plus exalté, la jouissance en est plus complète, et l'état de bien-être et d'hilarité qui succède à ces momens de délire, témoigne assez combien cet acte se trouve alors conforme aux loix de notre organisme. En général, les désirs vénériens peuvent servir d'excellent thermomètre pour la santé, et en même temps la continence la plus absolue devient communément de rigueur pendant la maladie. »

Il est cependant des cas de fièvres ataxiques où le priapisme se déclare ; mais en ce cas, d'une irritabilité extrême du système nerveux, il contre indique impérieusement l'acte du coït. On sait aussi qu'une continence exacte est indispensable pour la guérison des plaies et des maladies aiguës. On a vu des amputés mourir subitement pour s'être livrés à la masturbation à la veille d'être guéris. « Fabrice Hilden, dit M. de L... t. 11, p. 123), nous a conservé l'histoire malheureuse d'un jeune homme à qui on avait coupé la main, et qui lorsque sa guérison avançait, voulut satisfaire des désirs auxquels sa femme, avertie par le chirurgien, se défendit de répondre. Ce jeune homme se procura, sans la participation

de sa femme, une émission de semence, qui fut immédiatement suivie d'accidens violens, dont il mourut au bout de quatre jours. »

Anaphrodisie causée par l'abus d'alimens échauffans, du vin et des liqueurs spiritueuses.

PROPOSITION XXIX.

L'abus accidentel des liqueurs spiritueuses et enivrantes, ou l'état d'ivresse; l'abus des plaisirs de la table, ou la surcharge de l'estomac, peuvent aussi momentanément causer l'impuissance.

Si la tempérance et l'exercice, dit Jean-Jacques Rousseau, sont les meilleurs médecins du monde, par un effet opposé, l'intempérance appelle sur l'homme imprudent qui s'y livre, les maladies et une mort prématurée.

« L'intempérance, selon Buchan, ne manque jamais d'apporter les plus grands désordres dans l'économie animale; elle nuit à la digestion; *elle relâche les nerfs;* elle rend les sécrétions irrégulières; elle vicie les humeurs, et occasionne des maladies sans nombre. »

L'usage immodéré des boissons spiritueuses, en ajoutant un nouveau calorique à celui de l'énergie vitale, fomente nécessairement un volcan dont l'éruption des matières fermentiscibles est indispensable, répand dans les veines une chaleur incommode et nuisible, et porte au cerveau des vapeurs assoupissantes. Aussi voit-on souvent les trop ardens suppôts de *Vénus* et de *Bacchus* être frappés de vieillesse au printemps de leur âge, et arriver à une mort prématurée accablés de douleurs et d'infirmités. On sait également que l'intempérance nuit à la propagation de l'espèce humaine, et qu'en général on rencontre dans les campagnes des groupes d'enfans à figure enjouée et rubiconde, tandis que dans les villes, on voit isolément des jeunes citadins d'une faible stature promener nonchalament leur corps débile dont la faiblesse est due au régime de vie de leurs parens.

Les alimens échauffans et les boissons spiritueuses, en augmentant la circulation, déclarent un orgasme, une fièvre dont la nature se sert pour se débarrasser de ce qui nuit à sa marche ordinaire. On conçoit que si de pareils excès sont répétés, les fonctions journalières sont né-

cessairemet troublées, les forces deviennent languissantes, le système nerveux se relâche, et l'on arrive à l'anaphrodisie.

Les alimens échauffans et les boissons spiritueuses ne causent pas seulement ce qu'on appelle *dérangement*, elles produisent la péripneumonie, l'hépatite, l'entéritis, la frénésie, et autres affections graves et funestes; et si les buveurs, en raison de leurs évacuations forcées, n'éprouvent pas souvent des maladies aigues, ils sont toujours victimes d'affections chroniques. Les liqueurs, fortes en crispant les nerfs de l'estomac, et détruisant son velouté, affaiblissent les organes, nuisent à la digestion, et éteignent la sensibilité des tuniques internes et externes, en ralentissant le jeu des nerfs, ou l'excitant, et en produisant, par ces deux extrêmes désorganisations, ou la paralysie, ou les maladies convulsives.

« L'ivresse, dit Virey (mot fécondité, du *Dict. des Sciences. méd.*), qui détend l'appareil musculaire et engourdit le système nerveux, rend quelquefois aussi le coït impossible, ou du moins imparfait, et les buveurs d'eau sont, en géné-

ral, plus vaillans en amour que les suppôts de Bacchus. »

« Certains individus éprouvent, après le repas, un besoin irrésistible de coït, annoncé par un prurit aux parties sexuelles, parce que ces organes sont pressés par les viscères abdominaux, lestés par des alimens réparateurs, et qu'il y a engorgement dans les vaisseaux spermatiques (1). Mais autant la sobriété dans un grand repas dispose après aux jouissances de l'amour, autant l'intempérance y devient contraire.

Les liqueurs spiritueuses, en privant le sang de son oxigène, le rendent moins subtil, l'appauvrissent, rallentissent sa circulation, et conduisent les buveurs à des maladies rarement guérissables chez ces individus usés, telles que les obstructions, l'atrophie, l'asthme, qui prédispose aux hydropisies, et la consomption (2), états proscrits à la cour de Vénus.

(1) On sait que quand l'estomac renferme des alimens, il en résulte une irradiation des forces vitales, qui de ce foyer, vont porter leur influence sur toute l'économie.

(2) Les magistrats de Londres, dit M. Marc, (mot

L'abus des liqueurs a souvent réduit des personnes du plus grand génie à un état complet d'imbécillité ; elles nuisent aussi à l'accroissement du corps, qui, accoutumé à son influence, n'en peut plus éprouver de bons effets dans les cas où les cordiaux deviennent nécessaires. On peut concevoir à quel point les spiritueux nuisent au système nerveux, d'après ce qui suit. « *Lecat* rapporte, dit M. *Debreuze*, que *Lentulus* était doué d'une susceptibilité nerveuse qui le réduisait à l'eau pour toute boisson. Un jour que dans un grand repas il céda aux instances de ses convives, en prenant un peu de liqueur,

comestible du *nouveau Dictionnaire des Sciences médicales*) voulant découvrir la cause d'une diminution alarmante des naissances en 1725, crurent l'avoir trouvée dans l'abus des liqueurs alcooliques. Falcour, entre autres, n'hésita pas de lui attribuer la stérilité des mariages, devenue plus grande dans cette capitale, et qui, selon lui, a fait tomber le nombre des baptêmes.

Cependant l'usage des spiritueux n'est pas toujours aussi dangereux, puisque Setrasch Czarten, hongrois, vécut 187 ans, et qu'il buvait un bon verre d'eau-de-vie après son repas. (Voyez le mot longévité des cas rares du *Nouveau Diction. des Sciences médic.*)

ses facultés mentales se resserrèrent, la fièvre se déclara, le hocquet parut, les fonctions des sens furent altérées, il fut même frappé de vertiges qui lui peignaient, quoique éveillé et sans délire, les scènes les plus brillantes et les plus chimériques. Il ne voyait que diamans, bijoux, il se croyait au milieu de fêtes nombreuses où le luxe était à son plus haut degré. Cependant *Lentulus* ne rêve point, il est sans délire; il sait au contraire que ses visions sont chimériques; mais ses nerfs sont trop irrités, son imagination trop exaltée pour que sa raison puisse triompher de l'aberration de son système sensitif. »

§ X.

Les Passions, l'Erotomanie, les Peines d'esprit, l'Abstraction, la Préoccupation.

Ayant déjà traité la plupart de ces sujets au chapitre des *Passions exaltées*, nous y renvoyons le lecteur, et nous nous contenterons de donner ici une simple esquisse de l'anaphrodisie produite par un excès dans d'autres affections, où par des écarts dans les règles de l'hygiène.

L'*Erotomanie*, cette névrose qui fait rappor-

ter toutes les pensées à un seul objet, cette espèce de mélancolie qu'un véritable amour, porté jusqu'à l'excès, fait contracter aux âmes sensibles, et trop promptement susceptibles d'impression, l'érotomanie, ayant son siége au sensorium, retient au cerveau toutes les forces de l'individu qui en est atteint. Ainsi, quoique brûlans de tous les feux de la jeunesse, confians et forts de nos propres forces, nous ne sommes pas toujours maîtres de disposer, de diriger notre organisation, quoiqu'elle semble devoir se prêter à tous nos désirs (1).

Un jeune homme d'Athènes devint si épris d'une belle statue de marbre, que l'ayant demandée au sénat, à quelque prix que ce fût, et en ayant été refusé avec défense d'en approcher, parce que cette étrange manie scandalisait le peuple, il se tua de désespoir.

« Galéas, duc de Mantoue, étant à Pavie, et passant à cheval sur un pont, se précipita avec son cheval dans le Tessin, fleuve profond et ra-

(1) Platon (*de Legum lat.*, *Dial.*) défend à ceux qui veulent avoir des enfans de prendre des femmes à passions trop vives.

pide, parce qu'une jeune fille qu'il aimait le lui avait commandé en plaisantant. »

« Dulaurent dit avoir vu un jeune gentilhomme travaillé de la mélancolie d'amour, dont l'imagination était tellement dérangée, qu'il croyait voir continuellement celle qui causait son mal. Il parlait tout seul à son ombre, dit notre auteur; il l'appelait, la caressait, la baisotait, courait toujours après, et nous demandait si nous avions jamais rien vu de si beau? » (Œuvres de M. André Dulaurent, médecin de Henri IV, 2e partie, *Discours sur les maladies mélancoliques*,) (M. de L.., t. II, p. 264.)

« L'érotomanie, dit le docteur Esquirol (*Nouveau Dictionnaire des Sciences médicales*), consiste dans un amour excessif, tantôt pour un objet réel, tantôt pour un objet imaginaire : dans cette maladie, l'imagination seule est lésée; il y a erreur de l'entendement. C'est une affection mentale, dans laquelle les idées amoureuses sont fixes et dominantes, comme les idées religieuses sont fixes et dominantes dans la théomanie, ou mélancolie religieuse.

« L'érotomanie diffère essentiellement de la nymphomanie et du satyriasis. Dans celles-ci, le

mal vient des organes reproducteurs, dont l'irritation réagit sur le cerveau. Dans l'érotomanie, l'amour est dans la tête. La nymphomane et le satyriaque sont victimes d'un désordre physique ; les érotomaniaques sont le jouet de leur imagination. L'érotomanie est à la nymphomanie et au satyriasis, ce que les affections vives, mais honnêtes du cœur, sont au libertinage effréné. Tandis que les propos les plus sales, les actions les plus honteuses, les plus humiliantes, caractérisent la nymphomanie et le satyriasis, l'érotomaniaque ne désire, ne songe pas même aux faveurs qu'il pourrait espérer de l'objet de sa folle tendresse. Quelquefois même l'amour a pour objets des êtres qui ne sauraient le satisfaire.

« Dans l'érotomanie, continue le docteur Esquirol, les yeux sont vifs, animés, le regard passionné, les propos tendres, les actions expansives ; mais ceux qui en sont affectés ne sortent jamais des bornes de la décence ; ils s'oublient en quelque sorte eux-mêmes ; ils vouent à leur divinité un culte pur, souvent secret ; ils exécutent les ordres de leur déité avec une fidélité souvent puérile ; ils obéissent même au caprice qu'ils lui prêtent ; ils sont en extase, contemplant ses

perfections souvent imaginaires. Désespérés par l'absence, leur regard est alors abattu ; ils sont pâles, les traits s'altèrent, ils perdent le sommeil et l'appétit; ils sont inquiets, rêveurs, colères, etc. Le retour les rend ivres de joie ; le bonheur dont ils jouissent se montre dans toute leur personne, et se répand sur tout ce qui les entoure ; leur activité inoculaire augmente, mais elle est convulsive; ils parlent beaucoup, toujours de leur amour; pendant le sommeil, ils font des rêves, ils sont sujets à des illusions de sensations qui ont enfanté les succubes et les incubes.

« Comme tous les monomaniaques ou mélancoliques, les érotomaniaques sont nuit et jour poursuivis par les mêmes idées, par les mêmes affections, qui sont d'autant plus cruelles, qu'elles s'irritent de toutes les passions conjurées : la crainte, l'espoir, la jalousie, la joie, la fureur, etc., semblent concourir, toutes à la fois ou tour à tour, pour faire le tourment de ces infortunés. Ils négligent, ils abandonnent, puis ils fuient leurs parens, leurs amis ; ils méprisent la fortune, les convenances sociales; ils sont capables des choses les plus extraordinaires,

les plus difficiles, les plus pénibles, les plus bizarres. »

« Le médecin attentif doit avoir soin d'observer le malade, il verra que le visage prend un ton animé, que le pouls devient fréquent, plus fort, convulsif à la vue de l'objet aimé ou seulement en entendant prononcer son nom ou parler de lui. A l'état du pouls, à la rougeur de la face, Érasistrate reconnut la cause de la maladie d'Antiochus, se mourant d'amour pour Stratonice, sa belle-mère (1). »

L'érotomanie ne doit pas être confondue avec la manie hystérique. Dans la manie hystérique, les idées amoureuses s'étendent à tous les objets propres à les exciter, tandis que dans la manie érotique, ces idées portent le caractère de la monomanie, c'est à dire qu'elles sont fixes et déterminées sur un seul objet.

L'anaphrodisie causée par un excès d'amour

(1) Je ne crois pas m'être écarté de mon but, qui est de rassembler dans un seul cadre tout ce qui est relatif à l'anaphrodisie, en ayant transcrit l'histoire de l'érotomonie, du docteur Esquirol; je ne pouvais copier d'après un tableau plus fidèle.

est donc une maladie nerveuse momentanée et relative, puisqu'après le spasme, tel prolongé qu'il puisse être, un relâchement des fibres motrices et irritables succède à leur tention expansive. Aussi doit-on comprendre par anaphrodisie cette impossibilité éventuelle de donner à une femme des gages d'amour, cet état d'impuissance que fait éprouver l'excès de sensibilité, ou l'émission trop prématurée de la semence, au secours d'une imagination enflammée, émission qui se fait souvent en serrant dans ses bras l'objet de tant de désirs! Dans ce cas, les émotions amoureuses sont plus favorables pour les hommes en automne, où l'air, encore chaud et frais, ranime la fibre languissante et lui donne du ton, tandis que les femmes, selon Venette, sont beaucoup plus amoureuses pendant l'été. En cette saison, leur tempérament froid et humide est corrigé par les ardeurs du soleil; leurs conduits sont plus ouverts, leurs humeurs plus agitées et leur imagination plus émue. C'est alors que quelques-unes sollicitent plutôt les hommes qu'elles n'en sont sollicitées, et qu'une nudité négligée de leur part, nous fait connaître qu'elles meurent

d'envie d'éteindre le feu que la nature a allumé dans leur sein.

« Les nerfs placés entre l'esprit et le corps, a dit Tissot (1), portent la peine des excès et des erreurs de tous les deux, et rendent à l'un les maux qu'ils reçoivent de l'autre ; c'est ainsi que, par un cercle vicieux, l'esprit nuit au corps, le corps à l'asprit, et que l'un et l'autre détruisent à la fois et à frais communs le systême des nerfs. » La sensibilité est donc évidemment le *médium* ou le point de réunion du moral et du physique. Aussi, dans la fougueuse jeunesse, l'action des systèmes nerveux et circulatoires est-elle souvent interrompue par l'effet des passions.

Voyez cet amant éperdu auprès de l'idole de son cœur! il a été séparé de cette maîtresse adorée, il la revoit parée de tous ses charmes au milieu d'un cercle où la bienséance l'oblige à concentrer sa passion : ses yeux sont fixés sur elle, et comme immobiles; sa face pâlit et se colore successivement, son cœur palpite et rend sa respiration fréquente; il soupire, ses paroles

(1) *Maladie des gens de lettres*, p. 77.

n'ont point de suite. Les désirs l'énervent, ses membres sont comme brisés; il ne dort plus, il mange à peine, digère mal, sue facilement; il maigrit, et est toujours dévoré d'une soif ardente. Est-ce en cet état qu'il se présentera à son amante pour faire preuvre de son amour? Doit-il envier un tête-à-tête? qu'en résulterait-il si sa déesse comblait ses vœux? Le désordre et la constriction de l'épigastre, une rétrocession des forces vitales vers le cerveau, et leur absence des parties génitales, qui refuseraient d'obéir à son ardeur craintive; des vertiges où tout disparaîtrait à ses yeux enchantés; des tintemens d'oreilles, un tremblement universel, celui plus prononcé et plus débilitant des jambes, qui refuseraient de le soutenir; une sueur excessive et soudaine, une sécheresse de la gorge avec strangulation et happement de la langue vers l'arrière-bouche, et par suite la syncope génitale. Tous ces désordres m'ont été confirmés et décrits par M. R...., qui les a éprouvés plusieurs fois, et m'a donné ces détails pendant les momens lucides qu'il goûtait loin de sa maîtresse.

Tant il est vrai que, soit par excès d'amour, soit par défaut de vitalité, les hommes ont des

retards et des érections imparfaites suivies de l'émission de liqueur séminale.

L'homme, au contraire, accoutumé à un exercice modéré et fortifiant, trouvant dans ses occupations les moyens de se distraire du désir impérieux qui lui rappelle le moment d'un plaisir prochain, repose ainsi son imagination qui le sert puissamment à son réveil, lorsque le signal du plaisir est donné.

De même, chez les femmes, l'irritation excessive ou l'inertie de la matrice sont deux extrêmes contraires aux succès de la génération. La nymphomanie, qui est un excès d'irritabilité de l'organe sexuel de la femme poussé au dernier degré, et la torpeur de l'utérus, sont des preuves convaincantes de ce que j'avance.

Quœ cum que siccos majis et adustos habent uteros, prœ inopiâ enim alimenti corrumpitur semen (Hippocrate).

On peut retrouver aussi la seconde proposition chez certaines femmes qui ne conçoivent pas avec certains hommes qu'elles n'aiment pas.

Cependant on peut assurer avec vérité, dit M. Fournier, que « telle femme qui commence le coït avec haine, finit avec amour quand le

transport du plaisir ravit sa volonté. » Ce n'est que dans ce cas que l'imprégnation peut avoir lieu.

Les personnes prédisposées à l'anaphrodisie par *excès d'amour ou de sensibilité* le sont primitivement à la mélancolie. Aussi, en général, les hommes au tempérament ardent, aux cheveux et sourcils noirs et épais, aux yeux brillans et cavés, au regard fixe et inquiet, cherchant la solitude, rêvant, soupirant sans cesse, doués d'une imagination féconde et ardente, susceptibles d'irrascibilité, livrés aux travaux pénibles et énervans de l'imagination, malheureux dans leurs amours, tous ces hommes, dis-je, sont-ils naturellement frappés de cette anaphrodisie éventuelle.

Corpore cum valido verum natura quiescit.

La prédominance des solides sur les liquides, du système veineux sur le système artériel, du système sanguin sur le lymphatique, dispose à la mélancolie.

Melancholia est animi angor in unâ cogitatione defixus atque inhærens absque febre.

« Cette prédominance du système veineux sur l'artériel (1) s'établissant, produit le rallentissement de la circulation, la stagnation du sang dans le système de la veine-porte, et par une conséquence physiologique l'épaisissement et la couleur noire de ce fluide , et celle de la bile qui en émane, circonstance qu'on ne doit pas laisser échapper, et qui, rapprochée des idées des anciens sur l'*atrabile* ou bile noire, du latin *ater*, noir, et *bilis*, bile, explique la naissance hypothétique de cette humeur.

Pour éviter tous ces inconvéniens il faudrait que l'amant le plus tendre et le plus emflammé pût modérer sa passion, et se dire d'après Parny :

Sachons pourtant, près de celle que j'aime,
Donner un frein aux transports du désir,
Sa folle ardeur abrège le plaisir,
Et trop d'amour peut nuire à l'amour même.

On conçoit que l'abstraction ou la distraction, et la préoccupation, peuvent causer l'anaphrodisie en faisant du cerveau le centre principal de l'action vitale.

(1) Debreuze, p. 78.

« Les gens de lettres, fréquemment attaqués d'anaphrodisie, donnent souvent des preuves de stérilité par suite d'une trop grande application qui porte vers le système encéphalique la somme totale des propriétés vitales et génératrices, laisse les autres parties dans un état de dénuement, de privation qui influent et énervent les organes générateurs. Si les personnes douées d'une force d'âme, d'un caractère extraordinaire, les grands hommes en tout genre, montrent peu d'énergie en amour, les idiots, au contraire, sont pourvus de facultés extérieures excessives (1).

(1) Mestivier, thèse sur la stérilité.

Les anciens ont dit que les Muses étaient vierges, pour exprimer le peu de disposition qu'ont les Sybarites et les savans au plaisir de l'amour physique, parce qu'étant doués en général d'une susceptibilité organique très-impressionnable, tous les efforts naturels ont lieu par une réaction du sang vers le cœur et le cerveau, organes qui deviennent le centre unique des sensations. Aussi le bon Lafontaine nous dit-il :

Un muletier à ce jeu vaut trois rois.

PROPOSITION XV.

La faiblesse ou la débilité des organes génitaux, plus particulièrement due à des jouissances vénériennes anticipées, à l'abus de ces mêmes jouissances, ou à celui plus dangereux encore des plaisirs solitaires et de la masturbation.

§ IV.

Abus des plaisirs de l'Amour, etc.

Vois ces spectres dorés s'avancer à pas lents,
Traîner d'un corps usé les restes chancelans,
Et sur un front jauni, qu'a ridé la mollesse,
Etaler à trente ans leur précoce vieillesse :
C'est la main du plaisir qui creuse leur tombeau ;
Et, bienfaiteur du monde, il devient leur bourreau.

(M. Thomas, *Épître au peuple.*)

L'abus des plaisirs solitaires, les excès avec les femmes, ont affligé les imprudens qui s'y sont livrés sans réserve, de la retraite humiliante appelée anaphrodisie. « Dans cet état de flaccidité, l'érection n'a plus lieu, quoique l'esprit puisse être préoccupé de pensées lascives. Les muscles érecteurs, pour avoir été trop excités, ont perdu leur myotilité, et sont continuelle-

ment dans un état d'inertie ou de paralysie. Ces sortes de malades éprouvent cependant un état de priapisme dans la nuit, lorsque le corps et l'imagination ont goûté du repos, ou par le mouvement de la voiture ou du cheval, en raison de l'action des muscles releveurs de l'anus, et de la plénitude de la vessie (1).

« L'appareil générateur, dit M. Mouton (2), enté, pour ainsi dire, sur la vie générale, peut être excité par une irritation directe de ses organes, ou une réaction du centre sensitif, qui représente l'objet des désirs et la cause du plaisir. Comme l'appétit, précurseur de la faim, il a ses dépravations ; et les hommes qui ont tari les sources du plaisir, ne l'excitent plus que par des calculs que j'appellerais criminels, si les écarts de ces êtres usés ne touchaient de plus près à la maladie qu'à l'erreur (3). »

(1) Mestivier, thèse sur la stérilité.

(2) Article appétit, du *Nouv. Dict. des Sc. méd.*

(3) S'ils sort de la semence dans les agitations amoureuses d'un débauché énervé, elle est claire, séreuse, sans consistance, et par conséquent sans cette vertu prolifique qui la rend fécondante. (V. plus bas la deuxième observation.

Un roi d'Aragon (1) reçut la plainte d'une femme mariée à un Catalan dont elle était excédée par les caresses. Le roi fit venir le mari pour en savoir la vérité. Le Catalan avoua sincèrement que chaque nuit il exerçait avec elle le coït dix fois, sur quoi le roi lui défendit, sous peine de vie, de la caresser plus de six fois. »

Venette fait dépendre cette insigne valeur de l'influence du climat, des alimens échauffans, du tempérament bilieux et mélancolique des Espagnols, de leur oisiveté et de leur désir de revoir des charmes, voilés pendant le jour; mais cette règle n'était pas générale, et devait être attribuée, selon nous, à une idiosyncrasie de l'individu.

Solon prévoyant les dangers des abus du plaisir vénérien, ordonna à ses concitoyens de ne caresser leur femme que trois fois le mois.

« Je ne saurais louer, dit Venette (2), le philosophe Aëas, qui ne s'approcha de sa femme que trois fois pendant son mariage, bien qu'il

(1) Venette, t. 1, p. 215.
(2) T. 1. p. 218.

lui fît un garçon chaque fois. Pour Xénocrate, qui parut plutôt une pierre qu'un homme auprès de la courtisane Phryné, on doit croire que ce fut un effet de la continence qu'il devait à l'étude de la philosophie, plutôt que le défaut de mouvement de ses parties naturelles (1). »

« Par un excès opposé, Cléopâtre, si l'on en croit la lettre de Marc-Antoine, l'un de ses amans, reçut, pendant une nuit, les efforts amoureux de cent six hommes, sans témoigner d'en être fatiguée (2). »

« Nous nous attribuons des exploits que nous n'avons jamais faits, continue Venette (3), et l'empereur Proculus nous en impose, lorsque, écrivant à son ami Metianus, il veut nous persuader qu'ayant pris en guerre cent filles sarmates, il en avait joui en moins de quinze jours. »

« L'empereur Néron ne fut pas le seul, après des excès, qui resta impuissant entre les bras de la belle Poppée, comme le rapporte Pétrone. »

(1) Venette, t. I, p. 118.
(2) *Id.*, t. I, p. 119.
(3) *Id.*, t. I, p. 209.

L'atroce Sémiramis était tellement impudique, qu'après la mort de son époux elle fit construire quantité de mausolées pour y enterrer vivans les hommes qui avaient le malheur d'ajouter foi à ses protestations, et de satisfaire son insatiable amour!

A quels excès ne conduit pas la fureur de la nimphomanie! « Pantia (1) empoissonna ses deux enfans avec de l'aconit, pour faire un adultère, et *Tarpeia* trahit sa patrie, en donnant des moyens aux Gaulois pour prendre le capitole, parce qu'elle aimait leur roi. *Jeanne de Naples*, cette infâme princesse, fit étrangler *André*, son premier mari, aux grilles de sa fenêtre, parce que ce jeune prince infortuné n'assouvissait pas sa passion indiscrète! Messaline ne se contentait pas de cinquante hommes; Nectimène et Valeria (2) recherchèrent toutes deux les caresses de leur propre père! Agrippine se prostitua à son fils! Julie reçut des plaisirs amoureux de l'empereur Caracalla, son gendre, qui l'épousa ensuite. » Ajoutez à ces horreurs l'idée repous-

(1) Venette, tome I, p. 175.

(2) Le même, tome I, p. 182.

sante du crime honteux de la bestialité, si commun aux îles et dans les pays chauds.

Si, par la continence outrée (1), l'appareil sexuel dégénère, les testicules se flétrissent, jusqu'à devenir insensibles; les vaisseaux spermatiques se resserrent et se dessèchent, le pénis en retraite, diminue de grosseur; de même, par les excès vénériens, les vaisseaux spermatiques s'énervent, les vésicules séminales se relâchent, et le froid de la vieillesse vient frapper et paralyser l'appareil de la génération jusqu'à ce que

(1) Tissot, dans son Onanisme, dit avoir vu, à Montpellier, une veuve très-robuste, agée de près de 40 ans, qui, après de longues jouissances en amour, était réduite à une continence forcée. Cet état contraint lui donna des accès hystériques qui la jetaient dans un état affreux : elle perdait l'usage de ses sens, et aucun moyen pharmaceutique ne pouvait retarder la fréquence des accès, ni en diminuer l'intensité. Les paroxismes ne cédaient qu'à l'usage de fortes frictions des parties génitales. Ce moyen était suivi d'un tremblement qui lui même était accompagné de soupirs fréquens et plaintifs, jusqu'à ce que la nature, par une salutaire éjaculation, eut rétabli le calme dans ces organes irrités. Un pessaire antihystérique eût pu lui procurer quelque soulagement.

des moyens thérapeutiques, ou préservatifs, s'il existe encore des resoursses, parviennent à les tirer de leur engourdissement.

Si la succulence des alimens provoque à l'exercice de Vénus, les alimens grossiers, au contraire, ceux peu substanciels, en éloignent. Certaines passions de l'âme deviennent encore un obstacle au rapprochement des sexes. La répugnance qu'on éprouve à serrer une femme laide, et les sensations délicieuses que font goûter l'approche et le contact d'une belle femme, conduisent quelquefois à l'anophrodisie, mais par des chemins différens. La scène n'est cependant pas la même; car, si dans le premier cas, la nature refuse d'obéir par antipathie, par une sorte de rétrocession physique et morale, dans l'autre c'est l'ivresse qui anéantit les facultés génitales, tandis que l'émotion se passe au cœur, qui palpite, et au cerveau engorgé par le refoulement des principes vitaux.

Dans l'émission de la semence. les esprits se portent avec tumulte et précipitation vers les prostates qui, étant pressées, dégorgent une liqueur claire dont l'effusion douce et agréable est l'avant-coureur de l'éjaculation de la semence

que provoquent et que décident les mouvemens répétés du coït. L'homme, après plusieurs embrassemens, s'énerve, et c'est alors que la femme commence à s'échauffer quand l'homme est épuisé. Elle l'agace à son tour, tandis qu'auparavant c'était l'homme qui était l'agresseur.

Si après cinq éjaculations réelles il en vient une sixième, c'est un liquide séreux et stérile, ou du sang vermeil; car on sait que les excès en amour causent l'hématurie, ou pissement de sang. « Témoin, dit Venette (1), un galant homme de ma connaissance, qui vit encore, mais qui vit misérablement, lequel, après dîner, rendit par la verge, à la sixième fois, plus de deux onces de sang. Il faut donc croire que les plus grands efforts que l'on puisse faire auprès d'une femme, pendant une nuit, ne sauraient aller qu'à quatre ou cinq embrassemens avec émission complète, encore selon les climats et les individus. Tous ces grands excès d'amour, ces fanfaronnades qu'on nous raconte, sont autant de fables qu'on nous débite; car les réservoirs ne peuvent contenir que cette quantité dont la

(1) T. I., p. 214.

nature peut disposer sans avoir besoin d'une nouvelle élaboration.

On disait d'Alexandre l'aîné : la débauche le suit, la volupté le fuit.

« L'usage trop fréquent du coït affaiblit les forces et la santé des vieillards, dit Campet (1); son usage modéré entretient la santé des hommes forts ; il est pernicieux aux goutteux, aux catarrheux, aux personnes épuisées par les femmes ou par l'excès du vin. »

La continence soutient la vieillesse, tandis qu'elle porte le trouble chez les adultes qui jouissent d'une vigoureuse santé, et dont la nourriture est succulente. Les vieillards doivent rarement faire des sacrifices à Vénus ; ils doivent être avares de la liqueur séminale, qui, chez eux, est lente à se reproduire. « Ils ne doivent se permettre, selon Campet, d'aller visiter le temple de cette maîtresse des plaisirs, pour lui offrir une libation selon les facultés de leur âge, que lorsqu'ils y sont puissament excités (2) ».

(1) *Traité des Maladies des pays chauds.*

(2) Que de débauchés renommés pour leur valeur et leur courtoisie, restent sans puissance quand ils ont à

Les hommes bruns et velus abondent plus en sperme que les autres ; ainsi les vieillards qui leur ressemblent peuvent user, mais non abuser, de la supériorité que la nature leur a répartie, surtout dans le printemps, où il se fait une plus grande sécrétion de sperme que dans toute autre saison de l'année.

Les symptômes de plénitude spermatique sont : une douleur de tête sourde, une pesanteur de reins, une mélancolie involontaire ; une circulation lente et des soupirs fréquens. La plénitude spermatique provoque aussi des rêves libidineux.

lutter contre les obstacles physiques que leur oppose la virginité ! D'autres agissent en sens contraire, par bizarrerie de leur imagination déréglée. On sait que les vieillards préfèrent les jeunes filles, parce qu'elles peuvent moins calculer les comparaisons, et les humilier de leur peu de vigueur. Mais, malgré leur ruse et leurs efforts, ils peuvent rarement offrir à leur déesse cette libation précieuse qui fait connaître toute l'étendue de la volupté.

PROPOSITION LIII.

Le développement précoce de la puberté, soit qu'il soit naturel, soit qu'il ait été hâté par des lectures licencieuses, des spectacles obscènes, des peintures voluptueuses, ou toute autre cause propre à exciter l'imagination, et à porter les jeunes gens au dangereux abus des jouissances, ou à celui, plus grand encore, des plaisirs solitaires ou de la masturbation, amène aussi l'impuissance.

L'imagination joue souvent un grand rôle dans ces rêves enchanteurs où l'amant passionné s'enivre de délices causées par une illusion si puissante qu'elle occasionne, comme on le sait, des pollutions nocturnes dont l'excès énerve, et dont le prolongement conduit à l'anaphrodisie.

Cependant les pollutions nocturnes ont quelquefois lieu chez des individus qui n'y sont nullement disposés par les travers de leur imagination. Souvent ces rêves qui les déterminent sont loin de présenter des idées volupteuses; elles ont quelquefois lieu sans la participation de la plus légère illusion : d'ailleurs la débilité contractée par la masturbation suit presque cons-

tamment ces écoulemens nocturnes qui ajoutent à la faiblesse générale et à la dépravation des forces physiques. Il ne faut donc pas admettre, comme cause exclusive des pollutions nocturnes ces travers de l'imagination, et les illusions qui en dépendent.

La masturbation et le clitorisme.

Que de maladies sont dues à ces vices honteux, et combien d'hommes, hélas! après ces excès dégradans, n'en ont que le nom à trente ans! Peut-il en être autrement? On voit tous les jours des enfans chercher l'obscurité pour leurs rassemblemens, et on ne peut en ignorer le fatal motif! Ils doivent la plupart ce funeste exemple à leurs nourrices, à leurs parens, et surtout aux mœurs dissolues des domestiques auxquels on les confie. Les grandes villes, les couvens, les pensions sont communément les lieux où se perpétue ce genre de débauche. « Là, dit Aretée (1), les jeunes gens qui ont contracté cette habitude funeste prennent et l'air et les infirmi-

(1) *De Signis et Caus. Diuturn. morbor.*, liv. II, cap. V.

tés des vieillards; ils deviennent pâles, efféminés, engourdis, lâches, paresseux, stupides, et même imbéciles; leur corps se courbe, leurs jambes ne peuvent plus les porter; ils ont un dégoût général, ils sont inhabiles à tout, plusieurs tombent dans la paralysie (1). »

In vultu color est sine sanguine, lumina mœstis
Stat immota genis, nihil est in imagine vivum.
Ipsa quoque interius cum duro lingua palato
Congelat, et venæ desistunt posse moveri,
Nec flecti cervix, nec bracchia reddere motus.
(Ovide, II. *Métam. Descrip. hominis moribundi.*)

De même les masturbateurs ne se retrouvent plus hommes devant une personne du sexe, et sont frappés d'impuissance, de même le clitorisme, relâchant les organes utérins, les prive de sensibilité contractile, et, en empêchant la rétention du sperme, cause la stérilité.

(1) « Lorsque même la masturbation n'est point portée jusqu'à altérer la santé, dit M. de Montègre (mot *continence* du *nouv. Diction. des Scienc méd.*), elle agit d'un caractère très-marqué sur l'intelligence et les affections de l'âme. »

« Le clitorisme, dit le docteur Fournier (*Dictionnaire des Sciences médicales*), est cet acte au moyen duquel les femmes suppléent, par une sorte d'artifice, aux plaisirs que la nature réserve aux seules approches amoureuses des deux sexes. C'est chez les femmes la même chose que la masturbation chez les hommes. Les dames de Lesbos, les musulmanes, s'y livraient avec excès, parce que nulle crainte ne vient troubler leurs ébats, tandis que dans les jouissances et plus pures et plus vraies qui résultent de l'union des sexes, les fleurs qui naissent sous les pas de l'amour, et qui couronnent ses favoris, se transforment souvent en fruits indiscrets et amers. » Cette pratique, proscrite par les mœurs, l'est aussi par l'hygiène et par l'intérêt bien entendu de la coquetterie. Les effets constans du clitorisme sont de flétrir tous les appas, de détruire tous les charmes de la beauté, et de provoquer une mort prématurée.

Les petites filles se livrent quelquefois, avant la puberté même, aux fureurs du clitorisme, qui couvre d'une pâleur mortelle un teint naguère frais comme la rose. « On voit dans les grandes cités d'Europe, continue le docteur

Fournier, des femmes qui, non contentes de se livrer au clitorisme, s'efforcent, dans le délire de leur dépravation, de faire des prosélytes, en associant d'autres femmes à leurs débauches. Ces cyniques, à force de tirailler, d'exciter leur clitoris, parviennent à lui faire atteindre un développement qui simule le pénis. Orgueilleuses de ce succès, elles deviennent les amans de celles qu'elles ont séduites : elles ne gardent plus de mesures. Leur effronterie est telle, que partout elles dédaignent les coutumes et jusqu'aux habits de leur sexe. Honteuses de lui appartenir, elles s'affublent de nos vêtemens, prennent toute la liberté de nos mœurs. Fières de braver tous les usages sociaux, les préjugés les plus respectables, elles renoncent aux douces prérogatives que nous accordons aux femmes, et se font hommes pour avoir le droit d'offrir à leurs égales un culte honteux, dont l'amour et les mœurs s'offensent également. Ces sortes de femmes portent sur leur figure tous les stigmates de la débauche. Pour ranimer leurs forces qui s'éteignent incessamment, elles font un abus excessif des boissons spiritueuses, ce qui met le comble à l'horreur qu'elles inspirent. »

PROPOSITION XIX.

Une passion débilitante ou excitante, quoique trop faiblement prononcée pour exercer subitement son influence sur l'ensemble de l'économie, peut cependant, à raison de sa cause et de son origine, concentrer ses effets sur l'organe de la virilité, et être assez puissante pour paralyser momentanément cet organe, et suspendre ses fonctions.

Mais que peut-on ajouter aux tableaux vrais et effrayans que trace *Tissot* de l'onanisme, et *Bienville* de la nimphomanie? Cependant en voici un qui mérite de trouver place ici. « Dans le clitorisme, ou mastubation des femmes, continue le docteur Fournier (1), que la saine raison, l'hygiène et l'intérêt des belles proscrivent, les suites inévitables de ce vice honteux offrent des appas flétris, la perte du velouté de la carnation, que remplacent un teint livide, des boutons hideux et purulens, la fétidité de l'haleine, la décoloration des lèvres et des gencives, le ramollissement des seins, et l'émacia-

(1) Article clitorisme du *Nouveau Dictionnaire des Sciences médicales.*

tion de tout le corps, accompagnée d'une flaccidité prématurée ; bientôt la poitrine s'affecte, une toux sèche annonce le commencement de la consomption ; le système nerveux, si souvent et si intempestivement ébranlé, perd sa précieuse sensibilité, la contractilité diminue en raison de l'affaiblissement de la sensibilité ; un écoulement leucorrhéique abondant ajoute à l'épuisement général ; la mémoire s'éteint, la raison même s'altère, et trop communément les tristes vésanies l'obscurcissent ou la remplacent. D'autres fois, une mort, qui devance de beaucoup le terme ordinaire, est le résultat du clitorisme. »

Toto corpore non solum dissolvuntur imbecilli que fiunt, sed etiam sicci, graciles, pallidi, cavisque oculis cernuntur. (Gallien, *de Sanitate tuendâ*, lib. VI, cap. XIV.)

Les émulsions de semences froides, rendues dieurétiques, apaisent ordinairement cette névralgie génitale.

Une des suites de la masturbation, qui énerve promptement les individus qui en sont atteints, c'est l'écoulement involontaire de la semence pendant le sommeil, connu sous le nom de

pollutions nocturnes. Un jeune Bordelais âgé d'environ vingt-deux ans, bien constitué, et depuis peu seulement, très-réservé pour les femmes, craignant, à Saint-Domingue, de contracter la fièvre endémique qu'il n'avait point essuyée, éprouvait de fréquentes pollutions nocturnes au milieu de rêves où son imagination ardente lui retraçait des peintures lascives, et le jour un écoulement subit dès qu'il touchait une femme, ou pour peu qu'il fît le moindre mouvement extraordinaire. Les remèdes généraux, employés pour le délivrer de cette grave altération, n'avaient pas réussi, et pour rétablir d'une manière victorieuse les fonctions troublées de l'appareil génital, je lui prescrivis, d'après Hunter, vingt-cinq gouttes de laudanum à prendre en se couchant et le matin. Il continua ce traitement pendant un mois, en augmentant graduellement la dose pour obtenir son efficacité, et il fut complétement guéri, mais il resta pendant long-temps inapte au congrès, en se repentant de ses erreurs passées.

Tout excès entraîne donc à l'anaphrodisie; c'est pourquoi les anciens, dit Venette, plaçaient toujours Mercure près de Vénus, quand ils pei-

gnaient la Déesse de la volupté, pour nous faire connaître que la raison (sous la forme de Mercure) doit toujours retenir nos passions.

Maladies aigues causes de l'anaphrodisie.

PROPOSITION XXXIV.

L'impuissance est aussi la suite du trouble causé par les maladies graves et générales, et de l'épuisement qu'elles déterminent lorsque ces maladies ont produit un grand désordre, lorsqu'elles ont été longues ou chroniques, ou enfin lorsque les convalescences ont été lentes et difficiles.

PROPOSITION XXXV.

Des saignées fréquentes, des hémorragies habituelles, des ménorrhées excessives, d'autres évacuations abondantes, des maladies graves et longues, ou toute autre cause débilitante, peuvent non-seulement produire l'impuissance, mais encore faire cesser tout à coup une passion tendre préexistante, quelque vive et quelque forte que puisse être cette passion dans son principe.

On lit à ce sujet, dans l'*Encyclopediana*, l'anecdote suivante : « Un grand prince, atteint

d'un amour violent pour une demoiselle de mérite, fut contraint de partir pour l'armée. Tant que son absence dura, sa passion s'entretint par le souvenir et par un commerce de lettres fort fréquent jusqu'à la fin de la campagne, qu'une maladie dangereuse le réduisit à l'extrémité. Il reprit sa santé, mais sans reprendre son amour, que de grandes évacuations avaient emporté à son insu, car, se persuadant d'être toujours amoureux, et ne l'étant plus que de mémoire, il se trouva froid et sans passion auprès de celle qu'il croyait aimer. » Certainement cet exemple d'impuissance est dû principalement à la débilité causée par les évacuations excessives que le prince avait essuyées.

Si la prostration des forces, qui accompagne les convalescens, frappe d'impuissance les valétudinaires, les maladies, même celles aigues, ne sont pas toujours un obstacle à l'exercice du coït. On a vu (1), et j'ai observé moi-même à Saint-Domingue, que des malades atteints

(1) Sikora, *Conspec. Méd. lég.*, p. 82. —Fodéré, *Méd. lég. civile*, tome Ier, p. 209.

d'une fièvre angéioténique, ou même de la fièvre jaune, de la phthisie pulmonaire, employaient les derniers efforts de la nature pour céder aux amorces irrésistibles d'un plaisir qui leur ouvrait le tombeau. En un mot, j'ai vu de ces infortunés, enflammés par le toucher puissant et les baisers lascifs de leurs lubriques mulâtresses, rassembler, pour quelques instans, les restes de leur frêle existence, voguer encore quelques momens sur les flots enivrans d'une mer de délices, et confondre avec eux les derniers principes de la vie. Une sueur copieuse suivait immédiatement leur libation imprudente, et ces jeunes insensés expiraient dans les bras de leurs perfides bourreaux, en leur adressant encore les derniers regards du regret et de l'amour (1).

D'autres maladies excitent l'appareil génital, en développant le désir effréné et involontaire

(1) L'observateur, dit M. de L.... (tome I, p. 4), verra dans les campagnes des hommes que la nature avait fait robustes, mais qui dégénèrent insensiblement. Ceux qui habitent les grandes villes ne seront plus à ses yeux que des êtres infortunés sur lesquels la nature jette encore de temps en temps un regard tendre qu'ils ne veu-

d'une prochaine jouissance. Les calculs des reins et de la vessie, la goutte et les autres maladies arthtritiques sont de ce nombre, et font naître le satyriasis par le prurit vénérien qu'on éprouve au milieu même de ces états de souffrance.

Les excès d'un amour déréglé et sans bornes, ainsi que ceux de nos facultés physiques, diminuent sensiblement les lobes du cerveau qu'ils dessèchent; de là perte de mémoire, stupidité, imagination sans énergie; outre la stérilité, la sécheresse des reins, le flux de ventre et d'urines, et la chute du siége. L'estomac, dans ses fonctions languissantes, n'élabore plus que des crudités au lieu d'un chyle parfait. De là les catarrhes, les fluxions, la goutte, les douleurs nocturnes, l'épaississement de la synovie des articulations, et leur transmutation en matière crétacée.

Je trouve dans Parny une application à l'ana-

lent pas apercevoir. Il verra sortir de ces villes des hommes efféminés, déjà vieux au printemps de leur âge; il les verra traîner sous les drapeaux de Mars les infirmités qu'ils doivent à l'Amour.

phrodisie causée par épuisement ; voici la charmante allégorie peinte avec la grâce ordinaire de cet aimable auteur :

Du tronc qui nourrit sa vigueur,
La branche une fois détachée
Ne reprend jamais sa fraîcheur ;
Et l'on arrose en vain la fleur
Quand la racine est desséchée.

On voit dans l'*Onanisme*, de Tissot, des exemples de personnes mortes pour avoir joui après le repas. L'heure la plus favorable est celle qui précède immédiatement le travail de la digestion, ou lorsqu'elle est achevée. Alors le chyle est bon, le sang est refait, la semence est épaisse et féconde ; car la fatigue en amour n'a pas de suites funestes lorsque les besoins sont annoncés, et qu'on y obéit. Les caresses du jour énervent davantage que celles de la nuit, qui sont suivies d'un sommeil réparateur.

Lorsqu'on caresse une femme, ayant l'estomac vuide, on languit (1), un moment après, d'une espèce de torpeur. La qualité de la nourriture influe aussi sur les facultés physiques : c'est pour-

(1) *Ubi fames laborandum non est.* Hippocrate, aphorisme XVI, sect. II.

quoi le paysan et les journaliers, dépensant beaucoup, et réparant peu avec leur nourriture grossière, ne portent, la plupart, leur offrande à Vénus que le samedi soir, veille d'un jour de repos. Les femmes, dont les évacuations sont bien moins précieuses que les nôtres, ne sont fatiguées dans l'exercice du plaisir, que par le prolongement des mouvemens que la volupté leur inspire. Cependant, dans l'un et l'autre sexe, il est bon d'éviter d'offrir des libations à Vénus après avoir éprouvé des évacuations débilitantes. On en a vu mourir subitement, et d'autres tomber en langueur pour avoir caressé une femme pendant une convalescence ou un jour de purgation. Une amante exigeante pressait son adorateur de lui sacrifier. Le jeune homme, vain et présomptueux, n'osait refuser; mais tourmenté depuis cinq mois de fièvres quartes, il eut la faiblesse de consentir, et le courage de s'élancer dans l'arène. Il n'eut pas plutôt entr'ouvert le portique du temple de Vénus, qu'une sueur froide vint le troubler, et qu'il tomba en syncope. Je fus appelé pour lui donner des secours, et j'ordonnai des frictions aromatiques, et autres remèdes indiqués en pareil cas, qui lui rendi-

rent, sinon la vigueur, au moins la santé. L'exercice de ce plaisir est mortel ou au moins funeste pendant la convalescence.

Excès d'âge. Jean Dorat (1), qui épousa dans la vieillesse une fille de vingt-deux ans, disait fort agréablement qu'il aimait mieux mourir par une épée bien nette et bien polie, que par un vieux fer rouillé.

La vieillesse, ou l'hiver de la vie, s'annonce par la décadence des fonctions organiques. La cessation des menstrues, chez la femme, dénote son inaptitude à la fécondation, mais pour cela elle n'est point insensible aux douceurs du rapprochement. Chez l'homme, qui vieillit plus lentement, les solides se dessèchent, les fluides dégénèrent, les cheveux blanchissent et tombent, ainsi que les dents; les veines deviennent variqueuses, l'intelligence et la mémoire s'affaiblissent, de là la caducité. Il est pourtant des exceptions à la règle, et je pourrais citer l'exemple de M. M***, frère de ma mère, aimable octogénaire, chez qui les fonctions intellectuelles n'étaient nullement altérées, qui, à la mémoire la plus heureuse, joignait la gaîté la plus so-

(1) Venette, tome II, p. 12.

ciale, et dont les derniers jours de la vie ne furent même pas atteints des infirmités inséparables de cet âge avancé.

En général, la vieillesse perd jusqu'aux désirs, c'est pourquoi le vieillard ne peut être anaphrodite par excès d'amour, puisque chez lui l'activité cérébrale, qui produit le travail de l'imagination, est communément rallentie, que les glaçons de l'âge ont émoussé la susceptibilité de son organe sensitif. C'est pour cette raison qu'on ne voit pas de vieillards mélancoliques. « Quel serait, hélas! dit M. Perreau, l'état du vieillard dont la sensibilité, trop exaltée pour ses moyens physiques, ne serait plus d'accord avec sa faiblesse? Car, semblables aux enfans, les vieillards ont toujours la manie de tenter des entreprises au-dessus de leurs forces. »

L'indifférence qui est attachée à cet âge est donc un bienfait de la nature; et les vieillards libidineux devraient assez se connaître pour ne plus fatiguer les belles de leurs promesses fastueuses et ridicules, et s'écrier avec Parny :

Ah ! l'on devrait cesser d'aimer
Du moment qu'on cesse de plaire!

SECTION SEPTIÈME.

Symptomatologie.

Avant de soumettre au lecteur les observations d'anaphrodisie que j'ai recueillies dans les deux sexes, je vais retracer les symptômes propres à cette névrose de l'appareil génital.

Idiosyncrasie propre à l'anaphrodisie par défaut constitutionnel, les causes morales n'offrant aucun type particulier.

Les sujets de ce genre ont le teint pâle, la face imberbe, la voix claire et perçante; ils sont faibles par caractère, sans énergie, indolens et peu actifs; on les voit toujours tristes, efféminés, mornes, pensifs; ils sont la plupart fourbes,

cruels, insensibles et jaloux. Leurs testicules sont flasques, exténués; ils ont les cordons spermatiques grêles, le scrotum humide, la verge assez bien conformée, mais avec défaut d'action des corps caverneux, peu susceptibles de se dilater, et encore moins de conserver leur gonflement; le gland ridé sous le prépuce, insensible au prurit vénérien.

(1) Le chatouillement, dit M. Sedillot (*Nouv. Dict. des Scienc. Méd.*), s'opère en titillant les nerfs d'une partie par des attouchemens doux.... « Cette aptitude au chatouillement peut cependant être émoussée, et la pulpe nerveuse être, en quelque sorte, encroûtée par des circonstances particulières. Il est aisé d'en faire la remarque chez les personnes qui ont éprouvé de violentes maladies, chez les sourds, chez les punais, chez les anciennes nourrices, chez les Messalines. »

Le conduit auditif, l'organe olfactif, les mamelons et l'utérus offant un appareil nerveux doué de la sensibilité la plus promptement irritable, si le chatouillement léger porte dans les sens l'empreinte de la volupté, s'il enivre l'âme et excite le sourire, le chatouillement plus fort porte aux organes irritables le trouble, la douleur et quelquefois la mort, si l'individu est d'une constitution irritable

Les sujets, au contraire, affectés d'anaphrodisie par influence du moral, n'ont aucune aberration extérieure des organes sexuels, et sont même la plupart très-bien conformés.

PROPOSITION VIII.

L'impuissance est locale et éventuelle, lorsqu'un individu, doué d'une certaine vigueur et d'un tempérament d'ailleurs bien constitué, éprouve, par influence morale, une faiblesse et une inertie marquée des organes génitaux exclusivement.

Les personnes prédisposées à l'anaphrodisie par excès d'amour et de sensibilité, le sont constitutionellement à la mélancolie. En général, les hommes au tempérament ardent, aux cheveux et sourcils noirs et épais, aux yeux brillans et cernés, au regard fixe et inquiet, cherchant la solitude, rêvant, soupirant sans cesse, doués d'une imagination féconde et ardente, susceptibles d'irrascibilité, livrés aux travaux pénibles et énervans de l'imagination, malheureux dans leurs amours, tous ces hommes, dis-je, quoique fortement constitués, sont

frappés quelquefois de cette anaphrodisie éventuelle. Une observation que nous avons recueillie à Saint-Domingue, vient à l'appui de cette proposition.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Histoire de M. R***, capitaine de Corsaire, anaphrodite avec un tempérament robuste.

Pendant mon exercice à Saint-Domingue, je reçus aux Gonaïves, où je me trouvais alors pour recueillir les productions naturelles de la rade, la lettre suivante, en forme de mémoire à consulter.

Port-au-Prince, le 7 mars.

« Monsieur,

« Un de mes amis, qui ne veut point être « nommé, mais plein de confiance en vos lu- « mières, me charge de vous consulter sur les « points suivans :

« Monsieur R***, âgé de 29 ans, d'une stature « ordinaire, d'une taille carrée et trapue, à

« peau basanée, à cheveux noirs, durs et
» épais, aux lombes velues, aimant l'étude et
« s'y appliquant sans cesse, malgré les fatigues
« de son état, d'un tempérament bilieux et
« très-irrascible, est enthousiaste dans ses désirs
« et dans ses actions.

« Au retour d'une croisière, il devait épouser
« une jeune personne dont il est si éperduement
« amoureux, que le souvenir seul de l'objet aimé,
« soit dans les songes, soit éveillé, s'il fixe son
« portrait, provoque chez lui une émission de
« liqueur séminale accompagnée d'un spasme
« et d'une violente palpitation. »

« M. R*** est doué d'un tempérament très-ardent, très-lascif, et il est très-jaloux. Au seul toucher de celle qu'il adore, et qu'il ne peut fixer sans larmes de ravissement, il est ému, il se trouble...., il lui survient un enrouement et un tintement d'oreilles suivis d'éjaculation, surtout s'il a reçu ou donné un baiser. »

« M. R*** vient d'être uni à l'objet de ses vœux; mais, hélas! il ne peut offrir à son épouse qu'une faible preuve de son amour. Vaillant champion loin de sa belle, anéanti lorsqu'il s'en approche, la nature est rebelle à

sa volonté. En vain il accuse un organe capricieux qui dément ses brûlantes protestations, M. R***, impuissant pour son épouse adorée, malgré ses vains efforts, devient furieux de honte et de dépit, en la voyant pleurer de la crainte de ne point être aimée.

« Les désirs de M. R*** sont toujours violens, depuis sept mois qu'il est soumis à cette fatale impuissance ; mais veut-il, sous les lois de l'hyménée, prouver à sa dame l'ardeur de sa passion ? au moindre contact, à la vue seule de tant d'attraits, frappé de vertiges, il frissonne, ou plutôt frémit d'aise ; soudain de tout son corps transude une sueur abondante, mais l'organe générateur est humilié, l'émission a lieu sans érection, quand bien-même il réitère jusqu'à quarante ou cinquante fois les préliminaires de l'acte du coït, contrariété que, d'après son aveu, il n'a jamais éprouvée avec une femme qui lui est indifférente, et pour laquelle les sens seuls ont parlé. Une des remarques de M. R***, c'est que son sommeil, depuis deux heures du matin jusqu'à sept, et surtout au point du jour, est accompagné d'un priapisme si violent, qu'il en est réveillé à plusieurs reprises. »

« Si l'état qui inquiète M. R*** provenait d'épuisement, il n'éprouverait point d'érection, ce symptôme heureux qui prédit un plaisir prochain.

« Mon ami est désolé de cette position, Monsieur, et il croirait presqu'aux filtres, s'il était du temps de Tibulle. Cette pénible situation le jette dans une profonde mélancolie d'où il ne sortira que grâce à vos conseils, après lesquels il soupire avec ardeur.

« Je suis, etc....

« *Signé* G....N. »

Le particulier dont il est question se présenta chez moi, d'après ma réponse ; et, en le voyant, je fus vraiment étonné d'un effet que l'énergie de son tempérament et l'apparence de sa forte constitution ne semblaient pas devoir supposer. Je le questionnai longuement, et en rapprochant les probabilités, je me convainquis que M. R***, malgré l'énergie de son caractère et la force de sa constitution, était susceptible d'anaphrodisie passagère, indirecte et éventuelle. (Voyez les *propositions* suivantes.)

PROPOSITION XII.

Par impuissance passagère.

L'impuissance est passagère toutes les fois qu'elle dépend d'une cause qui n'a dû affaiblir que momentanément les organes générateurs, ou d'une affection morale qui a pu suspendre l'activité de ces organes, mais dont la cessation les laisse libres ensuite de remplir les fonctions auxquelles la nature les a destinés.

1° Par des désirs trop empressés, et une imagination trop ardente;

2° Par la crainte de n'être point aimé;

3° Par l'extase qui lui survenait en considérant à demi-nue cette épouse adorée, douée des plus belle formes;

4° Par suite d'une continence peu habituelle à laquelle sa vigueur s'opposait;

5° Par une extrême susceptibilité nerveuse;

6° Par une imagination exaltée qui faisait de son cerveau le centre de l'action pour lors éloignée de l'appareil génital.

PROPOSITION X.

Par impuissance indirecte et éventuelle.

L'impuissance est indirecte ou éventuelle, lorsquelle existe nonobstant la vigueur du tempérament et la bonne conformation des parties génitales, et qu'elle est due à la concentration des forces vitales sur un point quelconque.

Tel homme énervé, en voyant une femme nue, sent renaître ses désirs et ses facultés; tel autre, pudique et consumé d'un amour pur qui n'a pas besoin d'excitation, en serait frappé d'anaphrodisie. Un des symptômes de cette névrose, chez l'homme ardent et fortement passionné, c'est l'éjaculation sans intromission, ou syncope génitale en plus, tandis que le défaut d'érection et de liqueur séminale réunies, annoncent l'anaphrodisie par frigidité, ou syncope génitale en *moins*.

L'afflux du sang vers les corps caverneux, qui doit produire l'érection, étant suspendu, et son reflux subit vers le cœur ou le cerveau ayant lieu par l'influence d'une imagination alarmée

et libidineuse, la syncope génitale est bientôt déclarée. « Le coït, pour être bien fait, dit Fodéré, veut la complaisance, la tranquillité, le silence et le secret. Il est arrêté comme par enchantement, par le bruit, la frayeur, la crainte, la publicité, la défiance en ses propres forces, la jalousie, le mépris, la répugnance, la malpropreté, un amour trop respectueux, et tout ce qui peut alarmer l'imagination. »

D'après cet exposé, il nous fut facile de prononcer que M. R*** était momentanément frappé d'anaphrodisie, 1° par des désirs trop empressés; 2° par l'effet d'un amour trop violent, ou par la méfiance en ses propres forces, etc. Mais reprenons la suite de cette observation.

En effet: M. R*** était assujéti à de fréquentes syncopes génitales par un transport soudain de l'énergie vitale vers le cerveau. Les affections de l'âme, en accélérant les mouvemens de systole et de diastole, exaltent la tonicité des fibres, et c'est presque toujours dans l'abdomen que commencent les désordres qui les suit, en irradiant de l'épigastre (séjour du désordre des passions) vers le cerveau. Tout semble se porter au cerveau et au cœur, lorsqu'on est éperduement amou-

reux d'une femme, et qu'on se trouve auprès d'elle. Les fonctions sont suspendues, ou se font mal, la bouche se dessèche, la salive s'épaissit, etc.

Pourquoi ces sueurs copieuses, ce frisson perturbateur qu'éprouvait M. R*** en s'approchant de son amante adorée? Par un excès d'amour et de désirs; et « parce qu'un homme fortement épris, dit M. Pariset (mot aiguillette du *Dict. des Scienc. médic.*), perd, par la vivacité de sa passion, la faculté d'en posséder l'objet. » L'impuissance momentanée, que provoque la timidité ou l'excès de désirs, s'annonce par une transpiration soudaine et excessive. Cette excrétion surabondante provient de ce que le sang, trouvant pour sa circulation des obstacles dans les vaisseaux mésentériques qui, dans toute affection morale débilitante, se trouvent gonflés et remplis d'un sang noir et épais, le sang, dis-je, se reporte vers les parties supérieures, active le cerveau, et prive, par sa rétrocession vers cet organe, l'appareil génital de sa vigueur.

Pourquoi M. R*** conservait-il ses facultés viriles auprès de certaines femmes, et devenait-il anaphrodite auprès de certaines au-

tres? Il était puissant, par exemple, et toujours apte au coït, avec une femme qui lui était indifférente, et pour laquelle son imagination ne faisait aucuns frais aux dépens de l'organe génital; alors ses sens obéissaient à l'impulsion matérielle de la nature, et à la vigueur de sa constitution. C'est par suite de cette tranquillité mentale qu'il était également disposé aux embrassemens amoureux, et puissant avec une négresse qu'il n'aimait pas, et avec une femme qu'il avait déjà connue.

Souvent aussi M. R*** devenait impuissant auprès d'une maîtresse chérie dont la conquête lui était assurée, et dont le tendre abandon présageait la victoire. Cette syncope génitale était le résultat d'une expansibilité subite de l'énergie vitale, d'une irradiation du principe génital; et la dépense du fluide excrété de ces sueurs débilitantes et de ces palpitations incommodes, la volupté qu'il se promettait de goûter et de faire goûter, occupant exclusivement et sans relâche son imagination, toute la scène se passait au cerveau, et il ne restait plus de stimulus ni d'action pour l'appareil génital, ainsi qu'il arrive souvent aux hommes de lettres, aux

orateurs, et en général à ceux qui occupent continuellement leur mémoire.

Pourquoi M. R***, enfin, était-il impuissant avec une femme trop licencieuse en propos, quoique les actions de la belle fussent ou semblassent capables de provoquer ses désirs? Parce que M. R***, quoique éperduement amoureux et vigoureusemeet constitué, était délicat dans sa passion, et qu'à moins d'être crapuleux et blâsé sur les doux préludes de l'amour, on aime à rencontrer dans une maîtresse de la candeur et des caresses décentes dont on n'ait point à rougir.

On peut trouver la volupté
Au sein même de l'innocence.

CHAPITRE VII.

Tout ce qui précède sert à prouver, selon Venette, que c'est à la femme de recevoir les impressions de l'homme pour devenir féconde ; au lieu qu'il faut des machines à l'homme pour le faire agir, et peu de choses pour l'en empêcher. Si son *imagination est blessée par les désordres indécens de la femme, si elle est émue par sa beauté*, ou dégoûtée par sa laideur, ses parties amoureuses lui refusent l'obéissance qu'elles lui doivent. Si un homme aime avec trop de passion, si la pudeur ou la timidité ne peuvent souffrir les amorces de l'amour, si les courtisanes ont épuisé ses forces, dira-t-on avec l'empereur Néron, que l'aiguillette a été nouée ?

Je reçus, après quelques jours de traitement, une lettre de M. R***, enchanté du miracle pré-

tendu opéré en sa faveur. Il m'annonçait, comme un prodige, qu'enfin il avait rompu la barrière et pénétré dans la lice du plaisir. Il me confiait qu'il parcourait aisément cette arène lorsqu'il n'y était pas préparé par son imagination, et qu'il y était toujours reçu en vainqueur toutes les fois qu'il se livrait inopinément aux embrassemens amoureux.

« Voulez-vous rompre toutes sortes de charmes en amour? Soyez sobre, modérez vos passions, et ne soyez ni trop lent, ni trop ardent en amour (1). »

SECONDE OBSERVATION.

Histoire du général Q......, anaphrodite à la suite d'excès commis avec les femmes.

Le général Q....., âgé de quarante-trois ans, de moyenne complexion, petit de taille et fluet, d'une peau blanche, colorée, ayant les cheveux

(1) Voyez les détails du traitement médical, sect. VI.

blonds, fins et peu épais, d'un tempérament sanguin, et d'une extrême susceptibilité morale et physique, me consulta sur l'état d'anaphrodisie qu'il éprouvait depuis son séjour à Saint-Domingue, où cependant l'influence du climat, la nature des alimens, et surtout la vue des femmes nues et leur molle langueur, auraient dû réveiller chez lui des organes assoupis par les excès qu'il avait précèdemment commis en Europe.

Ardent en amour, voulait-il engager une action? s'il éprouvait quelque résistance physique de la part de la jeune nymphe qu'il obsédait de ses caresses stériles, ou si le moral était troublé par des désirs immodérés ou par la crainte d'échouer dans sa tentative amoureuse, il était incontinent frappé de dyspermatisme sans érection.

Tel époux de bonne mine,
De grand air, de taille fine,
Pour les combats d'amour paraissant un trésor,
Dont l'épouse, en confidence,
Dit, après l'expérience,
Tout ce qui reluit n'est pas or.

(L'abbé de Chaulieu.)

On verra, section VI, le traitement qui a tiré ce favori des belles de l'opprobre à laquelle il était asservi par le trouble de son imagination alarmée.

TROISIÈME OBSERVATION.

Histoire de M. D. P., habitant du quartier de l'Artibonite, île de Saint-Domingue.

Impuissance par défaut de confiance en ses forces.

M. D.. P..., habitant de Saint-Domingue, âgé de quarante huit ans, mais d'une assez forte complexion, était séparé depuis long-temps, par suite des crises révolutionaires, d'une épouse tendrement aimée: il apprend qu'elle doit bientôt arriver de la Jamaïque. Déjà redoutant les effets d'une continence sévère, qu'il avait observée pendant trois années d'absence, son imagination lui peint les suites de cette privation matérielle, comme devant contrarier le bonheur d'une ten-

dre réunion, et il doute de la possibilité d'un parfait rapprochement physique, il se méfie de ses forces, et voila son malheur. Cependant il ne peut plus rester dans l'incertitude; le vaisseau qui transporte Madame D... P.... doit mettre à la voile le lendemain pour se rendre de la Jamaïque à Saint-Domingue. Transporté d'amour au souvenir des douces voluptés qu'il a goûtées auprès de son épouse, et ne voulant point l'éloigner de son imagination, M. D.. P.. fait venir une jeune mulâtresse destinée à éprouver seulement une fois ses dispositions à la lutte amoureuse. Cette lutte s'engagea; mais soit qu'un excès d'amour conjugal, soit qu'un besoin impérieux trop long-temps retenu, ou que le défaut d'exercice des organes générateurs leur eût fait perdre l'énergie de leurs fonctions, ou qu'une funeste défiance en ses propres forces lui ait été fatale, jamais il ne put entrer en lice. Voilà mon homme désolé, pleurant, qui congédie son mannequin, désespérant de pouvoir prouver son amour, et de dignement célébrer le retour de son épouse.

C'est dans ces entrefaites que M. D. P. vint me trouver, pour me faire part du projet qu'il

a conçu de prendre des pastilles vénitiennes. On doit présumer que je me gardai bien de les lui conseiller. Je lui prescrivis, au contraire, quelques émulsions, des bains; je rassurai principalement son imagination craintive, et je lui donnai, enfin, les mêmes conseils qu'à M. R***, avec quelques modifications seulement, en raison de la différence des constitutions. Un homme sanguin et âgé de 48 ans, dont les passions sont modérées, doué d'ailleurs d'un tempérament chaud et humide, quoique aimant éperdument, n'avait pas les facultés physiques de M. R***, âgé seulement de 28 ans, dans la vigueur des passions tumultueuses, doué d'ailleurs d'un temment chaud, sec, bilieux et mélancolique, qu'on reconnaît plus lascif que le premier, ainsi; quoique les deux individus éprouvassent une émission trop prématurée de semence, elle était due, à la vérité, dans l'un et l'autre cas, à une affection morale et au grand travail de l'imagination; mais elle était accompagnée de modifications relatives à l'âge et à la constitution.

M. D. P. ayant suivi mes conseils, et convaincu qu'il fallait attendre paisiblement l'heure de la nature, prouva à son épouse qu'il s'était conservé

le même, et que l'absence n'avait pu éteindre des feux que le retour, au contraire, avait rallumés, en ravivant ses fonctions procréatices, puisqu'il devint père l'année suivante.

« En général, dit Venette, quand les vapeurs d'une semence fermentée par le désir et la tension de l'imagination sont mêlées parmi le sang et le suc nerveux, il en résultera toujours un écoulement spontané.

QUATRIÈME OBSERVATION.

Exemple d'anaphrodisie chez la Femme, par effet de l'imagination.

PROPOSITION XLVIII.

Par la conformation particulière de ses organes, la femme peut toujours se prêter aux transports amoureux de l'homme, sans y être appelée ni par ses goûts, ni par ses désirs; mais alors elle n'y joue qu'un rôle purement passif; et, au milieu de cet abandon, de cette complaisance, ou, si l'on veut même, de ce sacrifice, ses organes peuvent être absolument endormis et inactifs.

J'ai été consulté, à Cadix, pour une jeune Espagnole affligée d'anaphrodisie éventuelle par suite d'une imagination craintive. Agée de dix neuf ans, jolie, gaie, vive, enjouée, et d'une constitution robuste, elle idolâtrait un jeune Français, bien digne de son amour, et avec lequel elle vivait clandestinement; mais elle s'efforçait en vain de lui prouver tout l'excès de sa passion. Elle provoquait elle-même des ébats amoureux, mais elle parvenait très-rarement au but du plaisir qu'elle s'était proposé. Son imagination s'enflammant par la crainte d'être soupçonnée infidelle ou indifférente, toute la scène se passait au cerveau, et les parties sexuelles, par le reflux du sang, étaient privées du prurit qui produit et constitue la volupté.

Dona T..... (c'est le nom de l'Espagnole) inventait mille caresses; elle multipliait, sans être plus heureuse, la forme de ses étreintes agaçantes et langoureuses; mais voyant que, malgré ses tendres soins, la volupté, au milieu de son trouble et de son agitation, ne pouvait l'atteindre, elle se dépitait, pleurait, promettant à son ami plus de succès au premier rendez-vous, succès qui eût été certain, si dona T. eût laissé

agir seulement les forces physiques, et qu'elle eût détourné de son imagination le travail inquiet qui s'opposait à ses plaisirs. Certes, dans cet état d'orgasme et d'une passion ardente, le mot *frigidité* serait déplacé, et doit être remplacé, selon moi, par celui de *syncope génitale.* Le traitement que j'indiquai en pareil cas, est celui de la première et de la seconde observation.

On peut assurer avec vérité, dit le docteur Fournier, que « telle femme qui commence le coït avec haine, finit avec amour quand le transport du plaisir ravit sa volonté. » Ce n'est que dans ce cas que l'imprégnation peut avoir lieu. « *Plurima sunt exempla* (*Dissert. Adam. Mol.*, p. 21) *puellarum violenter defloratarum fœminarum que violenter compressarum, quæ tamen et conceperunt invitæ, et peperunt feliciter.* »

CINQUIÈME OBSERVATION.

Exemple d'anaphrodisie chez la femme, à la suite d'excès dans les plaisirs de l'amour.

PROPOSITION XLIX.

Il suit de la proposition pécédente, que si l'on

considère l'anaphrodisie comme résultant de l'impossibilité physique d'exécuter le coït, les femmes ne pourront en être affectées que par l'altération organique des parties essentielles à la génération, et que les causes physiques ou morales propres à affaiblir ces parties ou à troubler leurs fonctions, ne pourront mettre la femme dans l'impossibilité absolue de se prêter aux désirs de l'homme; mais si le coït parfait, ou la véritable copulation dépend du concours égal et réciproque des deux sexes, la femme peut rencontrer, de même que l'homme, des circonstances qui, chez elle, éteignent le feu de ses désirs, paralysent ses organes, et la rendent ainsi, soit momentanément, soit constitutionellement, anaphrodite.

J'ai connu à Charles-Town, ville des États-Unis, une jeune femme charmante, douée de toutes les grâces naturelles, âgée de trente ans, c'est-à-dire embrasée du feu des passions; elle éprouvait les langueurs de l'anaphrodisie; mais cette suspension des délices de l'amour était due à des excès auxquels elle s'était précédemment livrée avec son amant, ce qui la reportait dans la classe des filles publiques blâsées physiquement sur le plaisir des sens, et dont les

organes énervés ne sont plus susceptibles d'agacemens et de la sensibilité exquise qui leur est nécessaire pour le parfait accomplissement du coït. Dans ce cas :

Elles n'ont plus de plaisirs innocens,
La volupté fuit leur couche infidelle,
A peine, hélas! s'il leur reste des sens!
(F. VAISSIÈRE.)

On dit aussi que..

Le Plaisir est fils de l'Amour,
Mais c'est un fils ingrat qui fait mourir son père.
(PANNARD.)

J'ai exploré à Saint-Domingue une mulâtresse très-lascive, qui, après s'être livrée à des excès avec un capitaine de vaisseau marchand, et confuse, malgré la friction agaçante, de ne plus éprouver de volupté avec son amant, s'emparait des fonctions viriles, en s'élançant au-dessus des plaisirs par une place qui ne lui était pas destinée.

« La volupté, dit M. de L...., peut sourire en voyant cette métamorphose; l'hymen n'aura pas à s'applaudir de la complaisance de l'homme qui laisse usurper ses fonctions (tome 1er, page 298.)

Cette même mulâtresse conseillait à ceux de ses amans, qui étaient peu disposés à entrer en lutte amoureuse avec elle, soit par une torpeur des parties génitales, soit par une trop grande activité de leur imagination, de marcher pendant quelques instans, nu-pieds, sur un terrain frais, afin, disait-elle, de faire refluer le sang vers l'appareil du plaisir; mais tous ces moyens sont illusoires quand l'imagination est vivement frappée, et c'est en vain qu'on voudrait provoquer, avec leur aide, les momens si doux et si promptement écoulés dans lesquels l'amour et la volupté moissonnent nos forces. Il est aussi des femmes qu'une constitution froide rend rebelles aux attraits de l'amour, et insensibles à ses plaisirs; d'autres qui, avec le plus grand désir, n'éprouvent aucune sensation, et pourtant en procurent de bien voluptueuses!

En général, la coquette ne partage point l'ivresse de l'amour, ou bien elle en goûte les faveurs sans délire, en faisant consister toute sa félicité à tourmenter ses adorateurs. Une femme langoureuse, au contraire, pensant plus à elle, sait savourer lentement et à longs traits la coupe du plaisir.

SECTION HUITIÈME.

Hygiène.

Le savant professeur Hallé ayant ingénieusement divisé en six classes les choses improprement appelées non naturelles, nous comprendrons et nous examinerons d'après lui :

1° Dans les *circumfusa*, le climat, l'air, le froid, la chaleur, la lumière, les saisons, la pluie et les brouillards.

2° Dans les *applicata*, les vêtemens, les bains, les frictions, les onctions, les lotions.

3° Dans les *ingesta*, les substances alimentaires.

4° Dans les *excreta*, l'adjection alvine, l'urinaire, celle menstruelle, des lochies, du sperme et des larmes; l'épistaxis ou saignement de nez,

le flux hémorrhoïdal et la suppuration des plaies.

5° Dans les *gesta*, l'action involontaire des muscles et des organes, les veilles, le sommeil, le mouvement et le repos.

6° Dans les *percepta*, les fonctions dépendantes des nerfs de la vie animale. Les sensations, les affections de l'âme et les fonctions intellectuelles.

L'exposé de l'anaphrodisie, considérée sous le rapport hygiénique, peut donc se réduire aux divisions précédentes. Ayant plus fréquemment observé cette affection pendant mon exercice aux Antilles qu'en Europe, je vais tracer des tableaux que m'ont fournis l'observation et la pratique.

PROPOSITION XXXVI.

L'impuissance peut encore être produite par l'influence d'une température extrêmement chaude, ou excessivement froide.

CIRCUMFUSA.

La température de l'île de Saint-Domingue, située entre les dix-huitième et vingtième degrés

de latidude, température inconvenable aux Européens, subit, chaque année, deux révolutions par l'influence des deux saisons éminemment distinctes, la saison des *pluies*, et celle des *secs*. La température de la saison des pluies est chaude, humide, pourrissante, altérant tous les organes pourvus de sensibilité et d'irritabilité. Celle des secs est plus âpre; cet air salin et brûlant agit immédiatement sur les poumons des nouveaux débarqués, les comprime, les flétrit comme des fleurs, porte dans le sang une effervescence tumultueuse, dans le traitement de laquelle il faut agir avec prudence. Cette effervescence passée, on se porte bien. La nature s'étant débarassée des parties trop phlogistiques du sang, qui ne conviennent pas dans un pays où l'air et les alimens l'échauffent toujours, l'orgasme s'apaise.

L'air des montagnes y est plus salutaire que celui des plaines, en ce qu'elles sont boisées, et que le fluide y est nourri d'oxigène presque pur, produit par les émanations odoriférantes des riches végétaux qui embellissent avec enchantement ces contrées jadis si fortunées.

L'air de la plaine, au contraire, desséché et

brûlant contient plus d'azote, et est en grande partie dépourvu de son élasticité et de son principe oxigène, par l'action du calorique qui le pénètre, et en dépense toutes les parties vitales. Pour rendre artificiellement à l'air, dans les épidémies qui désolent les Antilles, l'oxigène qu'il a dépensé par l'absorption d'une chaleur fixe et continuelle, on y parvient, dans les hôpitaux, ou dans les maisons qui servent de refuge aux malades attaqués de la fièvre jaune, à l'aide de l'appareil désinfectant de Guyton-Morveau, et mieux encore avec le chlorure de Labarraque, et des branches de feuillage vert qu'on renouvelle plusieurs fois le jour, et par l'usage d'acide muriatique oxigéné, en aspersions, en boissons et en lavemens.

Il existe ensuite aux Antilles des modifications dans l'air, d'après le site et les localités : on apprécie, dans les villes du Cap et du Port-au-Prince, ces différences sensibles que j'ai fait connaître dans l'ouvrage publié en 1809, sous le titre de *Voyages d'un Naturaliste*, etc.

L'impression d'un air raréfié ou trop brûlant, l'action du soleil et de la lumière excitant une transpiration débilitante, disposent donc à l'a-

naphrodisie. Les parties les plus fluides s'évaporent, les sécrétions sont suspendues, la circulation troublée, est ralentie, et les systèmes nerveux et lymphatiques sont frappés de stagnation; enfin le calibre des vaisseaux, d'abord dilaté, se rétrécit par éréthisme et racornissement de toutes les parties, de là les hémorrhagies que produisent les chaleurs excessives.

La nature énervante du climat sous la zone torride, ou les chaleurs de la canicule en Europe; les transpirations excessives qu'on éprouve de part et d'autre sous une température brûlante, les alimens, aux colonies, plus échauffans que substanciels; la chaleur permanente; qui laisse à peine le temps de réparer; les relâchemens naturels de la fibre que la saignée provoque elle-même; l'appauvrissement du sang, dû à l'air salin des rivages; la dissolution par l'influence scorbutique, scrophuleuse et syphylitique, tout condamne, aux Antilles principalement, les évacuations débilitantes dans la plupart des maladies aigues où les toniques sont seuls indiqués; c'est pouquoi la moindre impéritie, dans le traitement d'un convalescent par exemple, le conduit à l'anaphrodisie. En effet, si, en Europe,

où tous les alimens tournent au profit de l'économie animale, on craint l'asthénie dans les fièvres ataxiques, que sera-ce aux Antilles et dans les pays chauds, dont la température provoque une transpiration excessive et énervante, principalement dans certaines colonies, où la nourriture frugale se réduit souvent aux viandes et aux poissons salés, aux racines du pays et à ses fruits, plutôt délayans que nutritifs ; où les boissons échauffantes raréfient, volatilisent naturellement la partie sulfureuse et phlogistique du sang, et ne donnent point à redouter la pléthore ni les phlogoses qui ne sont qu'éphémères chez les sujets acclimatés? Cette raréfaction donnant au sang un mouvement accélérateur, multiplie les pulsations des artères, et trompe ainsi le médecin inexpérimenté, qui n'observe dans ce cas qu'une fausse pléthore : de là la prostration des forces, si la saignée est ordonnée, ainsi que l'a également éprouvé le docteur V. Bally, médecin de l'expédition du général Leclère.

Pour chercher à prouver l'inutilité de la saignée dans les Antilles, j'ajouterai que pendant mon exercice à Saint-Domingue, au milieu des

hôpitaux, je ne l'ai ordonnée que très-rarement. Malheur donc, en ces pays, aux malades confiés aux plébotomaniaques qui y font toujours des victimes. Que ne doit-on pas, même en Europe, à la sage clinique du professeur Pinel, qui ménage sévèrement ce principe vital, et se méfie presque toujours des suites de ce moyen débilitant! Cet ami de la nature dirigeait toujours les jeunes praticiens dans le vrai sentier de l'art, qu'il a su éclairer du flambeau de sa docte expérience.

La moindre imprudence dans la pratique, à Saint-Domingue et aux Antilles, peut conduire à des résultats funestes et à des erreurs irréparables. Le régime sous-tonique, et principalement la saignée mal administrée, prématurent l'invasion de la maladie, troublent les fonctions vitales, et altérant les forces du malade, disposent les systèmes à la désorganisation. Il serait donc téméraire d'ordonner la saignée à un nouveau débarqué, comme on ne la prescrit que trop souvent, s'il est faible de complexion, ou s'il doit habiter des endroits humides et marécageux. Cette règle cependant subit une exception, si l'individu offre une large stature, un

rehaut dans le coloris, des évacuations périodiques, et une céphalalgie accompagnée d'un pouls dur et serré. Mais je m'aperçois trop tard que ce point de digression appartient plutôt au paragraphe des *Excreta*.

PROPOSITION XXXIII.

C'est à l'influence de la température que les peuples du nord doivent d'être ordinairement très-forts et très-athlétiques, et que chez eux, l'amour n'est point une passion, mais le plus souvent le simple sentiment du besoin; tandis que, dans les pays chauds, cette passion s'exprime toujours de la manière la plus impétueuse, et se présente partout sous l'aspect d'une fièvre brulante.

Sous l'influence d'un ciel brûlant l'exaltation n'est que passagère, et ne peut être long-temps soutenue, tandis que le froid, moins excitant prolonge les facultés génératrices sans les exciter au même degré.

On sait que sous l'influence des climats froids, et sur les mornes élevés et boisés où l'air est nourri d'oxigène par excellence, par l'évaporation de l'arôme des végétaux, les maladies y sont plutôt inflammatoires, parce que le sang y

a plus d'exaltation ; aussi la saignée peut-elle y être applicable. On sait aussi que dans les climats chauds, si le voyageur nouvellement débarqué se trouve habiter une plaine humide et voisine des rivages de la mer , des salines, ou des lagons, les maladies tendent à l'adynamie par défaut d'énergie dans le système vasculaire, et les humeurs à la dissolution, par défaut d'attraction de cohésion. On peut, au reste, consulter sur ce point l'ouvrage immortel du père de la médecine, *de Aëre Locis et Aquis*, et surtout ne point établir de méthode exclusive, mais ne prononcer que d'après la nature morale et physique de l'individu.

En effet, la chaleur excessive de l'été, qui affaiblit, énerve et paralyse, pour ainsi dire, l'appétit vénérien, provoque le plus souvent l'anaphrodisie. Cependant, en raison de ce principe *de Aëre et Locis*, on éprouve le contraire aux colonies des Antilles, parce que l'air salin, les bains de rivière, les épices, le café et autres stimulans, combattent si puissamment les inconvéniens d'une excessive chaleur, qu'on est en tout temps disposé à la lutte amoureuse, et que l'éréthisme y devient habituel.

Que l'on compare cet état valeureux à celui que produisent les glaçons de l'hiver sur l'appareil génital qu'ils atténuent, en portant ses forces de la circonférence au centre de la vie, et en agissant comme répercussifs à l'état du sang, et l'on saura, que dans les pays septentrionaux, on est obligé de couvrir de fourrures les parties sexuelles pour éviter qu'elles ne gèlent et ne se sphacèlent. Le printemps est donc la saison la plus favorable pour l'exercice amoureux. Les sens n'ont point besoin alors d'autres stimulans que ceux tirés de leur propre essence en fermentation. Les testicules, douloureux au toucher, annoncent plénitude et besoin d'épanchement; tous les fluides sortant de leur torpeur, reprennent leur énergie et font circuler les besoins matériels et les devoirs des sens; la nature entière sort de sa léthargie, les zéphirs caressent les fleurs de leur amoureuse haleine, les fiers taureaux bondissent dans la plaine, ou traversent des rivières pour rejoindre leurs génisses, le ramier roucoule près de sa compagne; en un mot, c'est la belle saison des amours.

On pourrait donc émettre cette proposition aphoristique :

Tout moyen débilitant dispose à l'anaphrodisie.

Lorsque, par excès d'amour, on éprouve cette ardeur sèche (1) et brûlante accompagnée du trouble de l'imagination, le vent ou l'air frais tempère cette chaleur extérieure, et, en rafraîchissant le corps, les caresses qu'il prodigue à la peau excitent sa sensibilité, raniment l'énergie surpendue ou éteinte, laquelle se communique bientôt aux organes sexuels. Cette faculté m'a été attestée par M. R***; mais autant un air frais devient excitant, autant le froid excessif, par la constriction spasmodique qu'il opère, anéantit les facultés sexuelles, en s'oppo-

(1) La chaleur sèche est l'un des principaux agens de la sensibilité, en attirant la vie à la périphérie du corps et au cerveau, en stimulant vivement l'appareil biliaire, en desséchant les fibres et les amincissant, en affaissant le tissu cellulaire, et mettant à nu les extrémités sentantes des nerfs, en donnant de la turgescence et une bouillante activité à la circulation. Aussi les complexions des habitans des pays chauds sont nerveuses, arides, bilieuses, extrêmement susceptibles de spasmes, d'exaspération, d'hypocondrie, d'hystérie, de manie et d'autres névroses. (Mot *Exaltation, du nouv. Dict. des Sciences Médicales*).

sant au développement du pénis. Il agit de même en sens inverse d'une chaleur excessive qui absorbe les forces vitales, et énerve les puissances motrices. Toutefois, les hommes du nord sont, en général, plus robustes que ceux du midi, qu'une chaleur excessive épuise, en les privant des propriétés toniques de la lumière.

Le fluide électrique réside dans tous les corps positivement ou négativement. Il décèle sa présence lorsqu'une cause cherche à rompre son équilibre. Ce fluide aériforme, produit par la chaleur et les combinaisons chimiques, se dégage de la terre, parcourt l'atmosphère, et forme les orages. C'est alors, dans ces temps orageux où l'air est pesant et surchargé d'électricité, que les systèmes nerveux et symphatique sont irrités avec fermentation, mais les forces étant anéanties, il y a anaphrodisie.

Dans les temps calmes, au contraire, cette modification atmosphérique devient un stimulant puissant; c'est pourquoi le printemps en accélérant le cours du sang, dispose puissament aux plaisirs de l'amour.

L'été, par sa température thermale et dé-

bilitante, excite, à la vérité, les organes sexuels, mais les énerve par un prurit continuel.

L'automne concentre les forces vitales, mais, en raison de son humidité superflue, elle relâche particulièrement les organes nerveux de l'hypogastre.

L'hiver, par un temps sec, active la circulation; il liquéfie les humeurs, mais il affaiblit les solides, s'il est humide. La neige stimule l'énergie vitale, et le dégel relâche les systèmes.

PROPOSITION XXXVII.

La chaleur constante et élevée, qui généralement affaiblit le ressort des solides et diminue très-sensiblement les facultés motrices, semble ne pas étendre cette influence à la contractilité particulière des organes génitaux; au contraire, dans les pays méridionaux et aux colonies surtout, la chaleur augmente la puissance des facultés vénériennes et diminue d'autant celle des facultés motrices.

Quels concerts d'amour retantissent sous la verdure échauffée des colonies, où la nature n'est jamais en repos, et où tout ce qui environne concourt à la ranimer!

« J'ai, dit Campet (1), spécialement remarqué

(1) *Traité des Maladies des pays chauds.*

en Amérique, avec les Européens retenus tous comme moi, sur les lieux par leur état, que leur influence sur le physique de l'espèce humaine augmente sensiblement la puissance des facultés libidineuses de l'homme, et qu'elle diminue d'autant celle de ses facultés motrices; que la diminution de celle-ci se dévoile dans les gens de peine, lesquels ne peuvent y porter de si pesant fardeau qu'en Europe, et l'augmentation de celle-là, en ce que les signes de virilité s'y manifestent presque sans relâche.

« On observe aussi que cette disposition y fortifie d'autant le penchant naturel qui entraîne les deux sexes l'un vers l'autre, et leur fait sentir plus souvent le besoin de recourir à cette étroite et douce union qui seule peut calmer les feux de l'amour. »

Cet argument détruit la doctrine de Celse, qui ordonne de se priver de coït en été, époque de l'année où les sensations sont exaltées, où tout est amour, et où toute créature ne respire que pour aimer. En général, pour maintenir l'équilibre des fonctions vitales, il faut conserver et entretenir les habitudes dont on n'a pas à rougir.

(Voyez les §§ XXXVI, XXXVII, XXXVIII et LXXXIX, au commencement de cet ouvrage.)

II. APPLICATA.

Les vêtemens trop chauds affaiblissent; ceux de laine, appliqués immédiatement sur la peau (1), excitent par le frottement, et conviennent aux sujets faibles, à ceux dont la fibre est inerte, tandis que ceux plus légers et plus larges conviennent mieux aux tempéramens robustes qui n'ont pas besoin de stimulans, en facilitant

(1) On a vu, § LXXXVIII des Propositions sur l'Anaphrodisie, placé au commencement de cet ouvrage, que « des vêtemens irritans, tels que ceux de laine, appliqués immédiatement sur la peau, en déterminant sur tout le sytème cutané un agacement et un chatouillement continuels, stimulent en particulier les organes de la génération. C'est sous ce rapport sans doute, et pour remporter une victoire plus complète sur les désirs de la concupiscence, que certains ordres voués à la chasteté, s'obligeaient à porter constamment des chemises de laine! Le massage produit le même effet sur le système sensitif.

la circulation et le dévelopement des fonctions vitales.

Les lits de crins, de laine, fortifient, permettant un repos réparateur; ceux de plume énervent.

L'usage immodéré des bains tiédes produisant un relâchement des systèmes musculaires et nerveux, appelle aussi l'anaphrodisie.

Les bains chauds énervent, si on ne cherche pas à rétablir le ton et le ressort des fibres par quelques toniques, des frictions et autres moyens excitans. « Quand le Mougik, ou esclave russe, dit M. Clerc (1), a sué à sa volonté dans le bain, après y avoir mangé de la glace ou de la neige pour favoriser sa transpiration, qui alors devient excessive, il sort du bain tout nu, le corps fumant, et rouge comme une écrevisse cuite, et va se jeter dans la rivière, qui est toujours à la proximité du bain.

Si les glaces de l'hiver s'y opposent, il se contente de s'arroser de la tête aux pieds à plusieurs reprises avec de l'eau qu'il puise dans des trous faits exprès; après cette cérémonie, il endosse

(1) *Histoire naturelle de l'homme malade*, t. II.

un habit de peau de mouton, et va boire un gobelet ou deux d'esprit de grain très - fort. S'il n'est pas en état de s'en procurer, il boit d'une forte bière. Ce bain rend le Mougik gai, alerte, et tout prêt à s'acquitter des plus rudes travaux. C'est ainsi qu'on trempe l'acier. »

Les bains froids sont toniques; ils fortifient la fibre, et détruisent la myotilité nerveuse.

Les lotions stimulantes et astringentes préviennent ou remédient souvent à l'anaphrodisie causée par relâchement.

Les frictions rappellent les forces à l'extérieur, surtout lorsqu'on les administre après un bain.

Les parfums suaves flattent innocemment l'odorat ; ceux aromatiques, au contraire, agacent les nerfs, et provoquent les affections spasmodiques : c'est pourquoi ils deviennent utiles dans l'anaphrodisie. (Voyez le chapitre du traitement curatif; et les §§ LXXX, LXXXIV, XXXVI, XXXVII, LXXXVIII et LXXXIX.

III. Ingesta.

Si, d'un côté, la nature peu substancielle de la plupart des alimens de nos colonies ne pouvant réparer suffisamment les sécrétions abondam-

ment établies, disposent à l'anaphrodisie; d'un autrecôté, l'influence puissante du climat, l'usage des épices et des liqueurs échauffantes, s'opposent aux progrès de ce honteux asservissement et le préviennent. Les femmes de couleur et les négresses savent provoquer des sensations assoupies, par le secours du gingembre, de mets mucilagineux aromatisés, auxquels on donne le nom de *calalou*, lesquels ont une vertu réparatrice et aphrodisiaque.

On fait aussi usage de gibier, de poisson frais et salé : ces derniers alimens ont évidemment la vertu d'exciter les organes sexuels.

Les jeunes animaux dont la chair est tendre et gélatineuse se digèrent facilement, et leur usage répare promptement les forces, mais d'une manière moins durable que celle des animaux adultes.

Le lait et les œufs frais et peu cuits sont aussi, comme on le sait, de puissans analeptiques.

Les fruits acides, tels que les cerises, les pommes, les groseilles, en Europe; les oranges, les citrons, les ananas, les tamarins, les grenades, en Amérique, désaltèrent, ralentissent

le cours du sang, et modèrent son activité.

Les fruits sucrés, tels que les abricots, les fraises, les prunes, en Europe; les mangos, les sapotilles, les cachimens, les corrosols, etc., en Amérique, nourrissent et étanchent la soif.

Les fruits acerbes tels que les coings, les prunelles, les nèfles, les cormes, en Europe; les goyaves, les cirouelles, les anacardes, les icaques, aux colonies, doivent leur saveur styptique à l'acide gallique qu'ils renferment; ils sont astringens.

La viande rôtie pénétrée de tous ses sucs nourriciers convient mieux aux personnes disposées à l'anaphrodisie que celle bouillie qui en est dépourvue. Les alimens épicés altèrent à la longue les fonctions digestives par leur vertu stimulante, mais ils deviennent, par cette même propriété, utiles contre l'anaphrodisie.

L'usage du thé, du sucre, du café, du gingembre, du chocolat, du béthel, agit sur les fonctions nerveuses, les excite, à la vérité, mais finit par les affaiblir.

Les boissons fermentées, le vin, la bierre, le cidre, le vin d'ananas, stimulent et fortifient: l'excès qu'on en fait énerve et détruit la suscep-

tibilité des organes digestifs et sensitifs. Prises modérement, elles disposent aux ardeurs de Vénus, tandis que leur abus conduit à l'anaphrodisie, en paralysant momentanément le système nerveux, ou plutôt en suspendant les fonctions des organes nécessaires pour l'exécution du coït (1).

La sobriété dans les repas, en facilitant la digestion, rend le corps plus dispos et l'humeur gaie. On peut citer à cet égard l'exemple de

(1) Venette prétend que l'humidité et les vents sont deux choses qui sont les plus nécessaires pour la génération, et que l'eau, sous ce rapport, vaut mieux que le vin, en ce qu'elle contient plus d'air. Il est cependant une qualité d'eau dans des villes exposées aux vents chauds (*Hipp.*, *de Aëre et Locis*), c'est-à-dire aux vents qui s'élèvent entre le levant et le couchant d'hiver, à qui sont couvert des vents du nord, et sont abondantes en eaux; mais ces eaux sont impures et pesantes. Des personnes obligées de s'éloigner pour quelque temps du lieu qu'elles habitaient, et où elles faisaient usage des eaux dont parle notre immortel observateur, sont devenues fécondes dès qu'elles en ont cessé l'usage. (M. de L., tom. 1, p. 331). En général, les citadins, sous pareille exposition, ont peu de force et de vigueur.

Cornaro, noble Vénitien qui fut affligé jusqu'à quarante ans de plusieurs infirmités, et qui recouvra une santé robuste par un régime austère, et en se réduisant à douze onces de nourriture et à quatorze onces de boisson par jour. Cette sobriété d'ailleurs dispose aux plaisirs de l'amour. Il ne faut pas confondre la sobriété avec le jeûne forcé, qui vicie les humeurs, et ôte les forces. « Si par le régime, dit Buchan, on peut atténuer ou condenser les fluides, les rendre doux ou âcres, les coaguler, ou les délayer dans presque tous les degrés possibles, l'effet du régime sur les solides n'est pas moins considérable. Les différentes espèces d'alimens ressèrent ou relâchent les fibres, augmentent ou diminuent leur sensibilité, leur mouvement, etc.

Il est donc évident que la nourriture fournie abondamment dans la jeunesse, qu'une nourriture succulente et qui rafraîchit plutôt que d'échauffer, sont des moyens de fortifier les individus, de prolonger leur accroissement, et de leur procurer, quand ils sont d'ailleurs bien constitués, une très-grande taille; une éducation contraire produit nécessairement des effets opposés.

(Voyez §§ XXVIII, XXIX, XXX, LXX, LXXI, LXXII, LXXIII, LXXIV, LXXV, LXXVI, LXXVII, LXXVIII, LXXIX, LXXXI et LXXXIX.)

IV Excreta.

On comprend sous cette acception les excrétions naturelles, celles accidentelles et celles artificielles.

Parmi les excrétions naturelles qui conduisent à l'anaphrodisie, on peut distinguer les transpirations excessives, et la trop fréquente émission du sperme.

Parmi celles accidentelles, l'incontinence d'urine, le diabètes ou phtysurie sucrée, le flux hémorroïdal excessif, et autres évacuations immodérées.

Parmi celles artificielles, les saignées trop fréquemment administrées, etc.

« De toutes les divisions modernes sur les sécrétions, dit M. le professeur Richerand (1), la meilleure est celle de M. Fourcroy : elle est bien préférable, comme l'a reconnu Vicq-d'Azir,

(1) *Elémens de Physologie*, t. I, p. 406, 3e édit.

à celle que Haller a publiée dans sa *physiologie.* M. Fourcroy reconnait six classes d'humeurs : 1° celles qui tiennent des sels en dissolution, telles que la sueur, l'urine : il les nomme salines ; 2° les fluides *huileux inflammables* qui ont tous un certain degré de consistance et de concressibilité : de ce nombre sont la graisse, le cerumen des oreilles, etc. ; 3° les liqueurs savoneuses telles que la bile, le lait ; 4° les humeurs muqueuses, comme celles qui lubréfient la surface interne du tube intestinal ; 5° les humeurs *albumineuses,* parmi lesquelles on doit ranger le sérum du sang ; 6° les humeurs *fibrineuses,* telles que ce dernier fluide. »

S'il est généralement reconnu qu'à l'exemple des animaux en rut (1), la femme soit plus lubrique dans le temps de ses règles, en raison du prurit qu'excite au vagin leur écoulement, on

(1) L'odeur que contracte la femme dans le coït est tellement l'effet de la résorption du sperme, que la jeune vierge, dont la transpiration est presque inodore, acquiert une odeur sensible lorsqu'elle a plusieurs fois subi les approches de l'homme. (Mot Femme *du Nouv. Dict. des Sc. Méd*).

devra en conclure que certaines aberrations du flux menstruel, détourné de ses canaux habituels, laissant ces parties privées de sensations par l'éloignement du sang, les livre à l'anaphrodisie. De ce nombre seront :

1° Cette femme qui, à son troisième enfant, eut un écoulement de sang par le jarret gauche. (*Ephémérides de l'Académie des Curieux de la nature*, année 1670, Obs. 96.)

2° Une autre femme réglée par la bouche. (*Journal de Médecine*, novembre 1757.)

3° Une troisième réglée par les oreilles;

4° Une autre par les mamelles;

5° Enfin une dernière par un bouton situé à la joue. (*Journal de Médecine*, janvier 1795.)

Il sera donc possible que des individus, d'ailleurs favorisés de la nature pour leur tempérament, puissent ressentir les atteintes de l'anaphrodisie, soit par une trop grande effusion, soit par une trop grande retenue de liqueur séminale.

J'ai déjà cité l'exemple d'Avenzoës, qui fit cesser une longue maladie, en ayant recours au commerce d'une femme, pour désobstruer ses vaisseaux engorgés.

(Voyez ci-dessus les §§. des Propositions VIII, XXVII, XXXIII, XXXIV, XXXV, LI, LXXXIX.)

V. Gesta.

Cette classe indiquée par l'action volontaire des muscles et des organes, comprend les *veilles*, le *sommeil*, le *mouvement* et le *repos*.

Les veilles et le mouvement fatiguent le corps, le repos le délasse, et le sommeil devient le réparateur des forces épuisées.

Dans les *veilles*, tous les systèmes sont en exercice. « L'insomnie a lieu lorsqu'on est amoureux (1) parce que le sang porte au cerveau des esprits animaux capables d'agiter fortement ses fibres, et de tenir les nerfs tendus et toujours disposés à recevoir les impressions des objets extérieurs. De fortes impressions passent jusqu'au sensorium, l'âme aperçoit vivement et distinctement les objets extérieurs. »

La longueur du sommeil, comme réparateur, est plus nécessaire aux tempéramens ardens et dont les sensations sont promptement excita-

(1) Dufieu, *Traité de Physique*.

bles, qu'à ceux dont la sensibilité n'est pas autant susceptible.

Le coucher sur un plan horizontal, dit Richerand, est la seule attitude dans laquelle tous les muscles locomoteurs réparent le principe de leur contractilité épuisé par l'exercice. La station immobile n'a que l'apparence du repos.

Autant un exercice modéré favorise le développement des organes, active les systèmes, et fortifie le corps, autant, lorsqu'il est porté à l'excès, il suspend l'accroissement dans la jeunesse, et énerve les forces dans tous les âges: de là l'anaphrodisie dont on peut éviter les atteintes en variant ses occupations, et en faisant succéder à l'étude la gymnastique: le changement salutaire délasse et le corps et l'imagination.

Les femmes sont plus faibles que les hommes, en raison de leurs habitudes premières. Mais dans certaines contrées, en Afrique, par exemple, où elles sont destinées aux mêmes exercices, elles sont très-fortes, et les occupations les plus pénibles leur sont généralement confiées, tandis que les hommes s'occupent de la pêche et de la chasse. Nos îles nous en fournissent des exemples dans les négresses trans-

portées de la côte, et qu'on assujétit à la culture de la terre.

Hippocrate, dans son précieux traité de *Aëre et Locis*, dit qu'une stérilité qui a pour cause l'inaction des époux, ou les excès dans les alimens, cédera souvent à un exercice habituel qu'on devra leur prescrire, et dans le second cas à une sobriété régulière.

« Les repas de nos ancêtres, dit M. de L... (1), étaient simples comme eux. Ils consacraient au repos les heures que le soleil n'éclairait pas... Quels hommes était-ce! quelles femmes avaient-ils pour compagnes! Connaissait-on ces maladies modernes, ces vapeurs, ces suppressions, cette faiblesse d'existence?...... L'ancien chevalier français, après une campagne fatigante, était accueilli par sa dame, qui, d'une main recevait ses armes pesantes, et de l'autre le pressait contre son estomac. Leurs enfans essayaient la lance redoutable avec laquelle leur père avait combattu. Ces armes sont aujourd'hui dans de vieux arsenaux, et l'homme vigoureux de nos jours les regarde avec étonnement. »

(1) *De l'Homme et de la Femme*, t. II, p. 403.

Aujourd'hui, quelle décadence dans l'espèce humaine ! Les hommes les plus oisifs sont, sinon les plus robustes, au moins les plus voluptueux. Toujours occupée du plaisir, l'imagination du Sybarite porté à l'amour l'entretient dans ses désirs, qu'il renouvelle et favorise par des conversations licencieuses et des lectures érotiques. Il use ainsi ses facultés jusqu'à satiété par une pensée toujours portée vers le même objet. Le moment de réaliser arrive : les systèmes nerveux et sensitifs, lassés d'une aussi longue attente, refusent d'obéir ; et voilà l'anaphrodisie !

L'homme, au contraire, accoutumé à un exercice modéré et fortifiant, trouvant dans ses occupations les moyens de se distraire du désir impérieux qui lui rappelle le moment d'un plaisir prochain, repose ainsi son imagination, qui le sert puissamment à son réveil, lorsque le signal du plaisir est donné.

On doit conclure de tout ce qui précède que les veilles excessives, le sommeil trop prolongé, le mouvement forcé, le repos trop court, causent l'anaphrodisie. (Voy. le chapitre VI de la 3e section, et les §§ XXV, XXXI, LII, LIII,

LVIII, LIX, LX, LXI, LXII, LXXXII et LXXXIX.)

VI.

PERCEPTA VEL ANIMÆ PATHEMATA.

« Parmi les *percepta*, dit le docteur Legouas (Hygiène, p. 208), se rangent les sensations, les affections de l'âme et les fonctions intellectuelles.

« Les *sensations* ont des relations directes avec le moral, qu'elles concourent à perfectionner, et avec le physique, qu'elles tendent à conserver.

« Le *plaisir* qui accompagne les sensations répand ses influences expansives dans toute l'organisation : il attache à la vie.

« La *douleur* concentre le plaisir sensitif à l'intérieur, enraie, pour ainsi dire, le jeu des organes, et relâche les liens qui attachent à l'existence. Il est donc naturel de rechercher les sensations agréables, et de fuir celles qui sont pénibles et douloureuses.

« Les *affections de l'âme* sont *actives* ou *passives*. Les premières se remarquent dans la bienveillance, la pitié, l'amitié et l'amour, qui nous attachent à nos semblables ; et dans la colère,

la haine et la jalousie, qui nous en éloignent.

« Les secondes sont agréables dans l'espérance, la satisfaction morale, et pénibles dans la crainte, le dégoût, le découragement.

« Les *fonctions intellectuelles*, ou les travaux de l'esprit, ne sont point étrangers aux influences du plaisir et de la douleur; ainsi la satisfaction qui suit les opérations fructueuses de la pensée délasse l'esprit; le dégoût qui se mêle à des efforts stériles le fatigue et le décourage.

« L'exercice prolongé de la mémoire, du jugement et de la réflexion, est toujours fatigant, tandis que celui de l'*imagination ou du génie excite le cerveau et sympatiquement tout l'organisme.*

« Les sensations répétées, les passions tristes et les études sérieuses, épuisent la sensibilité, et affaiblissent les organes; de là la nécessité de les interrompre, de les varier, et de leur faire succéder l'exercice physique qui rappelle à l'extérieur les forces de la vie, concentrées sur les sens et sur le cerveau. »

D'après ce qui précède, on voit donc que le repos ou le délassement n'est pas moins nécessaire à l'esprit qu'au corps, et que les sensations

trop répétées, les vives affections de l'âme qui alimentent les passions débilitantes ou excitantes, que l'abus des fonctions intellectuelles, affaiblissent les systèmes, et qu'en rallantissant la circulation elles font naître l'anaphrodisie.

(Voyez les §§ XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII, XXIII, XXIV, XXVI, XXXIII, XLIV, XLV, XLVI, XLVII, XLVIII, XLIX, LV, LVI, LVII, LVIII, LXIII, LXIV, LXV et LXXXIX.)

SECTION NEUVIÈME.

ALKOLOGIE OU THÉRAPEUTIQUE.

Traitement curatif de l'Anaphrodisie.

Après avoir donné connaissance des principes constituans de l'anaphrodisie, et avoir indiqué ses causes, ses symptômes, ses accidens, sa simplicité, son état de complication, et la nature de ses périodes, nous allons exposer les méthodes curatives que nous croyons le plus généralement adoptées, et dont l'emploi nous a constamment réussi pendant notre exercice, et le cours de nos observations sur cette névrose génitale, en nous rappelant « qu'il y a autant d'art, dit Pinel (*Nosog. méd.*), à se passer de médicamens, qu'il y en a à savoir bien les administrer. »

Les *commémoratifs* nous fourniront l'origine de la maladie et son intensité, et nous permettront de comparer l'état passé avec celui du présent. Ils nous indiqueront les symptômes qui ont précédé, et le traitement qui a été déjà administré, le caractère, la profession du malade, sa manière de vivre, ses habitudes morales et corporelles, l'état antérieur de sa santé, les accidens qui ont pu l'altérer ou troubler les fonctions génitales ; enfin, ils nous feront connaître si cette affection est héréditaire, idiosyncrasique ou accidentelle.

Les *diagnostics*, en nous indiquant l'état actuel par les symptômes, serviront à établir notre pronostic.

Suite et commentaire des propositions sur l'Anaphrodisie.

§ LIV.

Le traitement de l'Anaphrodisie doit nécessairement varier, et être subordonné à la cause qui l'entretient.

§ LV.

En général le traitement consiste :

1° A éloigner de l'imagination ou du régime tout ce qui pourrait, sans besoin, exciter l'action de l'appareil génital (*hygiène*) ;

2° A fortifier les systèmes, s'il y a atonie (*hygiène et moyens pharmaceutiques*);

3° A régulariser les fonctions, si elles sont troublées ;

4° A combattre d'une part la faiblesse musculaire, et de l'autre, la susceptibilité nerveuse et l'exaltation de la sensibilité, si elles existent, ou autrement, à rétablir l'équilibre entre les systèmes sensitif et musculaire (*moyens hygiéniques et pharmaceutiques*).

5° A faire cesser ou corriger les vices de conformation (*Secours chirurgical*);

Nous diviserons donc le traitement curatif de l'anaphrodisie, 1° en hygiénique, 2° en pharmaceutique, 3° et en mécanique.

Le *traitement hygiénique* comprendra l'exercice, la dissipation, etc. ; en cas d'affection morale, il indiquera l'électricité également, le galvanisme, les frictions, les bains, les lotions, etc. ; le traitement pharmaceutique offrira les ressources de la matière médicale en cas

d'inappétence par frigidité, ou d'épuisement sans vice de conformation.

Le traitement mécanique, ou chirurgical, ne pouvant trouver place dans cet ouvrage, on consultera les auteurs qui ont écrit *ex-professo* sur les opérations chirurgicales.

PREMIÈRE DIVISION.

Traitement hygiènique de l'Anaphrodisie.

Si cette névrose n'offre pas de grandes difficultés à vaincre, elle pourra être détournée par les moyens ci-après § LXXXIX.

On peut consulter (section V) les moyens détaillés d'hygiène qui conviennent au traitement de l'anaphrodisie. Nous nous dispenserons de les rappeler ici.

Nous insisterons cependant, d'après notre expérience, sur les effets utiles que nous avons obtenus du pouvoir de la musique, à l'égard de plusieurs individus affectés ou de chagrins, ou d'un amour sans espoir. « On peut, dit M. Lacépède, regarder la musique comme un des plus puissans aphrodisiaques. » Les affections

morales nécessitent particulièrement le traitement hygiénique.

SECONDE DIVISION.

Traitement hygiénique ou pharmaceutique suivant les cas.

§ LVI.

Cause. — Excitation morale ou physique. (*Percepta.*)

Si l'anaphrodisie est due à une excitation morale ou physique, à la place des hynoptiques, souvent dangereux et toujours très-nuisibles aux organes digestifs, ont doit substituer un exercice habituel et modéré, des boissons délayantes, nitrées, acidulées, telles que l'eau de laitue, le petit lait; conseiller pour nourriture le laitage, la diète végétale, le repos de l'imagination, et l'éloignement des images et des souvenirs propres à allumer des désirs trop ardens et à entretenir la trop grande excitation nerveuse.

Remèdes. — Exercice, etc., délayans, tempérans. (*Gesta, Ingesta.*)

Un régime doux et diététique, tiré de l'hygiène, des alimens non épicés, l'abstinence des

liqueurs échauffantes, et surtout l'éloignement de tout ce qui peut exciter les passions et allumer le brasier de l'imagination; le travail surtout, l'exercice et l'air pur de la campagne, sont les meilleurs secours hygiéniques qu'on puisse employer dans cette circonstance, car « les langueurs de l'amour naissent sur le lit de la mollesse (1). »

Il n'y a rien, selon Frédéric Hoffman, de plus pernicieux que l'usage prolongé des narcotiques, qui, agissant sur tous les systèmes, affectent particulièrement les fonctions cérébrales, et peuvent conduire à l'idiotisme. Les narcotiques produisent l'extinction des facultés, et par conséquent l'épuisement des germes procréateurs.

§ LVII.

Cause. — Atonie.

S'il y a atonie, et qu'elle soit due à un défaut d'action, ou si l'on veut, au sommeil prolongé des organes génitaux, on conseillera la société des femmes, les lectures voluptueuses

(1) Debreuze, ouv. cité, p. 31.

propres à exciter les sens, en allumant le feu de l'imagination.

REMÈDES. — Sociétés des femmes, lectures érotiques, musique. (*Percepta.*)

C'est dans ce cas particulièrement qu'on retirera le plus grand secours de l'influence puissante de la musique sur l'excitabilité des organes génitaux, influence bien démontrée par les modifications qu'impriment presque subitement à ces parties les douces émotions que certains airs tendres et voluptueux nous font éprouver.

Tibère, pour exciter ses organes assoupis, et recouvrer le signe extérieur de la virilité, se faisait servir par de belles femmes nues. » La société d'une belle femme, les nudités, dit le docteur Chaumeton, sont souvent capables de ranimer des organes que les plus tendres caresses n'avaient point émus. » (*Nouveau Dic. des Sc. méd.*

On sait, à l'égard du pouvoir de la musique, qu'Alexandre le conquérant devenait ardent et empressé de voler au combat en entendant certain air guerrier.

§ LVIII.

CAUSE. — Atonie.

Dans le cas ci-dessus, aux agens qui doivent plus particulièrement influencer le moral et éveiller l'imagination, il convient de joindre ceux dont l'efficacité s'exerce et se fait sentir sur le physique même : ainsi les bains froids de quelques minutes, et après eux les frictions, surtout celles faites avec des substances odorantes; les alimens analeptiques rendus excitans par l'addition de quelques condimens ou assaisonnemens aromatiques, l'usage de quelques cardinaux choisis principalement dans la classe des spiritueux et administrés avec ménagement, les végétaux aromatiques et résineux, les fruits parfumés, seront employés avec avantage.

REMÈDES. — Bains, frictions, condimens aromatiques, etc. (*Applicata, ingesta.*)

Le quinquina n'agit que sur le vivant, dit M. de L*** (1), tandis que les bains froids donnent du ressort, même aux fibres mortes. Dans les colonies, par exemple, où la fibre devient

(1) Ouvrage cité, page 217

languissante sous la température élevée ou énervante qui y règne, on sait contrebalancer cette influence asthénique par les bains de rivière que l'on prend régulièrement soir et matin, et quelquefois au milieu du jour. Aussi les hommes stimulés par le climat se trouvent-ils dispos au moyen de bains toniques qui agissent de plus comme excitans par le frottement que produit l'eau contrariée dans son courant.

Quoique les bains froids soient plus fortifians que les autres, cependant, au moyen de certaines manœuvres, on parvient à rendre les bains tièdes excitans et aphrodisiaques. Rien de plus voluptueux et de plus capable de disposer au plaisir de l'amour que les bains des Indiens. « Un des serviteurs du bain (1) vous étend sur une planche, et vous arrose d'eau chaude; ensuite il vous presse tout le corps avec un art admirable : il fait craquer les jointures de tous les doigts, et même celles de tous les membres. Il vous retourne et vous étend sur le ventre : il s'agenouille sur vos reins, vous saisit par les

(1) Voyez ce mot, p. 529, 2e vol. du *Nouv. dict. des Sciences. Méd.*, article traité par MM. Hallé, Guibert et Nysten.

épaules, fait craquer l'épine du dos en agitant toutes les vertèbres, donne de grands coups sur les parties les plus charnues et les plus musculeuses; puis il revêt un gant de cuir, et il vous frotte tout le corps, au point de se mettre lui-même en sueur; il lime avec une pierre ponce la chair épaisse et dure des pieds; il vous oint de savon et d'odeurs; enfin il vous rase et vous épile. Ce manége dure bien trois quarts d'heure. Après cela, on ne se reconnaît plus; il semble qu'on soit un homme nouveau : on sent dans tout le corps une sorte de quiétude, et le désir de se reproduire, par l'irritation et l'harmonie que les frottemens et les tiraillemens ont établis entre toutes les parties. La peau est quelque temps couverte d'une sueur légère qui lui donne une douce fraîcheur. *On se sent vivre.* On passe ensuite deux heures sur un canapé, et l'on s'endort, soit faiblesse, soit excès de chaleur, après avoir fumé un demi-hoka : c'est un plaisir que ne sentiront jamais les corps resserrés par les froids du nord, ou livrés à l'activité inquiète des climats tempérés. »

Les bains de marc de raisins, les immersions dans des décoctions de plantes aromatiques ou

crucifères, les fomentations spiritueuses faites au périnée, les douches opérées avec modération sur les parties génitales, les vapeurs aromatiques d'oliban, de genièvre, le massage, etc., excitent pareillement les organes de la génération, et les fortifient. « L'action tonique des diverses plantes crucifères, dit le docteur Chaumeton (1), est confirmée par des observations irrécusables. Gessner et Chaptal ont guéri des atonies du membre viril qui duraient depuis trois ou quatre ans, par des immersions répétées dans une décoction de semences de moutarde. La roquette a surtout été célébrée par les anciens poètes, comme propre à ranimer les feux languissans : on en faisait hommage à Priape; on la semait autour de sa statue. » (Voyez § LXXXV.)

§ LIX.

Si tous ces moyens échouent, et ne parviennent point à faire sortir les organes générateurs du sommeil dans lequel ils sont plongés, on répétera les frictions sur les lombes, sur les cuisses,

(1) Mot aphrodisiaque du *Nouv. Dict. des Sc. méd.*)

sur la région pubienne; on pourra même les faire avec des linimens musqués, volatils, ammoniacaux, cantharidés; enfin on emploiera les vésicatoires, le galvanisme et l'électricité.

Il est d'autres tentatives auxquelles on pourra avoir recours dans des cas désespérés : nous les indiquons à regret, puisqu'elles semblent retracer les scènes scandaleuses des maisons de prostitution; mais la pruderie doit se taire lorsqu'il s'agit de procurer à deux époux disgraciés de la nature les moyens d'un parfait accord, et ceux de payer leur tribut à la société, en laissant de leur postérité. Je veux parler de l'urtication, de la flagellation et du massage.

L'*urtication* consiste à fouetter légèrement l'individu anaphrodite avec une poignée d'orties destinées à agacer les houppes nerveuses, à transmettre la sensation, en réveillant la sensibilité engourdie.

« La *flagellation* (mot bain, du *Nouveau Dictionnaire des Sciences médicales*) est pratiquée dans les bains de vapeurs chez les Russes; elle y est encore accompagnée de frictions violentes que l'on exerce en saisissant par les extrémités les verges qui ont servi à la flagel-

lation, et promenant le milieu de ces verges sur toute la peau, que l'on ratisse ainsi et tourmente du haut en bas. Cette double pratique semble avoir pour effet de monter la peau au plus haut degré d'excitation (1). »

Le *massage* (2) est également recherché par les individus peu favorisés de la nature dans l'exercice des jeux de l'amour. Ce mot vient du grec μασσειν, presser, frotter, essuyer : peut-être a-t-il aussi une étymologie arabe : le mot *mass*, en cette langue, signifie, dit-on, presser doucement. Le massage a pour effet principal d'accélérer les circulations veineuse et lymphatique, d'exciter légèrement la peau, et conséquemment, en excitant les papilles nerveuses de la peau, de déterminer une espèce de sentiment voluptueux qui s'étend à tout l'organe ainsi ti-

(1) On peut consulter à cet égard l'ouvrage intitulé : *Joan Henrici Meibomi de Flagrorum usu in re Venereâ, et lumbrorum renum que officia*. (Adv. V. C. L. *Christianum, cassium Lugd. Batavorum*); un autre intitulé : *Thomœ Bartholini, etc... Francofurti*; et celui, plus recent, de M. Petit-Radel, professeur de la faculté de médecine de Paris.

(2) Article *bains* du *Nouv. Dict. des Sc. méd.*)

tillé, et sympathiquement à tous les organes internes en rapport avec lui. » (*V.* § LXXXVII.)

Les vésicatoires volans et la teinture cantharidée agissent aussi comme excitans.

Le *galvanisme*, suivant Galvani, Valli, Fowler, Humboldt, etc., est un phénomène dépendant essentiellement des parties animales; et selon Volta, Pfaff, Creve, Ackermann, un phénomène général de la nature, non subordonné à la force vitale, et se manifestant uniquement par l'intermède de la fibre irritable et sensible.

On a donné le nom de phénomènes galvaniques, dit le docteur Jadelot (1), à la propriété, observée dans les nerfs des animaux, d'être irrités par les substances métalliques ou charbonneuses, et même par le simple contact d'autres organes vivans, irritation qui excite des contractions et des mouvemens très-manifestes dans les muscles ou autres organes pourvus de fibres musculaires, qu'on soumet à ces expériences. »

Le galvanisme rappelle à la vie les animaux asphyxiés, en rétablissant la susceptibilité ner-

(1) Traduction de l'ouvrage du célèbre Humboldt.

veuse suspendue et émoussée. Les substances excitatrices du fluide galvanique sont : tous les métaux et les corps charbonneux ; et les conductrices comprennent toutes les substances humides. Les effets galvaniques, quoique ayant en apparence du rapport avec ceux de l'électricité, ne sont point dus à ce principe ; aussi Humboldt les attribue-t-il à un fluide propre aux animaux vivans, auxquels il suppose de l'analogie avec le magnétisme et l'électricité. La cause du galvanisme paraît donc résider dans le corps des animaux vivans, et n'est qu'excitée à agir par les corps extérieurs. Le célèbre Hallé, dit le docteur Süe aîné (1), a éprouvé lui-même l'espèce de sensation que le galvanisme produit. Elle a quelque rapport avec celle de la piqûre de plusieurs épingles qu'on enfoncerait en même temps dans la peau. C'est une douleur poignante accompagnée d'un sentiment de chaleur et d'un peu de saveur métallique, lorsqu'on applique l'excitateur aux environs des glandes salivaires. Le professeur Pfaff a traité avec succès une hémiplégie, en plaçant de l'argent dans

(1) *Histoire du Galvanisme*, t. 2, p. 393.

la bouche d'un malade, et du zinc sur le bras paralysé. Au bout de vingt-quatre heures d'une communication non interrompue, le membre pouvait déjà exercer quelques légers mouvemens. Pour diminuer, au contraire, l'énergie irritable dans plusieurs affections spasmodiques, il faudrait inverser l'application des métaux; il faudrait placer le zinc le plus près possible de l'extrémité centrale des nerfs, et l'argent sur leurs terminaisons périphériques. »

Un avantage très-important pour les anatomistes et les physiologistes (1), que procure le galvanisme, c'est celui de fournir le moyen sûr de distinguer les nerfs des autres organes, et surtout des vaisseaux; mais, comme je l'ai prouvé ci-dessus, le galvanisme n'offre pas toujours des avantages.

L'*électricité* (*V*. § LXXXVII) est également employée dans la suspension des fonctions génitales pour remédier à l'anaphrodisie.

M. Mazars de Cazelles, médecin à Toulouse, a appliqué avec succès l'électricité dans un cas d'affaiblissement, d'abolition des forces viriles,

(1) *Histoire du Galvanisme*, t. 2, p. 406.

et d'écoulement involontaire de la semence.

« Mazars, dit M. Mauduit (1), ayant électrisé plusieurs sujets tombés dans l'épuisement et l'anéantissement des forces viriles, ou par le vice honteux auquel on se livre seul, ou par des excès commis avec des femmes, ou enfin par la durée d'un écoulement à la suite de gonorrhées, assure les avoir guéris, avoir arrêté le cours involontaire qui avait lieu, avoir rétabli les forces en général, rappelé l'embonpoint, et rétabli en particulier l'action des organes virils. Il a employé l'électricité en tirant des étincelles du périnée, de la moëlle épinière, le long du sacrum, en faisant des frictions électriques sur ces mêmes parties, et en dirigeant encore à travers leur texture le fluide électrique, par le moyen d'un directeur et d'une pointe. »

Parmi les moyens excitans, on connaît les procédés employés en 1776 et en 1780, par le docteur Graham, médecin de Londres, qui forma en cette cité un établissement de lits électriques destinés à provoquer les jouissances tardives à

(1) *Encycl. méthod.* (*Médecine*), mot *électricité*.

paraître, et à réveiller les organes génitaux assoupis (1).

§ LX.

Cause. — Fatigues, épuisement.

Si, au contraire, l'inertie des organes génitaux ne vient point de leur engourdissement, mais de leur véritable fatigue et de l'épuisement général, il faut bien se garder de suivre la marche prescrite par le § LIX : il faut éloigner tout ce qui pourrait rappeler dans ces parties une activité qui ne pourrait qu'être dangereuse et funeste, si elle ne dérivait pas du rétablissement des forces et de toutes les fonctions.

Remèdes. — Bonne nourriture, vins froids, etc.

Il faut donc se borner à bien nourrir, à fortifier, à restaurer, à rétablir enfin toute la machine ; et, pour arriver plus promptement à ce but, on ne peut laisser les organes génitaux dans

(1) Je dois cette note à un célèbre professeur de la Faculté de Médecine de Paris, auquel j'en témoigne ici toute ma reconnaissance.

un sommeil trop long et trop absolu : ils ne doivent en être réveillés que par suite du rétablissement général, et qu'en recevant à leur tour, et avec toutes les autres parties, la réparation dont ils avaient besoin.

Leur excitation doit être tout-à-fait naturelle : elle serait vicieuse et intempestive s'il en était autrement.

Dans cette espèce, l'usage des bons analeptiques, des alimens substanciels et succulens, et principalement de ceux tirés du règne animal; l'usage des vins froids peu abondans en principes alcooliques; l'abstinence de tous les alimens âcres et irritans; un exercice très-modéré, mais pris en raison du retour des forces; l'éloignement de tout ce qui pourrait activer l'imagination et réveiller des sens qui ont besoin de repos, sont et doivent être les moyens les plus efficaces.

En cas d'anaphrodisie par épuisement, on doit sévèrement interdire l'usage du nymphœa et des hynoptiques, non-seulement aux individus doués d'une imagination ardente, mais même à ceux que de pieux motifs éloignent de la scène du monde, auquels ils sacrifient les plaisirs de la vie,

car leur abus entraîne l'altération des fonctions digestives, et conduit alors à des maladies de langueur qu'il devient quelquefois impossible de réprimer.

On a éprouvé que dans le traitement d'un épuisement provenant d'études opiniâtres, un demi-grain de camphre introduit dans la bouche, où on le laisse dissoudre, est un très-bon aphrodisiaque.

Tissot a traité avec beaucoup de succès ces sortes de maladies par les bains froids et l'usage d'une poudre composée de tartrite acidulé de potasse, de limaille de fer et de très-peu de canelle : il a remarqué que, par l'emploi de ces moyens, les malades recouvraient très-promptement leurs forces.

Le lait pris au sein d'une belle femme est un puissant réparateur; nous en avons eu à Orléans plusieurs exemples frappans; mais lorsque le valétudinaire reprend ses forces, ce procédé devient quelquefois nuisible et dangereux, car souvent alors le vase est préféré au breuvage, les forces ne se réparent plus, et le malade retombe dans un état plus désespéré.

On pourrait néanmoins tirer parti de ces dé-

sirs, et les exciter progressivement dans l'anaphrodisie causée par une extrême faiblesse, car alors les absorbans du faible s'emparent des fluides sanifères d'une nourrice bien constituée et bien portante.

Le sommeil prolongé est également un puissant réparateur, comme nous l'avons démontré (sect. Ve de l'hygiène).

§ LXI.

CAUSE. — Epuisement.

Ce ne serait pas assez, dans l'anaphrodisie par épuisement, d'éviter soigneusement tout ce qui pourrait exciter l'appétit vénérien et l'orgasme des parties chargées de cette fonction : il faut encore combattre et étouffer des désirs qui ne sont point proportionnés aux forces de la nature, et ne pas prendre pour de véritables besoins qu'on doive satisfaire des signes souvent très-équivoques du retour d'une virilité incertaine et vacillante.

REMÈDES. — Continence, Analeptiques, etc.

Le traitement de l'anaphrodisie causée par l'épuisement doit être doux ; il serait inconsé-

quent d'employer dans le principe des cordiaux pour rappeler les forces; l'art, dans ce cas, fait moins que la nature : le repos du corps, la tranquillité de l'âme, le changement d'air, la continence, de bons alimens succulens, quand il n'y a pas de fièvre, ou des purgatifs rhubarbarins et aloëtiques, s'il y a vices d'estomac, voilà ce qui convient à ce genre d'affection.

Le médecin exercé doit saisir la différence du régime convenable à ceux qui sont frappés de cette infirmité, et qui ont le corps exténué et dans une émaciation complète, avec celui que doivent suivre les individus qui, malgré ce trouble du système nerveux, ont conservé leur embonpoint et l'énergie virile, puisqu'ils cherchent à imposer silence à un organe qui est loin d'être d'accord avec leurs volontés, enfin, en qui l'anaphrodisie n'est plus qu'un vice partiel : les premiers craignent les évacuations, les seconds les soutiennent; les uns ont besoin d'une nourriture succulente, les autres d'une nourriture légère et de facile digestion.

Les fortifians échauffans ne conviennent ni dans l'un, ni dans l'autre cas, si ce n'est le quinquina et les martiaux, « qui produisent des ef-

fets salutaires, dit Tissot, si l'épuisement provient d'une fréquente émission de la semence. » On conçoit aisément que la saignée, comme moyen débilitant, est redoutable, à moins d'hémorragie ou de frénésie : les purgatifs, selon Lieutaud, n'y conviennent qu'en cas d'indigestions, qui sont meurtrières.

Parmi les confortatifs il en est, tels que les spiritueux, que l'on emploie lorsqu'il s'agit d'exciter promptement le système sensitif, comme dans les évanouissemens et autres affections spasmodiques ; mais en cas d'épuisement, où il faut exciter et corroborer en même temps, dans l'anaphrodisie suscitée par cette cause, ou bien à la suite de maladies aiguës ou d'évacuations excessives, il faut recourir à des alimens restaurans (*voyez* § LXXII).

§ LXII.

Cause. — Epuisement compliqué de lésion des fonctions digestives.

Lorsque l'anaphrodisie est l'effet et la conséquence inévitable de la faiblesse générale et de l'épuisement, le mal est quelquefois si grand, qu'il ne suffit pas toujours de placer le malade

dans un bon air, d'assurer la tranquillité de l'âme, d'indiquer la somme et le genre d'exercice qu'on peut permettre, de faire choix des alimens les plus substanciels, les plus digestifs, et de prescrire ce que le malade en doit prendre; il arrive que les forces digestives étant épuisées comme celles de toutes les autres fonctions, il est indispensable d'exciter légèrement l'estomac, et d'en soutenir et fortifier l'activité par l'usage des toniques pris dans la classe particulière des amers, des stomachiques, et des médicamens propres à exciter d'une manière spéciale la contractilité de l'estomac et du canal intestinal.

Remèdes. — Toniques amers, stomachiques.

Dans l'intention de fortifier les systèmes et de prévenir ou de s'opposer au collapsus des parties sexuelles chez les individus froids par tempérament, phlegmatiques ou épuisés, et afin de diminuer l'irritabilité des individus d'un tempérament nerveux, nous avons employé avec succès, dans un temps convenable, et d'après l'idiosyncrasie des malades qui nous furent présentés principalement à Saint-Domingue, le ginseng,

le quinquina, le symarouba, la rhubarbe du pays (1), et les martiaux comme toniques; l'opium et le camphre comme sédatifs et antipasmodiques, combinés avec les premiers, et le bain froid dans l'une et l'autre circonstance. L'opium joint aux aromatiques fournit ce qu'on appelle en Turquie, remède de magnanimité de Kœmpffer.

Nous avons également éprouvé des effets satisfaisans de l'application renouvelée de l'eau froide, et d'oxicrat mariné sur le scrotum et sur le périnée.

§ LXIII.

Cause. — Affections de l'âme ou passions (*Percepta*).

Lorsque cette affection est due à une cause morale, telle que le dégoût, la timidité, l'antipathie, ou lorsqu'elle est le résultat d'une impression vive et profonde exercée sur une imagination crédule, on juge bien, sans que nous

(1) Voyez notre *Flore médicale des Antilles*, dans laquelle on trouve plusieurs traitemens de l'anaphrodisie par les plantes usuelles de ces colonies, telles que le gombo, le café, le cacao, etc.

ayons besoin de le dire, que la guérison repose entièrement sur les ressources morales, et dépend de la cessation des causes.

Remèdes. — Faire cesser les causes.

On a vu dans le courant de cet ouvrage des exemples d'anaphrodisie causée par l'influence de ces affections débilitantes.

§ LXIV.

Cause. — Sentimens exaltés (*Percepta*).

Lorsque le délire d'une imagination fougueuse ou l'exaltation d'un sentiment vif et profond donne lieu à l'anaphrodisie, en concentrant dans le cerveau l'activité nerveuse, il faut alors tempérer cette disposition morale et cette vicieuse direction des forces par un exercice soutenu, et porté même jusqu'à la fatigue.

Remèdes. — Sous-toniques, exercice, etc.

Il est bon de tempérer l'imagination bouillante et l'exaltation de la sensibilité chez les individus dont les passions sont trop vives, par un régime capable de détruire la congestion cérébrale, et de réprimer la susceptibilité organique des tissus érectiles de tout le système, qui

provoque trop précipitamment un écoulement imparfait par le sperme des vaisseaux spermatiques versant trop tôt la semence dans l'urètre, les corps caverneux n'étant pas encore stimulés par l'affluence du sang, et la verge n'ayant pas eu le temps, par cela même, d'entrer en érection. Dans cet état de sur-excitation, nous avons modéré la folle ardeur de valeureux adolescens, non pas avec les plantes susceptibles de troubler les fonctions digestives, telles que le nymphœa, l'agnus-castus, etc., mais par des tempérans innocens, tels que l'eau de laitue, le petit-lait, le laitage, l'acide muriatique oxigéné, lorsqu'il existait orgasme des sucs gastriques dépravés.

LXV.

Cause. — Contention d'esprit (*Percepta*).

Dans tous les cas, enfin, où l'anaphrodisie peut être causée accidentellement par un sentiment moral ou une contention un peu forte de l'esprit, on sent que la disparition de l'affection est encore essentiellement liée à l'éloignement de la cause.

Remèdes. — Repos de l'imagination.

M. de R***, dont j'ai donné l'histoire, ayant

échoué dans les premières luttes amoureuses qu'il eut à soutenir avec sa belle épouse, ne pouvait se rendre compte de cette fatalité, et cependant, ainsi que nous l'avons démontré, la raison en était toute simple. Le temps a prouvé à cet époux, d'abord inconsolable, qu'en modérant ses désirs, qu'en ne doutant plus de ses forces, qu'en n'occupant pas exclusivement sa pensée du même objet, il devait rencontrer les difficultés applanies à son approche, et c'est ce qui lui arriva, et le mit au comble de ses désirs.

§ LXVI.

Cause. — Précocité d'âge.

Remèdes. — Attendre la puberté (moyens hygiéniques.)

Lorsque la précocité de l'âge, le retard, ou le développement imparfait de la puberté donne lieu à l'anaphrodisie, on pense bien que l'art, loin de chercher à provoquer une fonction dont les organes ne sont point encore perfectionnés, doit, au contraire, faire tous ses efforts pour faciliter l'entier développement des parties, et éloigner toutes les causes qui pourraient y nuire ou la troubler.

§ LVVII.

Cause. — Vieillesse.

Remèdes. — Secours inutiles.

Lorsque l'impuissance est due à l'avancement de l'âge, à la vieillesse, la médecine ne doit plus être invoquée, ses efforts seraient sans succès. Le feu de la vie, prêt à s'éteindre, ne peut plus fournir d'étincelles qu'au préjudice de la vie même (1). Le vieillard croit pouvoir parce qu'il

(1) On a plusieurs exemples de vieillards qui, au moyen de pastilles vénitiennes, ayant voulu faire une dernière tentative en amour, et *réparer des ans l'irréparable outrage*, ont succombé dans l'action même sans obtenir aucun succès.

L'action des cantharides sur les organes sexuels peut aller, il est vrai, jusqu'à l'inflammation, ou le priapisme consécutif, et leur usage en est une preuve; mais il n'est pas prouvé que ce médicament les corrode, car avant d'arriver aux organes urinaires, ils ont dû causer des ravages effrayans sur l'appareil digestif, et en même temps éprouver des modifications capables de rendre leur action directe sur l'appareil génital presque nul. Il est donc raisonnable de croire que l'action des cantharides, comme aphrodisiaques, est purement symphatique;

désire, mais c'est en vain; la nature refuse une infraction à ses loix, et s'oppose au rapprochement des grâces, de la jeunesse et de la fraîcheur, avec les infirmités, les rides et la décrépitude.

§ LXVIII.

CAUSE. — Ablation des organes sexuels.

REMÈDES. — Secours inutiles.

La perte des organes génitaux rend l'anaphrodisie absolue, permanente et irrémédiable.

§ LXIX.

CAUSE. — Vices de conformation.

REMÈDES. — Secours chirurgicaux, s'il y a lieu.

L'art peut quelquefois corriger la vicieuse conformation de ces mêmes organes; mais alors les procédés doivent varier selon le vice de conformation existant.

d'ailleurs on admettra difficilement qu'une susbtance aussi délétère puisse être absorbée par les suçoirs lymphatiques du tube intestinal, avec lequel elle ne peut, en aucune manière, se mettre en rapport de sensibilité. Il n'y a donc que l'estomac et le tube digestif qui puissent être corrodés par les cantharides.

§. LXX.

Causes. — Irrégularité des fonctions génitales.

Remèdes. — Ceux propres à détruire les excès en plus et en moins.

D'après l'énumération des causes diverses qui peuvent produire l'anaphrodisie, et l'exposition des principes généraux de traitement, il est facile de s'apercevoir que les moyens à l'aide desquels on peut combattre cette affection sont nombreux, et doivent même être différens entre eux. Il est, cependant, une série de médicamens dont l'action se fait plus particulièrement sentir sur les fonctions des organes génitaux. Ces médicamens ont été désignés sous les noms des *permatopées* et d'*Aphrodisiaques* lorsqu'ils excitent ces organes, et sous celui d'*hynoptiques* lorsqu'ils les débilitent ou tempèrent leur activité.

§ LXXI.

Remèdes.— Fortifians, aphrodisiaques, aromatiques.

Il ne nous appartient point de prononcer sur la vertu réelle ou imaginaire des uns et des autres, et nous nous bornons à dire que parmi les premiers on range les stomachiques, les

aromates, les gommes odorantes, les baumes, les résines, les huiles essentielles et volatiles, les savons, les sels volatils, les parfums, le musc, le phosphore, l'opium uni aux aromates, les cantharides, etc.

Remèdes. — Débilitans, hynoptiques, etc. Sédatifs, etc.

Et que parmi les seconds on distingue les semences froides, le camphre, le nitrate de potasse, le nymphœa, l'agnus-castus, etc

Des Aphrodisiaques.

On appelle aphrodisiaques les subtances alimentaires ou médicamenteuses qui ont la propriété de rappeler le prurit amoureux, et de le transmettre aux organes sexuels (1)

« Un médecin célèbre, Cailleu, dit le docteur Virey, (*Bulletin de pharmacie*, mai 1813, page 194), a cru pouvoir nier l'existence des aphrodisiaques, ou des subtances dont l'effet direct soit d'exciter la faculté générative ; mais il est

(1) Parmi les aphrodisiaques; les diurétiques et les emménagogues jouissent d'une vertu méritée par leur action sur les voies urinaires et les organes voisins.

évident par l'exemple même des animaux, chez lesquels on ne peut pas supposer, comme dans l'homme, l'influence de l'imagination, que cette action a lieu par certaines substances. Ainsi les chats sont spécialement excités par le marum, la cataire, les racines de valériane, de serpentaire de Virginie ; on sait aussi que les oiseaux auxquels on donne du chènevis, du blé sarrasin, du fenugrec, entrent en chaleur, et que l'anus des carpes, frotté de musc ou de civette, les fait bientôt frayer. On ne niera point l'action très-énergique de plusieurs odeurs animales sur le système utérin de la plupart des femmes, etc. »

« Toutefois, continue le docteur Virey, (page 198) un médecin observe avec sagacité, que les aphrodisiaques ne sont pas tous nécessairement des échauffans, et que si l'on doit se servir de ceux-ci dans les climats froids et humides du nord, où l'économie animale a besoin de stimulans, il en est autrement sous les cieux plus ardens de l'Orient, de l'Asie, ou de l'Afrique, puisque les tempérans, les rafraichissans, sont alors nécessaires pour humecter et détendre les organes arides et désséchés, comme le prouve l'exemple des Egyptiennes, des Persanes, etc. »

Le docteur Virey passant en revue, dans son savant et intéressant Mémoire, toutes les classes du règne végétal, et plusieurs du règne animal conclut ainsi :

« Les Aphrodisiaques peuvent se ranger sous les classes suivantes : 1° les *emmenagogues anti-spasmodiques*, tels que le musc, l'ambre, la civette, le castor, et les *emménagogues simples*, comme les gommes, résines fétides, les aristoloches, etc. ; 2° les *aromatiques épicés*, comme poivre, bétel, gingembre, cannelle, girofle, muscade, ou des *aromates plus doux*, tels que les lauriers, les myrtes, le calamus, l'huile de spic, le fruit de l'avocatier; 3° les *stimulans piquans*, comme les aroïdes, la colocasie, le dracontium, le pinang, l'anacarde, et les scitatcées, tels que l'ail, l'ognon; 4° les *échauffans*, comme le phosphore, les champignons, les truffes, morilles, fruit du durion, compositions opiastiques et narcotiques, avec des aromates; 5° les *diuriétiques simples* tels que l'artichaut, l'eryngium, le sceau Notre-Dame, les asperges, surtout les résines d'arbres conifères, et les diurétiques carminatifs, comme les ombellifères, le genseng, le ninsi, le panais,

le chervi, etc ; 6° les *alimens venteux*, comme fèves et autres légumineuses, et les *alimens stimulans* de la tétradynamie, la roquette, les raves; 7° les *nourritures analeptiques*, comme le cacao, les pignons doux, les figues, le salep, les œufs, la cervelle, et autres matières animales très restaurantes; 8° les *nourritures excitantes du système cutané*, telles que les poissons, les reptiles, les crustacés, et plusieurs mollusques nus et testacés, 9° les *substances toniques*, comme les préparations martiales, le sel et les salaisons; 10° enfin les *âcres* et *caustiques*, comme les insectes, les cantharides, les fourmis le scinc, etc. »

Les cantharides auraient la préférence sur tous les aphrodisiaques connus, si leur vertu n'était point délétère, et si leur action n'altérait pas aussi sensiblement l'organe digestif, les voies urinaires et l'appareil génital qu'ils enflamment et corrodent; mais on paie toujours bien cher un moment de l'illusion passagère que leur usage procure. Qui ne connaît les diablotins d'Italie, les pastilles vénitiennes, et les phyltres amoureux qu'on prépare dans les contrées voluptueuses de l'Italie et de la Turquie? « On fris-

sonne, dit le docteur Chaumeton, en voyant la « main des Grâces présenter la coupe empoisonnée pour assouvir une passion brutale. » La mort prématurée de Lucrèce est attribuée, par les biographes de ce poète célèbre, à un philtre amoureux qu'il reçut de sa chère Lucia. Ambroise Paré raconte qu'une courtisane ayant soupoudré de cantharides les mets qu'elle offrait à l'un de ses amans, cet infortuné fut attaqué d'un priapisme violent et d'une perte de sang par l'anus, dont il mourut. Le même auteur cite l'exemple d'un abbé qui, pour se montrer preux chevalier de Vénus, avala une dose de cantharides qui lui causa une hématurie mortelle. On assure que l'excellent acteur *Molé*, désirant prouver qu'il conservait encore, au déclin de sa carrière, la vigueur qui est l'attribut de la jeunesse, prit un breuvage dans lequel entraient des cantharides, et trouva la mort au lieu de la jouissance qu'il cherchait. »

Un homme, dit le docteur Fournier (cas rares, du *Nouv. Dict. des Scienc. méd.*), avait pris une potion aphrodisiaque dans laquelle on avait mis, entre autres ingrédiens, deux gros de mouches cantharides en poudre. Cette potion opéra

de bien affligeans prodiges. L'insensé qui l'avait prise approcha sa femme quatre-vingt-dix-sept fois pendant la nuit; il répandit en outre beaucoup de sperme dans son lit. Cabrol, appelé le matin pour lui donner ses soins, vit ce nouvel Hercule, bien plus fameux que celui dont les exploits avaient émerveillé l'antiquité, obtenir encore trois éjaculations consécutives en se frottant sur le pied de son lit. La mort vint bientôt terminer cette crise érotique.

Nous avons voyagé sur mer avec deux Espagnols, frères et officiers supérieurs, MM. C...o, qui se rendaient au Mexique pour y occuper des emplois distingués, et qui, par cause d'une monstrueuse conformation, rendant leur pénis rebelle à leurs ardens désirs, étaient obligés d'avoir recours aux pastilles vénitiennes dont l'abus leur a été également fatal.

Les cantharides, d'ailleurs si pernicieuses par leurs effets, deviennent cependant, dans les mains de médecins prudens et éclairés, d'excellens aphrodisiaques, dont le succès a souvent suivi l'emploi dans des affections de ce genre où tous les autres remèdes avaient en vain été tentés.

Le docteur Chaumeton s'exprime, ainsi, au mot *Cantharide*, du *Nouveau Dictionnaire des Sciences médicales* : « Une des plus belles attributions du système nerveux est, sans contredit, de présider à la reproduction. Les organes destinés à cette admirable fonction doivent à leur texture, presque toute nerveuse, ces élans délicieux de la volupté qui entraînent irrésistiblement un sexe vers l'autre. Ce penchant, qui va jusqu'à la fureur chez certains individus, s'affaiblit et s'éteint chez quelques autres, de manière à laisser leur cœur fermé à la passion la plus douce : on dirait que la plus charmante moitié de l'espèce humaine n'existe plus pour eux. Cette affligeante asthénie n'est pas toujours désespérée; elle cède parfois aux moyens thérapeutiques spécialement destinés à stimuler les organes génitaux languissans : ces moyens, dont l'emploi judicieux des *cantharides* est certainement un des plus énergiques, sont connus sous le nom d'*aphrodisiaques.* »

L'*ambre gris* et le *musc* ont une marche plus lente dans leurs résultats ; mais aussi leur administration bénigne n'en fait pas regretter l'emploi, puisqu'ils remplissent le but qu'on se pro-

pose, savoir, de fortifier les systèmes, et de diminuer l'irritabilité.

« Borelli (cent. 2) dit avoir connu un homme qui se frotta le membre viril de musc avant le coït; il l'exerça, et resta uni à sa femme, comme les chiens le sont avec leurs femelles (1). Il fal-

(1) Nous avons été apppelés dans un cas de ce genre pour un chirugien, M. de G.D, à qui pareille chose arriva, paroisse du Gros-Morne, canton des Gonaïves, île Saint-Domingue. Nous indiquons *dans notre Flore médicale des Antilles*, le traitement qui nous a réussi. L'individu avait le gland du pénis d'une grosseur démesurée, et c'est la partie qui s'était trouvée gonflée par l'affluence du sang dans les corps caverneux.

La citation de l'union plus que cynique du chirugien de Saint-Domingue avec la femme qui partageait ses jouissances effarouchera peut-être la pudeur de certains lecteurs, et l'explication même de la cause déterminante ne les satisfera peut-être pas tous. En effet, il est difficile de croire que le gonflement accidentel du gland, par suite de certaines frictions faites sur sa surface, puisse s'opposer à la sortie de la verge de l'homme, lorsqu'elle a pu être introduite dans un vagin qui prête toujours avec assez de facilité. Mais la difficulté disparaîtra en sachant que la femme éprouvait dans ce moment au vagin une sécheresse ardente et une inflammation intense.

lut lui donner quantité de lavemens, afin de ramollir les parties, et d'obtenir la séparation des deux individus. Diemerbroeck confirme cette singulière propriété du musc par une observation analogue à la précédente : ici, il fallut,

Il n'en est pas de même dans l'espèce canine, où une disposition particulière des organes génitaux rende ces accidens très-fréquens. D'abord la verge du chien offre une structure particulière qui doit favoriser l'exemple dont nous parlons; car chez lui, la couronne du gland a une saillie qui dépasse de beaucoup la grosseur du corps de la verge. A côté de cela l'organisation de la vulve des chiennes présente une particularité que n'ont pas les femmes ; c'est-à-dire que l'orifice externe du vagin dans les chiennes et les espèces du même genre, est pourvue d'une espèce de ceinture fibreuse, contractile, qui représente une espèce de sphincter, et dont la contraction, au moment du coït, s'oppose à la sortie de la verge, en retenant le gland dans le vagin. Chez la femme, au contraire, cette espèce de ceinture fibreuse est loin de se rencontrer; et, sous ce rapport, elles sont beaucoup moins bien partagées, car il est probable qu'il s'en rencontrerait quelques-unes dans le nombre qui profiteraient de cette disposition organique à l'avantage de leur lubricité, pour mieux prolonger un moment qui fuit souvent avec trop de rapidité.

pour séparer les conjoints, qu'on leur jetât beaucoup d'eau froide. Scharigius fait mention d'un cas analogue produit par la même cause. Parmi les cures multipliées opérées à l'aide de ces moyens énergiques, Weickard dit avoir réveillé par le musc les organes génitaux d'un homme presque octogénaire. » (*Nouv. Dict. des Sc. méd.*, cas rares.)

Un autre aphrodisiaque incendiaire et pernicieux, c'est le phosphore, que nous n'ordonnons qu'en tremblant. « Le phosphore, dit le docteur Chaumeton, que plusieurs médecins ont jugé éminemment propre à rallumer le flambeau de la vie, me paraît, au contraire, un poison violent : l'éther et le sucre n'enchaînent que faiblement l'énergie de ce corps si combustible, dont une très-petite dose a fréquemment produit une mort rapide et cruelle. »

Cette dissolution du phosphore par l'éther ne doit donc s'administrer qu'avec de grandes précautions, et dans la proportion d'un demi-grain de phosphore au plus contre trente-six ou quarante grains d'éther dans un véhicule convenable.

A l'époque reculée où l'on condamnait à l'infâme épreuve du congrès l'époux accusé par sa

femme d'impuissance (1), l'infortuné avait recours à ces violens moyens pour se soustraire à la honte dont les affections de l'âme ne pouvaient le détourner. Aujourd'hui que cette coutume humiliante est abolie, peu d'insensés font usage de ces préparations funestes. Les femmes de Thessalie excellaient, dit-on, dans l'art de préparer les philtres.

L'usage inconsidéré du borax (2) pris intérieurement, dit Mercurial, jette dans le priapisme ; d'où il conclut que son usage modéré et sagement appliqué au tempéramment, est un excellent aphrodisiaque.

Nous avons déjà dit que l'opium, uni aux aromates, portait le nom de *Remède de magnanimité* de Kempfer, son inventeur. On sait que les soldats turcs, pour s'animer au combat, mâchent l'opium, comme les nôtres le tabac, tant

(1) Voyez le chapitre de l'anaphrodisie considérée sous le rapport de la médecine légale.

(2) Venette regarde le borax pris à deux scrupules comme capable de rallumer une passion amortie ; mais il n'a de vertu que celles des condimens âcres avec lesquels on l'associe, comme on le voit dans la poudre éménagogue de Fuller, et dans celle de Mynsicht.

il est vrai que la longue et fréquente habitude fait perdre à ce narcotique la majeure partie de ses qualités délétères.

Venette avait peine à donner trois grains d'opium à ses malades les plus vigoureux, tandis qu'une dame de ma connaissance, douée d'une extrême susceptibilité, et attaquée d'hystérie, en prend tous les jours cinquante-cinq grains à la fois pour provoquer quelques heures de sommeil qu'elle n'obtient pas toujours, malgré cette dose excessive. Il est vrai que l'opium, à cette quantité, devient un irritant, et excite en elle une espèce de chorée, des mouvemens convulsifs dont les paroxismes se renouvellent tous les jours, vers sept heures du soir, époque du retour de ses accès, dont elle ressent et annonce toujours l'approche par des pandiculations réitérées. Cette même dame, n'ayant plus chez elle de pilules préparées, et craignant d'interrompre son traitement, prit un jour, sur ma cheminée, un flacon de laudanum liquide, contenant quatre onces de ce narcotique, qu'elle eut l'imprudence d'avaler d'un trait, sans prévenir personne, et sans qu'il en soit résulté le moindre accident!

On sait que l'opium arrête les évacuations, celles de la salive, des urines, des selles, etc. : il n'y a que la sueur qu'il augmente. L'effet de l'opium est celui de tous les narcotiques : il raréfie le sang en augmentant son volume, et en dilatant les vaisseaux en raison de leur diamètre et de leur élasticité ; c'est pourquoi, en trouvant très-peu à ceux du cerveau, il en résulte une compression, une aberration dans les fonctions des organes essentiels à la vie, et un coma qui, s'il est prolongé par l'excès de la dose, atteint jusqu'aux artères du cœur, et cause bientôt la mort par une compression désordonnée.

Avec quelle réserve ne doit-on pas employer l'opium, puisqu'un morceau, mis dans la cavité d'une dent gâtée, causa la mort à celui qui fit cet essai (1)!

On en introduisit dans l'oreille d'un Espagnol tourmenté d'une insomnie cruelle; il dort : à son réveil, on le trouve fou, stupide, imbécile; il meurt. Une personne dormit profondément pendant vingt-quatre heures pour en avoir pris

(1) M. de L.., *de L'homme et de la Femme*, t. 1, p. 148.

un demi-grain : ne serait-elle pas morte, si elle en eût avalé deux grains ?

Wedelius nous apprend que l'opium, combiné avec l'ambre, cause aux personnes d'un tempérament chaud des pollutions nocturnes et un priapisme continuel, surtout si elles ont de la disposition à l'érétisme du système nerveux.

Les courriers, en Turquie, font usage d'opium pour soutenir et relever leurs forces affaiblies par de longues routes. « Un courrier allait de Constantinople chez M. Samuel *Barnadiston*. Etant entré sur la route dans une maison, il tomba comme mort. Toute la maison étant surprise et intriguée de cet événement, un des valets, qui jugea que cette défaillance venait de ce que le courrier avait consommé toute sa provision d'opium, lui en fit entrer, de force, un peu dans la bouche : le courrier revint aussitôt à lui, et confessa que le valet lui avait tenu lieu de bon médecin. (*Dict. de Méd.*, art. *Opium.*) »

On concluera de tout ce qui précède que l'opium doit produire de violens désirs, augmentés encore par la disposition d'un appareil qui semble annoncer qu'on peut les satisfaire, mais en même temps une sorte d'impuissance, qui a sa source dans la trop grande vigueur du

principal organe de nos plaisirs. Ma conjecture est appuyée sur des observations. On nous rapporte que les Chinois qui sont établis à Batavia se servent d'un certain électuaire qu'ils nomment *affion,* pour s'exciter à l'amour : son effet, dit-on, est si violent, qu'il produit en eux une passion brutale qui dure toute la nuit, et qui oblige souvent leurs maîtresses à s'échapper de leurs bras. Les effets que produit l'*affion* ne sont autre chose que ce qu'on vient de dire. La passion brutale des Chinois est causée par l'état dans lequel ils se trouvent, et qui semble leur annoncer à chaque instant le moment de la jouissance : l'obstacle les irrite; ils persévèrent sous les auspices heureux qu'ils croient entrevoir. Mais cet état de rigidité n'est pas le seul nécessaire pour s'enivrer des délices de l'amour : ils ne peuvent suppléer à ce qui manque à leur bonheur..... La victime de leurs désirs s'échappe à des caresses brutales qui semblent étrangères au plaisir : elle fuit un barbare qui s'annonce dans la lice amoureuse avec des armes redoutables qui peuvent blesser, sans pouvoir même sentir ni goûter le prix de la victoire (1). »

(1) M. de L..., p. 178, t. 1).

« Le safran, dont les Irlandais et les Ecossais, dit Bâcon, teignent leurs chemises pour les préserver de la malpropreté et pouvoir les porter plus long-temps ; le safran serait à préférer comme aphrodisiaque. » « Je regarde avec Venette, dit M. de L... (1), le safran comme un moyen, non pas d'exciter puissamment à l'amour, mais de répandre dans toute la machine une sorte d'aisance qui, jointe à la gaîté qu'il donne (2), dispose aux plaisirs, y conduit même par une pente douce et accélérée, sans faire trop d'impression sur les organes de la volupté. Pour prouver combien le safran est pénétrant, M. de L.... cite l'observation d'un jeune homme de vingt-deux ans qui, après avoir fait usage d'alimens dans lesquels on avait mêlé du safran, rendit une liqueur prolifique qui avait pris toute la teinte

(1) Même ouvrage, t. 1, p. 151.)

(2) On a beaucoup exagéré les vertus du safran à cet égard. Shulzius dit que, si l'on approche du nez d'un enfant une bouteille vuide d'essence de safran, aussitôt il se met à rire. Un autre auteur assure que, si l'on frotte un anneau avec le safran, et que l'on passe cet anneau dans l'un des doigts de la main gauche, le cœur en sera sur-le-champ réjoui. »

jaune de cette substance (1). On pourrait ajouter à cela des observations constatées qui prouvent que le safran a teint, dans le ventre de la mère, des enfans qui ont apporté cette couleur en venant au monde. (*Voy.* les *Ephém.*, de c. 1, année Ire, observ. 60.) Voudrait-on parler de l'ictère des nouveaux-nés?

On sait que le vinaigre en frictions et en boissons détruit l'affection comateuse produite par les vapeurs du safran (2).

Autrefois on employait à l'extérieur, comme de puissans aphrodisiaques, l'huile de vers, celle végétale du palma-christi, les fourmis, la racine de satyrion, en frictions sur l'os sacrum; mais on est revenu de ces erreurs trop long-temps accréditées par Nicolas Venette (t. Ier, p. 236), qui cite aussi, contre l'impuissance, les vertus miraculeuses du mabouya, espèce de lézard d'Amérique, du sarrasin, du chervi, du

(1) *Ephém. des Curieux de la Nature*, déc. 3, ann. 6, obs. 273.

(2) Voyez l'histoire de cette plante bulbeuse dans les *Voyages d'un Naturaliste*, 3 vol. in-8o avec planc.; et le *Code du Safranier*, 1809, chez Dufart.

borax; mais aujourd'hui l'expérience a démontré le ridicule de ces puérilités mensongères!

La saine philosophie a également rejeté l'emploi, comme aphrodisiaques, des scinques, sortes de lézards des montagnes de la Lybie, de l'Egypte et de l'Arabie-Pétrée, dont les Arabes ont conservé l'usage, auquel ils attribuent la vertu imaginaire d'exciter à l'amour, de ranimer les forces épuisées, et de rallumer des feux qui n'étaient pas éteints, malgré les glaces de l'âge et l'influence débilitante de longs excès (1). Il en est de même à l'égard du torcol, « qui était fameux, dit Valmont-Bomare, chez les anciens, par l'usage qu'on en faisait pour les philtres, et qui passait pour un ingrédient essentiel dans les enchantemens. »

Androphile, roi des Indes, envoya à Antio-

(1) Cependant M. Virey croit que le scinque, espèce de lézard qui se nourrit d'insectes, comme ses congénères, en conserve dans son estomac, de sorte que la poudre de cet animal séché et pulvérisé en entier doit posséder des qualités âcres et stimulantes qui agissent sur les organes urinaires et sexuels. La tortue caret est dans le même cas. (Mémoire cité.)

chus une plante avec le secours de laquelle il entra soixante-dix fois dans l'arène. On lit dans Mathiole que le satyrion, qu'il appelle herbe de Théophraste(1), était réputé avoir une *grandissime vertu d'échauffer à paillardise*, soit intérieurement, soit appliquée extérieurement sur les parties génitales : qu'on accomplissait alors l'acte vénérien douze fois, et même autant de fois qu'on voulait. Les femmes, dit-il, *deviennent encore* plus chaudes que les hommes. (*voy. Math. sur Dioscor.*, liv. III, chap. CXXVII.

M. Salgues replace, avec son élégance ordinaire, au rang d'où ils n'auraient jamais dû sortir, les satyrions, les mabouyas, et autres aphrodisiaques imaginaires. « On a cru longtemps, dit cet aimable écrivain (2), que les deux bulbes qui forment la racine de l'orchis (satyrion), avaient une vertu opposée et contraire ; que l'une était propre à exciter les feux de l'amour,

(1) M. Virey attribue ce surnom à la racine de *Chaulendjân aqarbi Maranta galanga, Lin.* (*Bulletin de Pharm.*, mai 1813, p. 202.)

(2) *Des Erreurs et des Préjugés répandus dans la société.* t. II, p. 161.)

et l'autre à les éteindre. Le médecin Saint-André rapporte que deux gentilshommes de ses amis profitèrent de cette découverte pour troubler les joies d'un jeune ménage. Ils firent prendre à l'épouse la bulbe stimulante, et à l'époux la bulbe sédative. Que l'on juge de la confusion dans le boudoir! Mais le médecin Saint-André a voulu, sans doute, s'égayer : toutes ces prétendues propriétés sont des chimères inventées pour tromper la crédulité publique. Il existe, à la vérité, quelques moyens naturels d'éveiller ou d'assoupir les feux de l'amour : les écrevisses, le céleri et le cholat, les truffes et quelques autres substances chaudes, peuvent, pour quelque temps, réveiller les sens endormis d'un époux languissant et énervé ; mais le philtre le plus puissant ne vaudra jamais la jeunesse, la force, et tous les avantages d'une bonne constitution. »

Les bulbes du satirion (1) fournissent, à la vérité, une fécule, appelée salep, qui est fort nourrissante, mais c'est là sa seule vertu, et toute

(2) que M. Virey pense être le *dudaim* de la bible. (Voyez *bull. de pharm.* mai 1813. p. 199.)

sa propriété consiste à réparer les forces sans fatiguer l'estomac, parce qu'elle est digestive : c'est pourquoi on l'emploie avec avantage dans la phthysie, dans les dyssenteries, et dans les convalescences des maladies aigües.

On vend, dit Venette, dans les cafés de Perse, une espèce de boisson mucilagineuse qu'on obtient d'un *orchis satyrion*. On l'appelle *scarebraleb*, c'est-à-dire *sirop de renard*, parce que le satyrion a ses bulbes semblables aux testicules de cet animal (1).

(1) Les Egyptiens, selon M. Virey, vantent comme aphrodisiaque, la racine de colocasie (*arum colocasia*, Linn.); les Japonais, le *dracuntium-polyphyllum*, Linn.; les Malais recherchent avidement la fleur du pothos, suivant Labillardière; et, dans l'antiquité les bulbes d'alliacées ont jouit d'une certaine célébrité ainsi qu'on peut en juger par les vers suivans de Martial :

Qui præstare virum Cypriæ certamine nescit,
Manducet bulbos, et benè fortis erit.

BULLETIN DE PHARMACIE, mai 1813, p. 201.

La pervenche, dit-on, refroidit, tandis que les semences des ombellifères qui composent une liqueur appelée huile de Vénus, sont réputées aphrodisiaques. On regarde aussi comme telles les graines et les racines du panicaut à cent têtes.

Tibère, le plus voluptueux des empereurs, recevait des Allemands le chervi en certaine quantité, et comme contribution, pour se rendre vigoureux avec ses femmes : mais le chervi n'a pas plus de vertu que les autres carminatifs. En Suède, cependant, les femmes en donnent à leurs maris pour réveiller en eux un désir languissant.

« Le principal ingrédien du *bangi*, ou *bangué* des Indiens, et du *mastac* des Turcs, est une espèce de chanvre; souvent même, si l'on en croit Linné, ces peuples se contentent de réduire la poussière des étamines du chanvre mâle en trochisques, au moyen de la salive. Les Indiens, dit *Acosta*, mangent la graine et les feuilles de cette plante pour augmenter leur vigueur dans l'acte vénérien, et pour exciter l'appétit. Les personnes de condition, et principalement les militaires qui veulent se délasser de leurs travaux et dormir sans inquiétude, en font une poudre, à laquelle ils ajoutent de l'*aréca*, un peu d'opium et du sucre : s'ils ont envie d'avoir, en dormant, des rêves et des illusions agréables, ils y mêlent du camphre, du macis, des girofles et de la muscade; si, au contraire,

ils veulent être animés, réveillés et plus enclins au plaisir de l'amour, ils y joignent de l'ambre gris et du musc, et en font un électuaire avec du sucre. On croit avoir remarqué, même dans nos climats, que les oiseaux nourris en cage avec les semences du chanvre étaient plus luxurieux, ce qui semblerait confirmer la vertu aphrodisiaque de ce végétal, malgré l'opinion contraire de Dioscoride et de Jean Bauhin (1). »

Ce qu'il y a de certain, c'est que la grande fécondité des femmes de la Sologne paraît dépendre de l'usage habituel qu'elles font du sarrasin et du poisson, ces deux alimens ayant la vertu d'exciter les organes de la génération. On en voit des preuves également parmi leurs enfans, qui, dès l'âge de huit ans, s'exercent clandestinement au coït.

Que d'erreurs rapportées par les anciens, relativement aux vertus imaginaires de la chair du cerf! Elle est, disent-ils, le préservatif de la fièvre; les parties sont alexitères, ainsi que ses larmes épaissies, si on les porte sur soi. Agri-

(1) Chaumeton, mot *aphrodisiaque*, du *Nouv. Dict. des Sc. Méd.*

cole attribue cette vertu aux dents de l'animal; à sa peau, de préserver de la contagion l'homme qui en est recouvert; aux os du cœur, de guérir les maladies de cet organe; au pénis, le pouvoir d'augmenter la semence; que sa queue, contenant la bile, *puisque le cerf est privé de vésicule du fiel*, bouillie dans du vin, et employée en friction, produisait les merveilles d'une érection regardée impossible, miracle opéré par les vertus de la friction (1)!

Venette propose encore (p. 250, t. Ier) pour

(1) Des auteurs trop crédules ont vanté comme aphrodisiaques puissans les vertus du sang menstruel, du sperme humain, de celui du cerf, du hérisson en chaleur, de la vulve de la truie, de l'utérus de la hyène, de la haze, etc., du priape du cerf ou du loup, des os de crapaud, du cordon ombilical desséché (Virey, *Bull. de Pharm.* mai 1813). On ne peut cependant pas révoquer en doute l'influence des effluves d'animaux en rut et des organes sexuels. « Il en est de même pour les chevaux, les chiens, et les autres mammifères, continue M. Virey; car, indépendamment du fameux *hippomane*, le musc, la civette, le castor, et toutes les humeurs odorantes sécrétées par les follicules inguinales voisines des organes sexuels, agissent évidemment sur les individus, et les

aphrodisiaques externes les linimens faits avec le miel, le storax liquide, l'huile de fourmi volante, le beurre frais et la graisse d'oies sauvages, mais en y ajoutant de l'uphorbe, du gingembre, du poivre, et surtout de l'ambre gris et de la civette.

Certains vieillards ont recours à la flagellation, dans l'espoir de recouvrer les faveurs de Vénus. Nous avons connu un sexagénaire célèbre, libertin dépravé, qui ne pouvait jouir d'une femme que lorsqu'il lui voyait couper le cou à un poulet! d'autres à Saint-Domingue!... Mais notre main se refuse à tracer de pareilles infamies, qui dégradent l'homme et le sentiment.

Il est un plus doux stimulant pour les sybarites efféminés et pour ceux qui aiment et savent ressentir, c'est la puissance des parfums : l'émanation des plus suaves odeurs agit d'une manière voluptueuse sur les tempéramens nerveux qu'elles excitent, et dont elles agacent la

porte au coït, non-seulement dans leur propre espèce, mais elles peuvent exciter pareillement d'autres espèces. »

fibre sensible : c'est probablement pour provoquer au plaisir les jeunes époux que, dans les mariages samnites, on entoure de roses le lit nuptial.

Dans l'ancienne médecine, indépendamment des *aphrodisiaques*, on reconnaissait aussi les *spermatopées* : on attribuait à ces médicamens nombreux la vertu d'exciter une sécrétion et une excrétion plus grande de la semence (1), et de disposer à l'amour en faisant fermenter, disent les anciens auteurs, l'*aura seminalis*, ou la partie volatile de la semence. Ces remèdes, agissant médiatement ou immédiatement, étaient échauffans, toniques, corroborans et stimulans : en en donnant ici l'énumération, on retrouvera facilement en eux les aphrodisiaques.

Les *spermatopées*, selon les auteurs du *Dictionnaire raisonné universel de Matière médicale*, comprennent les aromatiques, les stomachiques, les baumes, les résines, les cantharides, les fomentations chaudes, les bains, l'huile de rue, l'ail, les oignons, les poireaux, les

(1) Tous les hommes d'un tempérament lascif ont dû remarquer qu'en mangeant le soir des œufs frais à la coque, ils éprouvaient dans le sommeil des pollutions nocturnes.

gommes aromatiques, telles que celles d'aloës, d'ammoniaque, de bdellium, d'élemi, de galbanum, de myrrhe, de sagapénum, de tacamahaca; les baumes de copahu, de la Mecque, du Pérou et de Tolu ; le camphre, le borax, le sel marin, les sels volatils et animaux, les savons, les huiles des animaux, le castoréum, et les huiles végétales aromatiques.

Mais, malgré ces nombreuses ressources, malheur aux époux impuissans et aux jeunes débauchés qui fondent sur les vertus imaginaires et peu sûres des aphrodisiaques l'espoir de la paternité! Comment réparer, au secours d'une potion, des forces que des années de jouissances excessives ont épuisées? et le même antidote agira-t-il de la même manière sur tous les tempéramens? Loin de nous les scinques, les mabouyas et autres moyens fallacieux dont on flatte et dont on abuse la crédulité du peuple, et qui usent la santé par un usage inutile!

Garde-toi de puiser dans le philtre perfide
La vigueur que réclame un amoureux congrès :
Le myrthe qu'a piqué l'ardente cantharide
Se change en funèbre cyprès.

C. F. P.

Il existe cependant des aphrodisiaques adoptés par la saine médecine, mais il s'en faut bien qu'elle leur reconnaisse les vertus exagérées par les anciens.

M. de L., par exemple, propose (t. 1, p. 270) un moyen de réparer les forces après des excès en amour, et que voici :

« Prenez quatre œufs, dit-il, battez-les bien ensemble avec un demi-verre d'écume de limaçon à coque, et ajoutez :

De sel................	de chaque
De gingembre pulvérisé..	une pincée.

« On fait du tout une omelette dont on renouvelle l'usage tous les jours, jusqu'à ce que les signes de vigueur reparaissent. »

Le même auteur (t. 1, p. 309) propose encore le moyen suivant :

Prenez :

Moëlle de Bœuf........	une once.
Jaunes d'œufs frais.....	deux onces.

Battez le tout ensemble, et ajoutez :

Ambre gris............	2 grains.
Gingembre en poudre...	1 scrupule.

On fait avec ce mélange une omelette dont on mange une semblable pendant huit jours, à jeun, en buvant par-dessus un verre de vin d'Epagne.

Dans le *Formulaire magistral*, publié en 1814 par MM. Pariset et Cadet Gassicourt, on conseille (p. 334), article *faiblesse des organes de la génération*, les pastilles de gen seng, au nombre de quatre à cinq à une heure de distance, et le wakaka des Indes à la dose de quatre gros à une once. Voici la formule de ces deux préparations pharmaceutiques, qu'on trouve en tout temps chez M. Cadet Gassicourt.

Pastilles de Genseng (espèce de Panax.)

Genseng en poudre.....	5 onces.
Vanille................	10 onces.
Essence d'ambre.......	10 gouttes.
Teinture de cantharides..	5 dragmes.
Huile de cannelle.........	50 gouttes.
Sucre..................	10 livres.
Mucilage...............	quant. suff.

Divisez en pastilles de 24 à 30 grains.

Wakaka des Indes.

Cacao mondé..........	1/2 once.
Sucre.................	4 onces.
Sucre de vanille........	6 dragmes.
Cannelle...............	1 dragme.
Rocousec..............	1 dragme.

Faites une poudre selon l'art.

Cette poudre aromatique et fortifiante ranime l'appétit des vieillards et des convalescens. On en met une cuillerée à bouche dans un potage au riz, au vermicel, ou dans une jatte de lait. Les Espagnols la prennent à la dose d'un demi-gros dans une tasse de chocolat.

« Ces sortes de préparations, dit le docteur Chaumeton (1), doivent être exclusivement ré-

(1) mot *aphrodisiaque* du *Nouv. Dict. des Sc. méd.*

Nous pourrions citer d'après M. Virey (*Bull. de pharm.* mai 1813), plusieurs autres compositions aphrodisiaques usitées et réputées utiles, telles que la teinture ou essence royale (alcool aphrodisiaque) de son *Traité de Pharmacie*, t. 2, p. 90, et l'alcool de magnanimité, id.,

servées au médecin habile qui saura varier les ingrédiens, modifier les doses selon la nature de l'affection et le tempérament des individus.

Mais, hélas! en vain on frottera d'huile aromatique un pénis trop petit et trop court, en vain on voudra par là rappeler à la vie un organe dont les fonctions sont pour toujours éteintes, que peuvent ces secours précaires quand le toucher d'une belle ne peut émouvoir ces parties altérées par d'anciennes plaies, des chutes, des opérations, ou même par défaut de sensibilité!

« Il est reconnu, dit M. Esménard (1), que le tact ou le toucher est le plus sûr de tous les sens : c'est lui qui rectifie tous les autres, dont les effets ne seraient souvent que des illusions, s'il ne venait à leur secours. L'homme ne voit et n'entend que par une petite partie de son corps, mais partout où se trouvent des nerfs et de la vie, il prouve plus ou moins la sensation du

p. 115. La recette du *cachundé*, pâte parfumée servant de pastilles aphrodisiaques dans l'Inde, les diablotins d'Italie, le samboyon, etc...

(1) Notes surle poëme de l'*Imagination*.

toucher. Quoique les doigts de la main soient l'organe le plus naturel du tact, son action se fait sentir par les organes de tous les autres sens. »

Si les aphrodisiaques ont la puissance d'exciter les ardeurs de Vénus, les hynoptiques, au contraire, ont la vertu de les réprimer. Nous avons indiqué, au mot *continence*, les moyens débilitans employés par les religieux pour amortir l'aiguillon de la chair, de ce nombre sont le nénuphar, l'agnus-castus, les semences froides, le camphre, le nitrate de potasse, etc.

« Le nom d'agnus-castus, dit le docteur Chaumeton, indique suffisamment les propriétés qu'on lui a supposées. En effet, la vertu antiaphrodisiaque de l'agnus-castus était déjà célèbre chez les Grecs et les Romains : par quel singulier caprice a-t-on choisi pour emblême, et en quelque sorte pour palladium de la chasteté, une plante qui, loin de calmer l'eréthisme des organes génitaux, doit au contraire leur donner une énergie nouvelle? Combien d'usages ridicules n'a-t-on pas établis? combien de fables absurdes n'a-t-on pas débitées sur cette prétendue vertu anti-aphrodisiaque? Dios-

coride, Pline, Galien, nous apprennent que les prêtresses de Cérès formaient leur couche virginale avec les rameaux de l'agnus-castus, et qu'elles en jonchaient les temples de la déesse, à la célébration des thesmophories. On prépare encore de nos jours, avec les baies de cet arbrisseau, une essence, une eau distillée, et un sirop de chasteté, pour émousser l'Aiguillon de la chair, qui souvent se fait sentir avec une violence extrême dans ces sombres asiles où l'homme s'impose la loi barbare de combattre le plus doux et le plus utile penchant de la nature. Armand de Villeneuve a bien eu la folie de prétendre qu'un moyen infaillible d'amortir tout sentiment voluptueux, consiste à porter habituellement un couteau dont le manche soit fait avec de l'agnus-castus. » *Ligatura et vinculum veneris.*

Les dames d'Athènes, suivant Dioscoride, couchaient aussi, le jour des fêtes de Cérès, sur le feuillage de l'agnus-castus, comme propre à les détourner de l'impudicité, parce que leur odeur, selon elles, réprime, éloigne les pensées libidineuses, et efface, ou plutôt préserve des songes lascifs. Chomel n'exalte pas ainsi les propriétés chimériques de l'agnus-castus, mais il lui recon-

naît celle des émulsions, et le considère comme convenable dans les accès hystériques. « Certains auteurs, dit encore le docteur Chaumeton (1), prétendent que la saveur aromatique des baies de l'agnus-castus, et la quantité d'huile volatile dont elles sont pénétrées, les rendent plus propres à échauffer qu'à rafraîchir. »

On a diverses opinions sur les vertus du camphre; par exemple, dans le siècle passé, selon Scaliger, on regardait le *camphre* comme un anti-aphrodisiaque, et on le donnait à mâcher aux moines pour apaiser et éteindre les feux de la concupiscence : mais au contraire, loin de réprimer les ardeurs de Vénus, le camphre accélère la circulation, et il augmente l'insomnie, la chaleur et la soif.

L'usage du camphre épuise, émacie les personnes grasses et lymphatiques; il ne peut empêcher la sécrétion du sperme, ni l'érection. Il devient très-contraire et même funeste dans les affections du cerveau et de l'estomac. Il ne convient pas surtout aux gens de lettres et aux femmes d'une complexion délicate, et si on l'uti-

(1) Flore du *Dict. des Sc. méd.* (mot agnus-castus.)

se dans les affections hystériques, ce n'est qu'en faveur des femmes dont la constitution forte n'est point nerveuse; car, dans le dernier cas, son odeur peut provoquer un accès.

« L'odeur du camphre, dit le docteur Nysten (1), qui, seule, est sédative pour certaines constitutions, est loin d'avoir la faculté d'éteindre l'action des organes générateurs, comme l'annonce cette maxime de l'école de Salerne :

Camphora per nares castrat odore mares.

Le camphre est utile comme sédatif du système nerveux, et comme stimulant diffusible, c'est-à-dire comme excitant, par une action prompte qui se transmet rapidement à toutes les parties de l'organisation, et dont l'effet est de courte durée (2). »

(1) *Nouveau Dictionnaire des Sciences médic.*

(2) Aujourd'hui on pense tout différemment des propriétés de ce calmant diffusible, qu'on emploie très-utilement dans la plupart des affections aiguës des organes génitaux. Car si le camphre semble quelquefois irriter, c'est par sa saveur âcre qui excite la membrane muqueuse

Enfin, continue le docteur Nysten, n'est-ce pas en calmant l'état d'irritation spasmodique des organes générateurs, qui constitue le priapisme et la fureur utérine, que le camphre a été efficace dans ces affections? M. Alibert a constaté, dans ces derniers temps, sur une femme dont il rapporte l'histoire dans sa Matière médicale, cette propriété anti-aphrodisiaque du camphre. »

Dans les temps reculés, le nitre, regardé comme agent principal de la nature, était estimé propre à prolonger les jours, et à retarder la vieillesse. Le chancelier Bâcon et le chevalier d'Igoy sont deux de ses préconisateurs. On lui attribuait des vertus sans nombre ; mais les Anglaises s'apercevant, par le refroidissement de leurs époux, qu'il était anti-aphrodisiaque, parvinrent à bannir de la société l'usage de ce sel, qu'on employait journellement comme moyen aphrodisiaque prophylactique dans les maladies. C'est le seul bien connu, et des vertus réfrigé-

de la bouche, surtout sur les parties où réside le sens du goût ; mais cette exaltation n'est que locale et passagère, et l'effet consécutif sur l'ensemble des fonctions vitales est toujours comme agent sédatif.

rantes duquel il n'est pas permis de douter.

Le nitre à petite dose est un puissant antiphlogistique ; mais à haute dose il devient irritant et purgatif. Il n'agit pas de même chez tous les individus ; il devient irritant pour les personnes douées d'un tempérament nerveux très-faible, et il occasionne souvent des pollutions en augmentant sensiblement les urines, circonstance qui, en favorisant la tension de la vessie, détermine les pollutions.

Le nitre rappelle à la retenue et au silence de la nullité l'orgueil du plus fier chevalier. En vain cette Messaline veut-elle lui faire le sacrifice de ses charmes, l'anaphrodite ne peut prendre ses ébats avec la beauté qui le provoque. Un remède capable d'éteindre à jamais les feux de l'amour, et de détruire les principes procréateurs, serait un fléau pour la société, puisque l'homme déchu de son état serait réduit à l'état de néant, ne pouvant plus aspirer à la gloire et au bonheur de se trouver avec ses enfans (1).

(1) L'abus excessif des acides, surtout le sulfurique étendu d'eau, en boisson, et en topique ; l'usage beaucoup trop fréquent de l'opium, des narcotiques, des ra-

§ LXXII.

Parmi les substances alimentaires, on en distingue aussi que l'on juge plus propre à stimuler les organes génitaux, et à favoriser les fonctions vénériennes : de ce nombre sont les sucs et les gelées de viande, les œufs, les crustacées, les écrevisses, les champignons, et surtout les oronges et les truffes, les substances farineuses et féculacées sucrées, et contenant beaucoup d'huile essentielle, les vins généreux, mais plus astringens qu'alcooliques, les liqueurs médiocrement fortes, mais parfumées et aromatisées; certains orchys et satyrions, les artichaux, le céleri, le cacao, la vanille, le café, la cannelle,

fraîchissans, l'habitude journalière de l'ivresse par des liqueurs fortes, enfin la répression absolue de tout penchant à l'amour par la pratique longue et sévère de la chasteté, affaiblissent, oblitèrent les organes sexuels, les mettent dans un état d'impuissance, et rendent indirectement eunuques » (*nouv. Dict. des Sc. méd.*), c'est-à-dire anaphrodites, puisque dans ce cas l'impuissance n'est qu'accidentelle et momentanée, sans complication d'agénésie.

le sucre, les fruits parfumés, tels que l'ananas, la framboise, et en général toute la série des épices.

Parmi les alimens destinés à fortifier les systèmes, j'indiquerais de préférence dans ce cas les truffes, les champignons, les oronges, le poivre et les artichaux; les orchis, dont on fait des conserves que Dioscoride regarde comme de puissans aphrodisiaques; le chocola, tréunissant des propriéts analeptiques et aphrodisiaques en raison des substances aromatiques avec lesquelles on l'associe.

« Les plantes cryptogames (1) ont une renommée que plusieurs d'entre elles justifient à certains égards; la truffe parfumée, l'excellente morille, la délicieuse oronge, et diverses autres espèces *d'agaric*, de *bolet*, de *phallus*, produisent réellement des titillations voluptueuses, et rallument quelquefois des feux amortis. Les Romains connaissaient parfaitement cette vertu des champignons, et Martial l'a célébrée dans ses épigrammes par ces mots :

Cum sit anus conjux, et sint tibi mortua membra,
Nîl aliud bulbis quam satur esse potes.

(1) Mot aphrodisiaque du *Nouv. Dict. des Sc. Méd.*)

« Il n'est point d'aliment plus substanciel que les œufs, continue le docteur Chaumeton ; une prodigieuse quantité de matière nutritive s'y trouve rassemblée sous un très-petit volume. Un œuf frais à la coque suffit quelquefois pour réparer les forces épuisées par une longue marche ou par de fréquentes jouissances. Un jaune d'œuf, délayé et parfaitement incorporé dans une tasse de chocolat bien sucré et aromatisé, fournit un breuvage dont je ne puis trop louer la saveur agréable et analeptique. »

Les vertus aphrodisiaques du cacao aromatisé et du café sont trop évidemment prouvées pour qu'il soit besoin de les répéter ici. Cependant le café a trouvé des détracteurs ; et, indépendamment des Duncan, Gayaut, Hilscher, Zannichelli, Ittner, Eloy et autres, qui, dit le docteur Chaumeton, ont essayé de prouver que l'usage habituel de cette boisson est très-nuisible, M. de L... (1) affirme, « qu'on soutint, en 1695, une thèse aux écoles de médecine de Paris, dans laquelle on entreprit de prouver que l'usage journalier du café rendait les hommes

(1) T. 1, p. 282.)

et les femmes inhabiles à la génération (1). » S'il en était ainsi, dans les îles, ou l'usage du café se renouvelle jusqu'à cinq ou six fois par jour, que deviendrait la postérité des colons, et des Africains surtout, qui en sont si avides, et dont la progéniture est si féconde et si multipliée? (Voyez l'Histoire médicale du café dans *Flore des Antilles*), t. VIII, p, 190, pl. 564).

§ LXXIII.

CAUSE. — Organes assoupis.

Nous voyons que parmi toutes les substances réputées aphrodisiaques et spermatopées, on place toujours au premier rang celles qui sont pourvues d'une grande quantité de principes odorans et aromatiques; et il semble rationnel de chercher la cause de leur influence dans l'étroite et puissante sympathie qui unit entre eux les organes générateurs et le sens de l'odorat.

(1) Les orientaux trouvent dans le trop fréquent usage du café un anti-aphrodisiaque capable de les refroidir; car, en portant son action sur le système nerveux cérébral, il dessèche et débilite les autres facultés. (J.-J. Virey, des Médicamens aphrodisiaques en général, *Bull. de pharm.*, nº 5, vᵉ. année, mai 1813., p. 193.)

Remèdes. — Odeurs, etc.

Nous avons déjà fait connaître (section II, chapitre II) la connexion qui existe entre les organes sexuels et ceux des sens. Nous rappellerons seulement ici le rapport de l'organe olfactif avec les parties de la génération, par l'exemple de ce vieillard énervé qui se ranimait, et recouvrait ses facultés viriles en flairant la sueur musquée d'une femme brune; d'autres individus avec des goûts moins dépravés, en respirant l'odeur d'une rose ou de l'ambre, sentir renaître des désirs depuis long-temps assoupis.

§ LXXIV.

Quel que soit et puisse être le fondement de la vertu réelle ou imaginaire qu'on attribue aux médicamens désignés sous les noms pompeux d'aphrodisiaques ou de spermatopées, on sent que les médicamens ne peuvent agir qu'en irritant spécialement les parties génitales, et forçant leur sécrétion au préjudice des autres sécrétions et de l'économie en général, et que seuls ils ne sont, par conséquent, propres qu'à produire l'épuisement.

§ LXXVI.

Les Analeptiques réparent sans exciter.

Il n'en est pas de même des véritables analeptiques, des alimens succulens, de quelques fruits sucrés et parfumés, et d'une hygiène sage et raisonnée.

§ LXXVII.

Alimens âcres contraires dans l'Anaphrodisie par épuisement.

Les condimens ou assaisonnemens âcres et aromatiques, les substances résineuses et odorantes, ou possédant une propriété excitante quelconque, ne peuvent jamais convenir dans l'anaphrodisie due à l'épuisement des forces, quelle que puisse être la source de cet épuisement, parce que ces substances ne sont pas susceptibles de réparer les pertes et de fortifier véritablement, mais déterminent une simple excitation générale qui se porte et se fait plus particulièrement sentir aux organes générateurs, non-seulement par une propriété spéciale de ces substances, mais en raison aussi de la sensibilité plus élevée et plus délicate de ces organes.

§ LXXVII.

Il y a une grande différence à faire entre les fortifians et les toniques, et c'est ici sans doute le lieu de l'établir.

Les Fortifians réparent.

Les fortifians sont toutes les substances susceptibles de s'assimiler promptement, et de fournir une grande quantité et une bonne qualité de sucs propres à réparer les forces épuisées, et à remplacer les molécules trop animalisées dont l'économie doit se débarrasser.

Les Toniques excitent sans réparer.

Les toniques, au contraire, ne donnent rien, ou donnent très-peu de chose à l'économie : ils déterminent seulement une excitation sur la totalité des organes, ou sur quelques-uns en particulier; augmentent le degré de cohésion des molécules et la fermeté des fibres, et, par leur propriété stimulante, mettent en action des forces qui, jusque-là, n'étaient qu'en puissance et se trouvaient, pour ainsi dire, cachées ou endormies. D'après cette observation, le

long usage des toniques seuls épuise les forces, tandis que l'emploi des véritables fortifians les entretient et les répare.

§ LXXVIII.

Les toniques mettent en mouvement la faculté contractile.

Il y a aussi une grande différence entre les toniques et les excitans, et il est bien important d'y faire attention dans le traitement de l'anaphrodisie.

Les Excitans irritent l'appareil sensitif.

Les premiers mettent en mouvement et en action, comme nous l'avons dit plus haut, les forces vitales, et paraissent agir principalement sur la faculté contractile; les seconds, au contraire, bornent, pour ainsi dire, leur influence sur le système sensitif ou nerveux, dont ils augmentent singulièrement l'impressionabilité; et, loin de raffermir la contractilité, ils la vicient et la dérangent.

§ LXXIX.

Les Toniques sont préférés en remplissant les deux indications, c'est-à-dire en rétablissant le ton du système musculaire, et diminuant l'excitabilité vicieuse du système sensitif.

De cette nouvelle remarque, si elle est juste, résulte un principe ou une loi qui en est la conséquence inévitable ; c'est que, dans tous les cas où l'équilibre est rompu entre le système musculaire et le système sensitif, de manière qu'on se trouve obligé de rétablir le ton et la fermeté du premier, et de diminuer l'excitabilité vicieuse du second, les toniques sont seuls indiqués, et que les excitans doivent être sévèrement proscrits ; que, par conséquent, il faut être bien attentif pour ne pas confondre les uns et les autres, comme il n'arrive que trop souvent.

§ LXXX.

En conséquence de ce principe, lorsque l'anaphrodisie résultera de l'instabilité d'action du système musculaire et de l'exaltation du système sensitif, ou de l'excès de susceptibilité nerveuse, elle devra être combattue par les

bains froids, les martiaux, le kina, et toute la série des moyens pharmaceutiques choisis avec sagacité dans les espèces toniques.

§ LXXXI.

Remèdes. — Boissons mucilagineuses sédatives.

Lorsqu'il y aura à la fois exaltation du système sensitif et excès de contractilité, comme cela arrive dans le priapisme, par exemple, et dans d'autres circonstances, il faudra substituer les sédatifs aux toniques, et opposer alors les boissons délayantes et mucilagineuses, les émulsions nitrées, camphrées, le petit lait, les saignées, les bains tièdes, etc.

Le priapisme est combattu par les nervins, le quinquina, la valériane, le musc, le camphre et les bains froids, ou par les calmans et les relâchans, l'opium et les bains chauds, suivant les cas.

§ LXXXII.

Cause. — Maladie longue, convalescence difficile.

Je dis suivant les circonstances, car le priapisme étant une affection aigüe déterminée

presque toujours par une exaltation des propriétés vitales dans les organes génitaux, et cette affection étant presque toujours accompagnée de douleurs, je conçois difficilemeut les effets avantageux, n'importe dans quelle circonstance que ce soit, des nervins ecitans, du kina, de la valériane et du musc, le camphre et les bains froids ou tièdes exceptés, et je conçois très-bien, au contraire, les effets salutaires des calmans, de l'opium et des bains chauds, pour modérer et apaiser les douleurs du priapisme, et pour tempérer l'ardeur vénérienne qui en résulte.

Lorsque l'anaphrodisie est le résultat passager d'une maladie longue, d'une convalescence difficile et lente, il faut bien se garder de chercher à combattre; il faut même réprimer avec sévérité des désirs qui porteraient à des mouvemens non seulement susceptibles de nuire à la convalescence, mais encore qui deviendraient des causes puissantes de rechutes.

Remèdes. — Repos absolu.

J'ai donné plus haut l'histoire d'un jeune homme qui mourut dans les bras de sa maîtresse

pour avoir voulu sacrifier trop tôt à Vénus, après une longue maladie.

§ LXXXIII.

L'impuissance et même la stérilité ont quelquefois cessé après le développement et la guérison d'une maladie aigüe, dont la dépuration, en désobstruant les vaisseaux engorgés, a rétabli le cours des liquides.

§ LXXXIV.

Outre les substances que nous avons indiquées sous le titre général de *spermatopées*, il en est quelques-unes encore qui ont été signalées par quelques auteurs comme très susceptibles d'entretenir et de rallumer les feux de l'amour et de la concupiscence.

Gesner et M. Chaptal ont vanté la moutarde, et ont guéri, par des bains sinapisés, des atonies du membre viril qui duraient depuis plusieurs années.

§ LXXXV.

Les anciens ont également proclamé la puissante vertu de la roquette; les poètes ont célébré sa favorable influence, et, pour cette raison, on en faisait hommage à Priape, et on la semait autour de sa statue.

Et quæ frugifero særitur vicina Priapo
Excitat ut veneri tardos Eruca maritos.

§ LXXXVI.

Quelques auteurs ont prodigué de grands éloges au musc, et Weichard dit avoir éveillé, par le moyen de cette substance, les organes génitaux d'un homme presque octogénaire. (*Voy. ci-dessus*, § LXXI *des Aphrodisiaques.*)

§ LXXXVII.

D'autres ont employé l'électricité, et vanté ses succès. M. de Cazelles, médecin à Toulouse, s'en est servi avec avantage dans un cas d'épuisement et d'abolition des facultés viriles accom-

pagné d'écoulement involontaire de la liqueur spermatique.

Au rapport de Mauduit, Mazard a obtenu, comme nous l'avons déjà dit, le même résultat dans des blénorrhagies constitutionnelles, dans les pertes habituelles de semence, dans l'abolition des facultés viriles, enfin, dans l'épuisement complet et alarmant, qui, trop souvent, est la suite de l'abus des jouissances ou de la masturbation.

Mais aussi, Sage rapporte l'histoire d'un individu également affaibli, et chez lequel le Galvanisme, opéré sur la verge, produisit très-promptement un résultat funeste. (*Voyez plus haut*, § LVIII.)

§ LXXXVIII.

Les vêtemens irritans, tels que ceux de laine, appliqués immédiatement sur la peau, en déterminant sur tout le système cutané un agacement et un chatouillement continuel, stimulent en particulier les organes de la génération. C'est sous ce rapport, sans doute, et pour remporter une victoire plus complète sur les sens, et conforme à leur vœux d'une constante mortifica-

tion, que certains ordres voués à la chasteté s'obligeaient à porter des chemises de laine! (*Voyez plus haut*, § LVIII.)

§ LXXXIX.

Enfin, l'anaphrodisie peut aussi, et d'une manière générale, être éloignée par un concours de circonstances toujours favorables à l'activité des organes génitaux et au libre exercice de leurs fonctions; telles sont : l'habitude des frictions sèches sur la peau, les promenades régulières en bon air et sous un ciel serein et tempéré; l'équitation, la danse (1), l'exercice de la chasse et des armes, du jeu de paume et du jeu de billard; l'air de la campagne, une habitation salubre et gaie entourée de bosquets, de jardins; la saison du printemps, des occupations agréables et variées, la musique, la peinture; la tranquillité de l'esprit, l'éloignement de la crainte, de la jalousie, de la tristesse, de toutes les affections pénibles et de tous les souvenirs douloureux. (*Voyez ci-dessus les moyens hygiéniques.*)

(1) Parmi les moyens excitans, on connaît, en Espagne, le bolero et le fandango, qui retracent des ima-

TROISIÈME DIVISION.

Traitement mécanique ou chirurgical.

La description théorique des opérations à pratiquer, s'il y a lieu, pour obvier aux inconvéniens de l'anaphrodisie, ne doit pas trouver de place dans ce traité. Nous renvoyons, pour la connaissance des cas au chapitre des *Causes de l'Anaphrodisie*, et pour la théorie chirurgicale, aux ouvrages de nos célèbres professeurs.

QUATRIÈME DIVISION.

Traitement prophylactique de l'Anaphrodisie.

Le traitement prophylactique a pour but de conserver la santé et de prévenir les maladies

ges voluptueuses, et que les anciens Romains se plaisaient à faire danser par les jeunes filles de Cadix (Juvénal, satire XI, vers 162), comme un *irritamentum veneris languentis*. (Mot femme du *Dict. des Scienc. méd.*)

La danse, plus lascive encore du chica, où tout le corps en mouvement semble frémir de volupté et recevoir à chaque *gragement* l'impression du plaisir. Alors ces danseurs agités, aux yeux ardens, à l'haleine haletante, semblent expirer de leur sein tous les feux de l'Afrique.

ou leur retour. « Rien n'était plus simple que la médecine dans ses commencemens. L'histoire raconte (1) d'Esculape qu'il n'avait à sa suite, lorsqu'il allait par le pays, qu'un chien et une chèvre, se servant de la langue de l'un pour les ulcères, et du lait de l'autre pour les maladies de poitrine. »

« Les Babyloniens, dit aussi Hérodote, ne se servant pas de médecins, font porter les malades dans les places publiques, afin que les passans qui les voient, et qui ont eu une maladie semblable à la leur, ou qui en ont vu quelqu'un malade, leur donnent conseil, et les encouragent à pratiquer ce qu'eux-mêmes ou d'autres ont pratiqué avec succès en de semblables cas. »

Cependant, à combien de dangers cette funeste sécurité n'entraînerait-elle pas? Abandonnez à la nature une maladie aiguë, et vous verrez ce que le malade deviendra. Quoiqu'on doive beaucoup attendre de la nature, il faut néanmoins l'aider. La science de la médecine n'est pas conjecturale, puisqu'on sait prédire les crises, qu'on les provoque, s'il en est néces-

(1) *Encyclopediana.*

saire, ou qu'on les favorise si elles sont déclarées. La gaîté, l'eau, l'exercice et la diète, sont de grands médecins, a dit Molière. Il aurait dû s'en tenir à ces conseils, au lieu de décrier obstinément un art évidemment utile, pour le seul plaisir de faire de l'esprit.

Le traitement prophylactique de l'anaphrodisie produite par des maladies chroniques, devient inutile avant d'avoir détruit la cause occasionnelle; mais

Sublatâ causâ tollitur effectus.

L'anaphrodisie due à la timidité, aux autres affections de l'âme, se traite par le repos de l'imagination.

L'anaphrodisie contractée par les excès avec les femmes, ou par les boissons alkooliques, cède à l'usage des fortifians et des restaurans, puisque tout ce qui est capable de réparer les forces devient un secours efficace contre cette affection.

L'anaphrodisie, au contraire, qui dépend d'un vice de conformation dans les organes, offre peu de ressources pour la guérison, et

elle est même regardée incurable dans la plus grande partie des circonstances (1).

Dans l'un et l'autre cas, soit que l'anaphrodisie soit produite par une faible constitution, par de trop fréquens embrassemens amoureux, ou par le résultat de passions trop vives et débilitantes, le repos et l'éloignement de l'objet qui a causé les fatigues sont de puissans réparateurs: on y revient plus tard avec une nouvelle vigueur, et sans qu'il soit besoin d'avoir recours aux pastilles vénitiennes et autres aphrodisiaques pernicieux; on choisit l'usage de mets succulens, tels que le lait, les œufs frais, les gelées, les pigeons, les amandes, les noisettes, les faînes, les pistaches, en Europe; et parmi les fruits des colonies, la noix d'acajou, l'arachide torréfiée, édulcorée avec le sirop de gingembre, mets friand et recherché en Amérique, etc. Si c'est aux colonies, on associera à sa nourriture ordinaire le mets qu'on y appelle *calalou*, lequel est composé de la plante mucilagineuse nommée *gombo*, dont la saveur fade est relevée par les épices du pays, tels que le piment, le ravend-

(1) *Médecine pratique* de Lieutaud, p. 536.

sara, le girofle, etc. Les volailles, le jambon, les crustacées qu'on y ajoute, font de ce mélange exquis un aliment excitant et réparateur. On a aussi recours à un vin généreux et légèrement astringent, au chocolat, au cachou et aux aromates. Après quelques jours de ce régime on voit avec émotion l'objet de ses feux.

Souvent de simples frictions sur les reins réveillent la nature engourdie ; quelquefois, pour provoquer plus puissamment l'appétit vénérien, on a recours à l'application des parties sexuelles sur le corps ou la gorge de la femme ; on s'endort, et souvent, au réveil de ce sommeil réparateur, la vigueur est rappelée.

Pour éviter la confusion d'une honteuse retraite, il faut n'ouvrir la barrière, et n'entrer en lice que lorsqu'on est disposé au combat, et choisir les positions les plus convenables, celle surtout de laquelle l'imagination et la pudeur ne soient point alarmées. Il faut oublier que Venette attribue aux positions contre nature, qu'il appelle illicites, la difformité des enfans et la faiblesse de leur complexion. Aussi, tonne-t-il contre la courtisane Cyrienne qui, la première, inventa toutes les postures lubriques

que l'empereur *Tibère* fit peindre autour de sa salle des festins : il n'approuve que la position ordinaire et celle de côté, lorsqu'un homme avec trop d'embonpoint veut caresser une femme faible ; il en tolère cependant encore une autre pour les derniers mois de grossesse.

M. R***, officier de marine à Saint-Domingue, dont j'ai donné plus haut l'histoire, s'est bien trouvé, au milieu de ses disgrâces à la cour de Vénus, du conseil que je lui donnai de coucher auprès de sa belle épouse pendant plusieurs jours sans l'exciter. L'espoir de goûter ce doux plaisir des sens, de jouir de ce rêve du bonheur dont la sensation parcourt si agréablement en un instant tout notre corps, et ravit notre âme des plus tendres délices ; la contemplation et l'approche d'un aussi par fait modèle, l'ont d'abord fait frémir d'aise, mais opérent bientôt la constriction et la retraite des parties génitales ; et cependant il ne provoqua la lutte amoureuse que lorsque l'appétit des sens eut succédé à l'émanation sentimentale de l'âme et au trouble de l'imagination, aussi M. R***. dut-il les plus glorieux cès à cette pénible retenue.

Comme je l'ai dit au chapitre de l'imagination

exaltée, lorsqu'un amant passionné a échoué dans une première entreprise, il faut qu'il prenne sur lui de ne pas insister sur une nouvelle attaque ; mais qu'il se ménage une seconde occasion, ayant soin, surtout, de ne pas préoccuper son imagination du moment dont il attend tant de charmes ; il faut ne rien heurter de front, et, en modérant ses désirs, chercher à rétablir l'équilibre, le calme et l'harmonie entre le degré d'énergie du système musculaire et celui du système sensitif. « Les forces motrices, dit Cabanis (1), s'engourdissent, s'éteignent, quand la sensibilité, par son influence vivifiante, par son action continuelle et régulière, ne les renouvelle pas; mais elles le dégradent également, et perdent de leur stabilité, quand les impressions sont trop vives et trop multipliées. »

Lorsque les jeunes gens, ou les nouveaux mariés éprouvent une courbature, qu'ils peuvent attribuer à l'abus des plaisirs de l'amour, il faut qu'ils sachent faire un sacrifice, et qu'ils se livrent à un repos absolu, à une continence sévère dont ils retireront, plus tard, les fruits.

(1) *Rapport du Physique et du Moral*, t. 1er, p 194.

On pourrait, en ce cas, leur adresser ces beaux vers que l'immortel Delille met dans la bouche de la Raison (1) :

. . . Sois plus sage, et modère tes vœux.
Veux-tu, dans ta fureur, d'un vain regret suivie,
De ses plaisirs futurs déshériter la vie?
User fait le bonheur, abuser le détruit.
. . . .
. . . .
Le fou vers les plaisirs s'élance avec ardeur,
Le sage en prend le miel, mais sans blesser la fleur.
Ceuille encor, si tu veux, cette fleur fraîche éclose,
Mais laisse le bouton à côté de la rose.

D'après ces sages maximes, veut-on éviter la honte de l'anaphrodisie? il faut ne se disposer à sacrifier à Vénus qu'après avoir oublié les fatigues auxquelles ses faveurs exposent; prendre du repos, éviter la solitude, chercher la dissipation, faire usage du lait, comme fluide réparateur, voilà les moyens les plus assurés d'éloigner la disgrâce, qu'une plus longue inconduite rendrait inévitable.

L'hiver, « qui durcit les fibres, qui les maintient dans un état de roideur, qui resserre le sys-

(1) *Poëme de l'Imagination*, ch. VI.

tème nerveux, et concentre la sensibilité, dit le docteur Debreuze, » l'hiver semble, en été, et dans cette névrose, indiquer les bains d'eau froide comme toniques, et devant remplacer subsidiairement l'impression de l'atmosphère.

Il sera également utile aux anaphrodites d'un tempérament faible et très-nerveux, de dormir pendant quelques instans, surtout après le repas du milieu du jour, s'ils habitent un pays chaud, ou même s'ils éprouvent un travail d'imagination trop prolongé.

Nous leur recommandons aussi de faire, soir et matin, une promenade à l'abri du soleil. L'exercice, pris modérément, provoque l'énergie vitale, favorise le développement des organes, et fortifie notre constitution. Les sensations répétées, les passions tristes, et les études sérieuses, au contraire, épuisent la sensibilité et affaiblissent les organes; de là la nécessité de les interrompre, de les varier, et de leur faire succéder l'exercice physique qui rappelle à l'extérieur les forces de la vie, concentrées sur les sens et sur le cerveau.

D'après ce qui précède, on voit que le repos ou le délassement ne sont pas moins nécessaires

à l'esprit qu'au corps. Ces moyens hygiéniques sont généralement employés de préférence aux médicamens. Nous pensons avec Boërhaave (1) qu'il n'est en effet de remèdes que ceux qui naissent de la circonstance, et sont appliqués à propos. »

(1) Préface de ses aphrorismes.

SECTION DIXIÈME.

De l'Anaphrodisie considérée sous le rapport de médecine légale.

L'*anaphrodisie* absolue, ou l'impuissance d'exécuter l'action vénérienne (§ XXXIX), et l'agénésie, stérilité, ou l'impuissance de procréer, sont deux affections dont les résultats, formant opposition à la propagation de l'espèce humaine, doivent être appréciés également sous le point de vue de médecine légale, et peuvent souvent être regardées comme cause de cassation de mariage.

« Le mariage, dit Fodéré (1), doit être considéré sous trois rapports : sous celui des besoins physiques personnels; sous celui des

(1) *Traité de Médecine légale*, t. 1, p. 328, édit. de 1813. 6 volumes.

enfans qui en naîtront, et enfin sous le rapport des droits et des devoirs que l'état social a attachés à cette institution. »

Le but du mariage ne se trouve donc point rempli, soit que l'un des deux époux, étant anaphrodite par trop ou trop peu de désirs, il ne puisse opérer une corrélation convenable ; soit qu'y étant disposés l'un et l'autre, il y ait un obstacle par défaut de conformation. Ainsi, sous ce rapport de stérilité, les deux affections d'anaphrodisie et d'agénésie se confondent, attendu que de l'approche de ces deux individus de sexe différent, il ne peut résulter aucun effet, et par conséquent aucun fruit.

« L'objet du mariage, continue le célèbre Fodéré (§ CCXXXIX), étant l'union des sexes et l'attente bien naturelle d'augmenter sa félicité, il y a erreur sur la substance même de ce contrat, erreur sur la personne, cause principale de la convention, lorsque, indépendamment du défaut d'indemnité de personne, l'on se rencontre avec un époux d'un sexe autre que celui auquel on s'attendait, avec un impuissant, avec un individu portant le germe de maladies hideuses propres à faire passer une vie pleine

de calamités, au lieu de ce surcroît de bonheur que l'on croyait trouver (1). » Ces circonstances conduisant à l'anaphrodisie, indiquent souvent la nécessité d'annuler un mariage qui n'a pas été contracté d'après l'intérêt des époux, des mœurs ou de la postérité.

« Il n'était pas question de nullité de mariage dans les lois de Moïse et de Numa, dit Fodéré, mais seulement de répudiation et de divorce. » « En permettant le divorce (2), ces deux législateurs donnaient à l'homme et à la femme le pouvoir de rompre une union dans laquelle l'un ou l'autre, ou bien tous les deux ensemble, auraient apporté quelque impuissance d'accomplir les espérances qu'ils s'étaient données. Ils pourraient en se séparant, laisser, ignorer à la société les motifs de leur séparation, et la honte de l'impuissance était couverte de toutes les autres causes naturelles et légales du divorce. Mais, sous la loi des chrétiens, le mariage étant indissoluble de sa nature, devenait

(1) Voyez ci-dessus les articles *antipathies*, etc., sections II et III[e].

(2) *Repertoire de Jurisprudence*, mot impuissance.

éternel dès qu'il était accompli : l'homme et la femme ne pouvaient donc se séparer qu'en prouvant qu'il n'y avait entre eux qu'un simulacre de mariage, et que la loi et la religion n'avaient pu éterniser des nœuds que la nature ne leur avait pas donné le pouvoir de former. Telle est l'origine de toutes les accusations d'impuissance. Justinien, qui prescrivit le premier le divorce par des lois civiles, est aussi le premier empereur qui ait promulgué des lois sur l'impuissance. »

Lors de la rédaction du Code civil, il ne fut question d'impuissance que pour savoir si elle pourrait autoriser le désaveu d'un enfant né dans le mariage. Autrefois l'*anaphrodisie*, ou impuissance en amour, étant prouvée, elle autorisait le divorce ; mais on obtenait cette conviction par des épreuves dont le récit seul répugne à l'homme délicat. Écoutons un moment Ives de Chartres, qui s'exprime ainsi à cet égard.

« Dans l'ancienne jurisprudence, dans les premiers temps de l'empire français, dit Ives de Chartres, une femme accusée d'impuissance pouvait s'en justifier par le témoignage de sept de ses proches et le serment : cette preuve n'ayant

pas paru suffisante, on imagina de mettre ensemble plusieurs billets parmi lesquels il y en avait un marqué d'une croix ; après les avoir long-temps remués, on les distribuait aux deux époux, et celui à qui le billet arrivait était cru sur sa parole. »

« Quand on crut, dans la suite, ne pas devoir se contenter de ces preuves où le sort avait part, on ordonna que les parties, ou leurs amis, eussent à combattre en champ clos, publiquement, en présence des juges qui se déclaraient pour le vainqueur. »

« Cet usage fut remplacé par l'épreuve du congrès, exécuté en présence d'une ou de deux matrones qui dirigeaient l'opération, et qui devaient ensuite raconter aux médecins, assemblés dans une chambre voisine, le succès qu'elle avait eu. »

« Cette épreuve, racontée dans tous ses détails par Guy de Chauliac, était encore en vigueur au XIIIe siècle. Depuis lors on enchérit sur la publicité, et les juges ordonnèrent qu'elle serait faite en plein tribunal, avec tout l'appareil et la cérémonie possible. Ce fut alors qu'on vit des femmes traîner des maris septuagénaires

au pied des tribunaux, et les provoquer en pleine audience; qu'on vit des maris indignés et outragés, n'être pas en état, par cela même, de témoigner leur puissance, quand la honte seule ne les en eût pas empêchés. Cette justice était toute en faveur des femmes qui, étant toujours passives, devaient moins redouter cette épreuve; aussi vit-on plusieurs hommes paraître impuissans dans ce combat, qui donnèrent ensuite des preuves de virilité, et des femmes être déclarées puissantes, qui furent encore stériles avec un second mari, ce qui décida enfin le parlement de Paris à abolir cette épreuve par un arrêt solennel rendu le 18 janvier 1677, à l'occasion de l'affaire du marquis de Langey, lequel, après avoir été déclaré impuissant sur la preuve du congrès, se trouva dans la suite père de sept enfans, ayant passé en secondes noces (1). Enfin, on ne s'en est rapporté qu'à la décision des gens de l'art d'une réputation très connue. La chose paraît bien simple, cependant il a fallu dix siècles

(1) Devaux, *Art de faire les Rapports en Chirurgie*, chapitre 23.

d'erreurs et d'expérience pour atteindre à cette simplicité. »

Nous ne pouvons mieux faire, pour compléter cet article, que de transcrire ici le mot congrès, du *Nouveau Dictionnaire des Sciences médicales*, qui satisfait pleinement ce qu'on désire savoir à cet égard.

« Le mot congrès (*congressus*), dit M. Marc, employé souvent comme synonyne de coït, désigne plus particulièrement l'épreuve à laquelle les tribunaux avaient recours autrefois dans les causes de divorce pour impuissance.

Quelques-uns attribuent l'origine de cette pratique à l'effronterie d'un jeune homme accusé d'impuissance, lequel offrit de prouver le contraire en présence d'experts. Cette demande ayant été accueillie, elle devint en usage dans les officialités de France, et fut même autorisée par des arrêts.

« Quoique Venette (*Tableau de l'Amour conjugal*), prétende en trouver des traces dans la jurisprudence romaine, il est presque certain qu'il n'est pas question du congrès avant le quatorzième siècle, où Guy de Chauliac en parle

comme d'une preuve d'impuissance reçue en justice. Toutefois, il ne paraît pas qu'alors on procédât à cette épreuve avec autant de formalités que vers le milieu du seizième siècle. Chauliac veut que le mari et la femme couchent ensemble pendant plusieurs jours, en présence d'une matrone savante et expérimentée, que le médecin, autorisé par le magistrat, aura nommé d'office; qu'elle exorte les époux à se caresser et à se chatouiller mutuellement; qu'elle leur fasse prendre quelques remèdes aphrodisiaques; qu'elle leur oigne les parties génitales avec des onguens convenables devant un feu de sarment, et qu'elle rapporte fidèlement au médecin ce qu'elle a vu, afin que celui-ci puisse en faire son rapport. »

Vincent Tagereau, avocat de Paris, (*Discours sur l'Impuissance de l'Homme et de la femme*, édit. de Paris, 1612), nous apprend que, dans le procès du trésorier de Bray, les experts se composèrent de trois médecins, trois chirurgiens et trois sages-femmes. Les expressions naïves de cet auteur feront connaître de quelle manière s'exécutait de son temps l'épreuve dont il est question. »

« Après que les parties ont prêté serment qu'elles tascheront, de bonne foy et sans dissimulation, d'accomplir l'œuvre de mariage sans y apporter empeschement de part n'y d'autre, après aussi que les experts ont juré qu'ils feront fidèle rapport de ce qui se passera au congrez, les uns et les autres se retirent en une chambre pour ce préparée, où l'homme et la femme sont de rechef visitez; l'homme afin de sçavoir s'il n'a point de mal.... ; la femme pour considérer l'estat de sa partie honteuse, et par ce moyen cognoistre la différence de son ouverture et dilatation avant et après le congrez, et si l'intromission y aura esté faicte ou non.... En quelques procès (comme en celui de de Bray) les parties sont visitées nues depuis le sommet de la teste jusques à la plante des pieds, en toutes parties de leur corps, *etiam in podice*, pour sçavoir s'il y a rien sur elles qui puisse avancer ou empescher le congrez. Les parties honteuses de l'homme lavées à l'eau tiéde (c'est à sçavoir à quelle fin), et la femme mise dans un demy bain, où elle demeure quelque temps. De là fait, l'homme et la femme se couchent en plein jour en un lict, et les rideaux estant tirez, c'est à

l'homme à se mettre en devoir de faire preuve de sa puissance, habitant charnellement avec sa partie, et faisant l'intromission, où souvent adviennent des altercations honteuses et ridicules, l'homme se plaignant que sa partie ne le veut laisser faire, et empesche l'intromission : elle le niant, et disant qu'il y veut mettre le doigt et la dilater et ouvrir par ce moyen : encore ne sçaurait-il, quelque érection qu'il fasse, si sa partie veut l'empescher, si on ne lui tenait les mains et les genoux, ce qui ne se fait pas. Enfin, les parties ayant esté quelque temps au lict, comme une heure ou deux, les experts appelez, ou de leur propre mouvement quand ils s'ennuyent, en ayant assez subject, *si sint viri*, s'approchent, et ouvrant les rideaux, s'informent de ce qui s'est passé entre elles, et visitent la femme de rechef, pour sçavoir si elle est plus ouverte et dilatée que lorsqu'elle s'est mise au lict, et si l'intromission a esté faite; aussi *an facta sit emissio, ubi, quid, et quale emissum.* Ce qui ne se fait pas sans bougies et lunettes à gens qui s'en servent pour leur vieil âge, ny sans des recherches fort sales et odieuses. Et font leur procès-verbal de ce qui est passé au congrez, ou (pour

mieux dire) de ce qu'ils veulent qu'ils baillent au juge, estant au mesme logis, en une salle ou chambre à part avec les procureurs et praticiens en cour d'église, attendant la fin de cet acte. »

On ne lit pas sans indignation le récit de ce procédé indécent. Ecoutons maintenant les réflexion du docteur Marc, sur cette matière. « Entreprendrai-je, continue-t-il, de prouver l'immorale absurdité de cette épreuve? Chercherai-je à démontrer quels sentimens haineux de l'époux dont les plaintes la provoquent, que l'atteinte qu'elle porte à la pudeur, sont déjà des motifs plus que suffisans pour anéantir momentanément l'énergie virile de l'homme le mieux constitué? Je me garderai bien d'entrer, à ce sujet, dans les détails qu'il comporte, et qui, aujourd'hui, deviennent superflus, puisque depuis long-temps le congrès appartient aux usages abolis, et que personne ne méconnaît la justesse des principes qui ont dicté cette abolition. »

« Toutefois, pour ne pas être incomplet, je dois faire connaître la circonstance qui donna lieu à cette heureuse réforme. »

« Dans les temps même ou l'usage du congrés était en vigueur, il n'a pas manqué d'hommes

éclairés qui en contestèrent la validité. Un de nos plus célèbres poètes, le législateur du Parnasse, attaqua cet abus par les armes de la satire :

Jamais la biche en rut n'a, pour fait d'impuissance,
Traîné du fond des bois un cerf à l'audience :
Et jamais juge, entre eux ordonnant le congrès,
De ce burlesque mot n'a sali ses arrêts.

On a vu ci-dessus que l'épreuve odieuse du congrès n'est rien moins que satisfaisante pour prouver de la puissance d'un homme ; car, sur la demande de la femme, le mari se voyant détesté, méprisé, pourra-t-il, même machinalement, consommer l'acte le plus doux de la nature, en présence de témoins curieux dont la vue seule interdit et détruit la faculté des fonctions viriles. Il est donc modestement impossible de compléter, cet acte ami des ténèbres et du mystère, cet acte qui redoute les témoins et le grand jour, et surtout qui veut l'accord parfait des parties, si ce n'est de la part d'un débauché déhonté. Ainsi l'homme seul, trouvé anaphrodite, serait déclaré impuissant, parce que

la femme paraît toujours disposée, qu'elle le soit ou non! »

« Sur quel fondement, dit M. de Buffon, étaient donc appuyées ces lois si peu réfléchies dans le principe, et si déshonnêtes dans l'exécution? Comment le congrès a-t-il pu être ordonné par des hommes qui doivent se connaître eux-mêmes, et savoir que rien ne dépend moins d'eux que l'action de ces organes; par des hommes qui ne pouvaient ignorer que toute émotion de l'âme, et surtout la honte, sont contraires à cet état, et que la publicité, et l'appareil seul de cette preuve étaient plus que suffisans pour qu'elle fût sans succès. (*Histoire Naturelle*, t. IV.) »

Ecoutons maintenant Devaux (*Art de faire les Rapports en Chirurgie*) « Un tempérament froid et humide, rempli de pituite, dit cet auteur, qui rend valétudinaire, sans érection parfaite en s'approchant d'une femme, faisant éjaculation sans intromission (1), quoique avec toutes les parties de la génération en bon état, a donné à la sentence définitive de dissolution de

(1) *Symptômes d'anaphrodisie*

mariage pour cause d'impuissance, que voici :

Sentence définitive pour cause d'Impuissance par frigidité.

« Tout considéré, le saint nom de Dieu invoqué, pris conseil de M. V.... P...., prêtre, docteur en théologie, etc., nous avons déclaré, et déclarons n'y avoir eu mariage entre ledit François Doinel et ladite Charlotte François; lui avons permis de se pourvoir par mariage ou autrement, ainsi que bon lui semblera : fait défenses audit Doinel de contracter aucun mariage, eu égard à son impuissance absolue : et pour avoir, par icelui, contracté mariage avec ladite François, quoiqu'il connût son impuissance, l'avons condamné en une amende de vingt livres, applicable à la décoration de la chapelle Saint-Nicolas de cette cour; et pour avoir, par ladite François, tenté de se marier avec un autre que ledit Doinel, avant que ledit mariage fût déclaré nul, l'avons aussi condamnée à une aumône de vingt livres, applicable comme dessus, tous dépens compensés. Fait et jugé au prétoire de l'officia-

lité de Paris, le 9 février 1690. (Devaux, p. 469 et 470.)

« En fait de médecine légale, dit Fodéré (t. 1, p. 364), *impuissance* et *stérilité* seront pour nous synoymes, et nous ne parlerons ici que des causes externes et à portée de la vue et du toucher, négligeant les causes internes comme encore trop problématiques et ne fournissant pas des données suffisantes pour prononcer dans des matières aussi délicates. »

Belloc (*Cours de Médecine légale*, p. 54) partage l'avis du médecin légiste Fodéré, en disant : « Comme dans bien des occasions, nous sommes appelés pour prononcer sur le fait d'impuissance, on doit considérer les motifs qui font réclamer notre ministère. C'est assez ordinairement dans les vues du divorce, ce qui exige de notre part la plus sérieuse attention; on ne doit rien décider que sur ce qui peut être à portée du doigt et de l'œil, parce que les autres signes internes et cachés, ainsi que nous l'avons déjà vu, sont très-obscurs, et que notre jugement pourrait porter sur une base trop peu solide. »

SECTION XI.

Conclusions sur l'Anaphrodisie.

Pour ne point répéter les documens caractéristiques des considérations préliminaires sur l'anaphrodisie, et rappeler les nuances différentielles qui existent entre cette affection et l'agénésie, nous nous contenterons, en repassant brièvement le parallèle de *l'agénésie* et de *l'anaphrodisie*, de conclure :

Que *l'agénésie* (ou stérilité), se reconnaît à des désirs et à une faculté vénérienne sans puissance prolifique, ou, si l'on veut, à une aptitude à la copulation, mais inaptitude à la génération;

Que l'agénésie est le plus ordinairement, selon nous, le résultat de causes *purement physiques*, telles que vices de conformation des parties

sexuelles, altération de la semence, etc. (*Voy.* ci-dessus le chapitre des *causes.*)

Qu'un individu peut être frappé d'agénésie, c'est-à-dire qu'il peut être stérile sans être impuissant; mais qu'il ne peut être impuissant perpétuellement sans être stérile;

Qu'enfin il peut y avoir complication *d'agénésie* et *d'anaphrodisie* par des causes physiques ou morales;

Qu'au contraire dans l'anaphrodisie (syncope génitale), *un homme peut être fécond, mais pas toujours disposé au coït; cependant, s'il éprouve en tout temps un obstacle à la copulation*, on peut le regarder comme stérile (1);

Qu'il y a encore deux modifications propres à caractériser l'anaphrodisie :

1° L'état de quiétude ou plutôt de frigidité dans lequel les sens ne parlent pas, et n'éprouvent aucuns désirs, que nous appelons *anaphro-*

(1) On a cassé plusieurs mariages parce que les époux, soit par antipathie, soit par dégoût ou indifférence de l'un pour l'autre, ne pouvaient engendrer, quoique doués de toutes les facultés procréatrices. C'est bien le cas de *l'anaphrodisie* accidentelle, et non *d'agénésie.*

disie constiutionnelle ou directe. (causes physiques);

2° L'état opposé dans lequel un homme, excessivement passionné, éprouve une ardeur dévorante, un prurit génital souvent accompagné d'émission spermatique, et en qui l'érection du pénis ne peut avoir lieu par trouble de l'imagination, etc...., état honteux que nous appelons *anaphrodisie indirecte ou éventuelle* (causes le plus souvent morales);

Que l'anaphrodisie est aussi produite par des affections de l'âme qui troublent les fonctions organiques et les désirs, ou par l'abolition totale de ces mêmes désirs; c'est ce dernier cas que l'on rencontre dans la trop grande jeunesse, dans la vieillesse caduque, ou chez les libertins de profession énervés sans retour;

Qu'il y a aussi lieu à anaphrodisie envers une jeune beauté, et une femme âgée. Dans la première occurence, on éprouve excès de calorique, palpitations, trouble des sens, et autres symptômes déjà décrits; dans la seconde, au contraire, il y a refroidissement, stagnation, inertie des sensations. On arrive au même point *d'anaphrodisie*, mais par des routes bien différentes. L'une

est tracée par le tumulte des passions, et l'autre par l'absence des sensations.

Que l'anaphrodisie diffère donc essentiellement de l'agénésie, en ce que les anaphrodites sont constitutionnellement ou éventuellement frappés de syncope génitale, sans, pour cela, être stériles, car la nature peut dormir, et l'homme être bien constitué :

Corpore cum valido verum natura quiescit,

tandis que dans l'agénésie, au contraire, les individus, dans ce cas, sont toujours inféconds, quoique disposés aux ébats amoureux, et puissans dans l'action, mais non dans les résultats.

Diagnostics.

Que l'anaphrodisie s'annonce :

1° Par un défaut d'action et un état de langueur.

2° Par l'inaptitude constante ou momentanée à la copulation.

3° Par l'impossibilité d'érection, quoique l'imagination puisse être animée et stimulée par des idées libidineuses, suivies ordinairement de l'érection insolite.

4° Par la perte de myotilité des muscles érec-

teurs, qui ayant été trop excités, sont alors continuellement dans un état d'inertie ou de paralysie.

5° Par le priapisme qu'éprouvent, dans la nuit, les anaphrodites éphémères, lorsque leur corps et leur imagination sont reposés, ou par ce priapisme momentané que le mouvement de la voiture et du cheval leur font éprouver (1).

6° Par le dispermatisme, écoulement involontaire ou lent de la semence, etc...

(1) Je dis priapisme momentané, pour ne point répéter le mot érection. Il me semble que tous les nosologistes ont donné le mot de *priapisme* à cette érection douloureuse et permanente, veritable affection aigue rarement accompagnée d'éjaculation, et qui, quand elle l'est, détermine un épuisement qui est d'autant plus grand, que la liqueur prolifiqne a été émise avec une abondance excessive.

Les anaphrodites peuvent donc avoir des érections nocturnes, surtout au point du jour, et quand l'estomac, débarrassé d'alimens, a renouvelé les forces de tous les systèmes; mais ce n'est jamais quand il le faut; alors elle est intempestive, quoiqu'elle prouve néanmoins un prurit voluptueux qui ne ressemble en aucune manière au priapisme.

Alors on déclarera que *l'anaphrodisie*, ou impuissance d'exécuter l'action vénérienne, est une anomalie des fonctions nerveuses différant, selon nous, de *l'agénésie*, en ce que cette dernière est produite, le plus souvent, par des causes morales, tandis que la première reconnaît des causes morales, physiques, mixtes ou accidentelles.

Que l'anaphrodisie chez l'homme est cet état honteux et mortifiant d'une paralysie partielle, soit *réelle*, soit *imaginaire*, soit *habituelle*, soit *accidentelle;* un collapsus qui ôte au pénis ses facultés, et le rend impropre au coït : c'est cette sorte d'impuissance que les anciens, suivant Fodéré, qualifiaient de *temps froids*, et de *maléficiés*. (Zacchias, *Quest. méd. lég.*, tit. III, liv. IX, quest. III et IV). Que ce défaut d'ardeur ou de disposition génitale existe aussi chez la femme, ainsi que nous en avons fourni les preuves (*section* IV[e]), puisqu'elle devient alors momentanément inaccessible aux jouissances des sens.

Division de l'Anaphrodisie.

Qu'on peut diviser l'anaphrodisie en :

1° *Absolue;* par absence des organes génitaux,

ou existant mal conformés, ou pathologiquement altérés.

2° *Relative ;* par défaut de proportions.

3° *Constitutionelle ;* par tempérament froid, ou débilité générale.

4° *Locale ;* avec un tempérament vigoureux, mais inertie des organes génitaux.

5° *Directe ;* par frigidité du tempérament, et inertie des organes.

6° *Indirecte ;* éventuelle avec fort tempérament, organes bien constitués, mais concentration des forces vitales sur un point quelconque.

7° *Permanente ;* si la cause persiste et tient les organes sous son influence (exemple : peur, découragement, timidité, antipathie, etc.)

8° *Passagère ;* par affaiblissement momentané des organes, ou l'influence d'une affection morale.

9° *Organique ;* par ablation de quelques parties, mauvaise conformation, ou altération, etc.

Symptômes de l'Anaphrodisie.

Que les symptômes propres à reconnaître cette névrose de l'appareil génital chez l'individu qui

en est affligé constitutionnellement, sont : la figure imberbe, le teint pâle et décoloré, les yeux tristes et mornes, la paresse et la lenteur dans les mouvemens, les testicules peu volumineux, comme flétris, pendans et sans fermeté ; les cordons spermatiques grêles, le scrotum flasque, le gland ridé et peu sensible ; l'absence du système pileux aux parties génitales, l'apathie morale, la pusillanimité, la crainte au moindre mouvement. (*Voyez* § XLII *des Propositions.*)

Causes physiques de l'Anaphrodisie.

Que quand on trouve ces symptômes d'anaphrodisie et d'agénésie en totalité, ou en majeure partie réunis, on peut conclure avec certitude que l'individu qui les présente est inhabile à la copulation et à la génération.

Que les causes physiques susceptibles de déterminer l'anaphrodisie, sont :

1° La perte des parties génitales ;

2° Le défaut de conformation ;

3° La position vicieuse des organes ;

4° Les maladies organiques telles que cancers de la verge, de l'utérus, etc ;

5° Leur désorganisation ;

6° L'affaiblissement ou l'inertie des organes;

7° Le trouble ou l'altération des fonctions;

8° L'épuisement, quelle qu'en soit la cause;

9° La débilité par jouissances anticipées, ou la masturbation.

Causes morales de l'Anaphrodisie.

Que parmi les causes morales capables de la déterminer, on distingue :

1° Les affections de l'âme;

2° Les méditations profondes;

3° L'exaltation de l'imagination;

4° La vivacité des désirs;

5° L'influence des passions débilitantes, jetant dans le collapsus l'économie partiellement ou totalement;

6° Le pouvoir des passions excitantes en concentrant l'activité nerveuse, et la détournant des organes générateurs;

7° L'antipathie, le dégoût pour une femme laide, malpropre, malsaine, colère, susceptible de communiquer la contagion, etc.;

8° La honte par pudeur excessive;

9° La timidité qu'imprime un amour trop respectueux;

10° La défiance en ses propres forces;

11 La crainte d'être surpris, etc.

Alors on verra que, pour remplir convenablement les fonctions viriles, il faut n'être ni trop froid, ni trop ému auprès d'une femme que l'on veut serrer amoureusement; que le sentiment doit céder pour quelques instans la place à la vigueur, qui doit seule commander à l'appareil génital; que la trop grande jeunesse, ou l'extrême caducité, le désordre de l'appareil sexuel, que la disproportion du pénis, ou son défaut d'érection; que l'imperforation du conduit de la sémence, la proéminence de l'hypogastre, ou la flétrissure des testicules, que la mauvaise qualité du sperme, ou trop clair ou trop épais, que les pollutions nocturnes habituelles et irrépressibles, la gonorrhée, etc,.. sont autant de causes de *l'anaphrodisie.*

On saura également :

1° Qu'un individu d'un sexe masculin, privé de l'appétit vénérien, soit par l'influence des passions débilitantes, soit à la suite d'excès qui ont énervés ses organes génitaux, et les ont affaiblis, ou altéré leur mécanisme, ou, en cas de vieillesse, détruit pour toujours leur vigueur, etc.

2° Qu'une femme, par suite du clitorisme, ou après de longs écoulemens qui ont éteint la sensibilité exquise du vagin et de ses annexes et le prurit irrésistible qui la dispose au coït, etc. (1);

Sont l'un et l'autre déclarés *anaphrodites*.

Qu'au contraire, 1° un homme affligé de vices organiques et de défaut de conformation, quoique avec des désirs et des facultés viriles

Est-il bien prouvé que le vagin ait particulièrement une sensibilité exquise, et que dans le rapprochement des sexes, un prurit irrésistible le dispose au coït? Cette sensibilité et ce prurit ne se font-ils pas plus particulièrement ressentir au clitoris? Mais cependant il est des femmes en Asie, en Afrique, en Egypte auxquelles on fait subir l'amputation du clotoris, d'autres qui l'ont d'une petitesse extrême, et cependant elles n'en sont pas moins voluptueuse. La vulve ne jouirait-elle pas de cette impressionabilité? Il est certain que le vagin jouit de quelque sensibilité par le frottement de ses rides; mais cette sensation est vague, indéterminée, et elle influe, peu dans l'acte de la reproduction. D'ailleurs, on voit des femmes dont le vagin est constamment abreuvé par un flux leuchorréïque et qui sont aussi facilement fécondées que les autres.

dont il fournit les preuves par l'accomplissement parfait du coït ;

2° Qu'une femme avec agglutination de la vulve, imperforation du vagin, défaut d'action, écoulemens immodérés, etc.,

Seront regardés l'un et l'autre non point *anaphrodites*, mais *inféconds* ou frappés *d'agénésie*.

On voit, par tout ce qui précède, combien les causes de l'anaphrodisie sont multipliées et susceptibles de se modifier à l'infini, lorsqu'il y a complication dans les symptômes. J'ai cherché à appuyer mes théorèmes d'observations qui me sont propres, ou recueillies dans les meilleurs auteurs, afin de compléter, autant qu'il ma été possible, cette monagraphie nouvelle ; mais que de doutes à éclaicir, que d'argumens à objecter ! Je réclame l'indulgence de mes lecteurs en faveur d'un sujet, encore neuf, que j'ai osé entreprendre pour en indiquer la route à de plus habiles théoristes que moi, puisse-je seulement avoir fait quelques pas utiles dans la vaste carrière que je m'étais tracée !

APHORISMES D'HIPPOCRATE

RELATIFS A L'AGÉNÉSIE ET A L'ANAPHRODISIE.

I.

Quæ longo tempore extenuantur corpara, lentè reficere opportet : quæ vero brevi, celeriter. (aph. 7, sect. II.)

Les sujets exténués lentement ont besoin de se refaire lentement par la nourriture; et l'on doit fortifier peu à peu ceux qui ont maigri en peu de temps (1).

II.

Calidum eo frequenter utentibus has affert noxas : carnis effœminationem, nervorum impotentiam, mentis torporem, sanguinis eruptiones, animi deliquia; hœc quibus mors: (aphorisme 16, sect. V.)

(1) Dans cet état ils sont anaphrodites.

Le chaud occasionne, à ceux qui en font un usage trop fréquent, les maux que voici : il énerve les chairs, affaiblit les nerfs, engourdit l'esprit, produit des hémorragies, amène des syncopes, qui peuvent être suivies de la mort.

III.

Et si multos menses demittit, sterilis fit.

Une femme qui éprouve de violentes ménorrhagies devient stérile (1).

IV.

Sterilitatem mulieris attestantur pili in pube cæterisque locis consuetis ; nulli aut rari et pauci.

Les femmes qui n'ont point de poils ou qui en sont fort peu garnies au pénil, et autres parties du corps où l'on en observe, sont ordinairement stériles (2).

(1) Les évacuations excessives, en relâchant les parois de la matrice, entraînent l'embryon, quand même elles n'auraient pas détruit la vertu prolifique de la matrice.

(2) Morgagni assure que les hommes imberbes ne peuvent entrer en érection.

V.

Quæ vero mediocriter corpus habentes abortiunt bimestres et trimestres, sine causâ manifestâ, his uteri ace tabula muco plena sunt, et non possunt continere fœtum, præ gravitate, sed abrumpuntur. (aph. 45, sect. V.)

Celles dont l'embonpoint est médiocre sont prises de fausse couche, le deuxième ou le troisième mois, sans cause manifeste. Chez ces dernières les orifices des vaisseaux utérins remplis de glaires, ne sont pas capables de soutenir le poids du fœtus, et il y a rupture.

VI.

Quæ præter naturam crassæ existentes non concipiunt in utero, his omentum os uteri comprimit, et priusquam attenuentur, prægnantes non fiunt. (Aph. 46, sect. V.)

Les femmes excessivement grasses ne conçoivent pas, parce que l'épiploon comprime l'orifice de l'utérus; et avant qu'elles ne soient maigries, la fecondation ne peut avoir lieu.

VII.

Si mulieri in utero gerenti purgationes prodeant, fœtum sanum esse impossibile. (Aph. 60, sect. V.)

Il est impossible que le fœtus se porte bien si la menstruation a lieu pendant la grossesse.

VIII.

Quæ frigidos ac densos uteros habent, non concipiunt; et quæ præ humidos habent uteros, non concipiunt; extinguitur enim ipsis genitura, et quæ siccos magis et adurentes, alimenti enim inopiâ semen corrumpitur. Quæ vero ex utrisque temperamentum habent moderatum, hæc ipsæ proliferæ fiunt. (Aph. 62, sect. V.)

Les femmes qui ont l'utérus froid et épais ne conçoivent pas, ni celles qui l'ont trop humide, car l'esprit prolifique s'y éteint. De même la conception ne peut avoir lieu si l'utérus est trop sec et trop ardent, car le sperme se corrompt faute de nourriture; mais celles qui participent dans une juste proportion de ces deux tempéramens, sont très aptes à la fécondation.

IX.

Similiter autem etiam in masculis. Aut enim propter corporis raritem spiritus extrà fertur, adeo ut semen non emittat : aut propter densitatem humidum non pervadit foràs ; aut propter frigiditatem non incalescit, ut ad hunc locum congregetur ; aut propter caliditatem hoc idem contingit. (Aph. 63, sect. II.)

Il en est de même des hommes, car, ou le corps, par trop de perméabilité, laisse transpirer au dehors l'esprit prolifique, ensorte que le sperme ne peut lui-même en envoyer; ou bien par la densité trop grande, l'humide ne peut sortir, ou, à cause de la frigidité naturelle, il manque de l'effervescence nécessaire pour produire une éjaculation complète, ou cela arrive encore par trop de chaleur.

X.

Puer non laborat podagrâ ante veneris usum (Aph. 30, sect. VI.)

La goutte ne vient point à l'enfant avant l'usage des plaisirs de Vénus (1).

(1) L'usage des plaisirs de Vénus n'est pourtant pas

XI.

Eunuchi neque podagrâ laborant, nisi calvi fiunt. (Sect. VI, aph. 28.) (1)

Les enfans ne sont point sujets à la goutte, et ne deviennent point chauves.

la cause particulière de la goutte, car dans les colonies, où l'on se livre sans modération à la luxure, on cesse ordinairement de l'avoir, et les symptômes disparaissent assez généralement, c'est ce que j'ai observé à Saint-Domingue. Le docteur Buchan confirme aussi ce principe en disant : « La goutte n'épargne ni les enfans, ni les femmes, mais les uns et les autres l'ont assez rarement. Elle est due le plus communément à de mauvaises digestions, à des transpirations arrêtées. »

(1) Les hommes deviennent chauves le plus souvent par dessèchement du cerveau, comme on le voit chez les masturbateurs et les libertins effrénés.

PROPOSITIONS APHORISTIQUES

SUR L'ANAPHRODISIE

(Extraites de cet ouvrage).

I

La nature peut dormir, et l'homme être bien constitué. (*Épigraphe de l'ouvrage*).

L'anaphrodisie n'est donc pas la perte de l'appétit vénérien, mais la suspension, la subversion, ou l'abolition momentanée des facultés propres à satisfaire cet appétit.

II

Pour que la copulation s'achève suivant le vœu de la nature, il faut que le corps soit en bon état, et que l'âme soit parfaitement tranquille sur les facultés du corps (*Fodéré*).

III

La raison et la volonté nuisent à la consomma-

tion du congrès, acte purement physique. (*Fodéré*, Médecine légale).

IV

Eviter les remèdes, comme inutiles, si le sujet est jeune, fort et bien constitué; le raisonnement est préférable.

V

Un homme trop fortement épris perd, par la vivacité de sa passion, la faculté d'en posséder l'objet. (Pariset, mot *aiguillette, du Nouveau Dictionnaire des Sciences Médicales*).

VI

En général, les hommes qui n'ont point de barbe au menton, ni de poil aux parties sexuelles, ne peuvent entrer en érection. *Naturâ glabrum infœcundum.* (Morgagni, *de Morb. vent. Epis. anat. méd.* XLVI, art. 3. p. 732.

VII

Que la femme soit ou non disposée aux plaisirs vénériens, elle est toujours à même, par la conformation de ses organes, de se prêter avan-

tageusement aux transports amoureux de l'homme. (Mestivier, *Thèse sur la Stérilité*).

VIII

La femme a sur l'homme cet avantage idéal, qui, pour cela, ne la rend pas moins insensible au plaisir, si ses sens et ses goûts ne l'y on point appelée.

IX

La nullité virile est subite en cas de chagrin, de jalousie, de terreur, de timidité et autres passions débilitantes, et elle suit immédiatement l'affection morale qui l'a provoquée.

X

Chez la femme, il n'y a jamais impossibilité apparente d'exécuter l'acte vénérien, car l'action a lieu quoique ces organes n'y soient nullement disposés par le désir; il n'en est pas de même de l'homme.

XI.

Un amant, novice encore en amour, doué de la vigueur de la première jeunesse, mais extrê-

mement sensible et pur dans ses feux, s'il est outragé ou raillé par une femme sans pudeur, indigné de cette offense, il est, par cela même, hors d'état de prouver sa puissance virile; tandis que les femmes sont toujours passives en ce cas, et qu'elles peuvent feindre.

XII.

Si une femme n'est pas réglée à 25 ans, et qu'elle soit bien portante, on peut prononcer qu'elle n'est pas pourvue d'organes propres à la génération, et qu'elle est stérile. (Fodéré.)

Nous la regardons également dans le cas d'anaphrodisie par torpeur de l'utérus.

XIII.

Les passions exaltées, soit excitantes, soit débilitantes, conduisent à *l'anaphrodisie* par des routes opposées; et pour exécuter les fonctions du coït il faut, pour le moment, préférer l'amour physique à l'amour sentimental.

XIV.

Un individu peut être stérile sans être impuissant; mais il ne peut être perpétuellement impuissant sans par cela même devenir stérile.

XV.

Les femmes qui, à l'époque de l'établissement de leur menstruation, acquièrent une voix plus forte, sont jugées, avec raison, plus lascives que les autres.

XVI.

Il y a une grande relation entre la voix et les organes de la reproduction. La voix mélodieuse des *castrati*, parmi les hommes, et celle du chapon, comparativement au coq, chez les galinacées, en sont des preuves irrécusables. On sait que l'excès dans les plaisirs de l'amour cause une aphonie symptômatique.

XVII.

Tout ce qui échauffe le sang, accélère la circulation et le transporte au cerveau, prédispose à l'anaphrodisie, en privant, par cette rétrocession, les parties génitales de leurs facultés.

XVIII.

L'amant écouté est plus rarement *anaphrodite* que l'amant rebuté.

XIX.

Le coït, pour être bien fait, veut la complaisance, la tranquillité, le silence et le secret; il est arrêté, comme par enchantement, par le bruit, la frayeur, la crainte, la publicité, la défiance en ses propres forces, la jalousie, le mépris, la répugnance, la malpropreté, un amour trop respectueux, etc. (Fodéré).

XX.

Pour éviter l'anaphrodisie, il faut que l'exercicc du coït ne soit pas trop long-temps interrompu. La continence prolongée flétrit le pénis chez l'homme, tandis que l'usage modéré de ce doux mouvement développe les parties génitales.

XXI.

Un froid trop rigoureux et une chaleur excessive portent à *l'anaphrodisie.*

XXII.

Tout moyen débilitant dispose à l'anaphrodisie.

XXIII.

Les excès en tout genre conduisent également à cette névrose des organes de la génération.

XXIV.

Une imagination trop ardente, la crainte de n'être point aimé ou d'être trompé, une extrême susceptibitité nerveuse, de violens désirs pour une beauté, ou du dégoût pour une femme laide, sont autant de causes qui produisent l'anaphrodisie.

XXV.

L'anaphrodisie due aux affections de l'âme se traite par le repos de l'imagination.

XXVI.

Un des symptômes de l'anaphrodisie chez l'homme ardent et trop fortement passionné, c'est l'éjaculation sans intromission, ou syncope génitale en plus, tandis que le défaut d'érection et d'émission de liqueur séminale réunis, annoncent l'anaphrodisie par frigidité, ou syncope génitale en moins.

XXVII.

Dans l'anaphrodisie, un homme peut être puissant, mais point disposé en tout temps au coït.

XXVIII.

L'anaphrodisie peut donc être produite par des causes opposées, c'est-à-dire en plus par le tumulte des passions, et en moins par l'absence des sensations, ou , si l'on veut, dans le premier cas, par le trop d'ardeur que peut inspirer une bellc femme, et dans le second envers une autre qui n'est pas capable d'émouvoir.

(Voyez, ci-dessus, le résumé sur les causes de l'anaphrodisie qui peut servir d'aphorismes).

FIN

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

Hoffman. Dissolution du Mariage par cause d'Impuissance. *Paris*, 1581.

— De la Dissolution du Mariage par l'Impuissance et Froideur de l'Homme et de la Femme. 1595.

Hédeni. Discur. med. de Impot. virili. 1598.

Pelei de Salut. Matrim. causâ Frigoris. 1602.

Sanchez de Sacrament. Matrim. 1602.

Tagereau (*Vincent*). Discours sur l'Impuissance de l'Homme et de la Femme ; *édit de Paris.* 1612.

De Beauvrains. Au Congressus publicus Virilitatis, Virginitatis que Examen. *Paris*, 1816.

Moebius. Diss. de Steril. 1650.

Groenendyck. Dissertatio de Sterilitate. 1660.

Simon. Delineatio Impot. conjug. 1672.

Usleber. Diss. de Sterilate. 1672.

Vinther. Diss. . 1678.

Hucher. de Sterilitate utriusque Sexus. 1688.

Huve. Diss. de Vir imbecil. *Leid.* 1691.

Arnoldi. Diss. Memorabilia de Impotentia Virili tùm naturali, tùm ex fascinatione proveniente Crosn. 1694.

Stahl. Diss. de Impotentiâ Viril. 1704.

Vesti. Diss. de Impot. Viril. 1704.

Beck. Diss. de Conjugalis debiti prœstatione narimb. 1706.

Lanb. de Virium Debilitate et Remediis cardiacis *Leid.* 1707.

Jacobi. Diss. de Impot. Viril. 1707.

Wedel. Diss. de Impot. Viril. 1712.

Duggen. Diss. de Sterilitate utriusque Sexûs. 1717.

Neuhusius. Diss. de Sterilitate. 1726.

Riehter. De Infœcunditate Corporis ob fœcunditatem animi in fœminis; *in*-4°. *Halœ*, 1743.

Laubmeyer. Diss. de Vitiis propagationem impedientibus. 1745.

Buchner Diss. de Sterilitate utriusque Sexûs. *Hal.* 1747.

Jamper. Vitie de Partium genitalium, Impotentiæ inducentia. 1755.

Kannegieser. Diss. de Impot. conjugali. 1756.

Ludwig. De immoderatis Excretionibus, Debilitatis in morbis. *Lips*. 1763.

Juncker. Diss. Debilitatem à profusa Fuidorum evacuatione eratam eorum coctioni semper esse proportionatum. *Hal.* 1768.

*M. de L****. De l'Homme et de la Femme considérés physiquement dans l'état du Mariage *Lille*. 1772.

Gruner. Diss. de Causis Impotentiæ in Sexû potiori. 1774.

Hartman. Diss. de Impotentiâ. 1782.

Taschembuch. Sür freunde dër. 1785. *P*. 24.

Smith. Treatise on the. 1788.

Venette (*Nicolas*). La Génération de l'Homme, ou Tableau de l'Amour conjugal considéré dans l'état de ma-

riage. *Paris, an* III (1795), *Chez MM. Masson Yonet, rue Hautefeuille.*

Kallmeyer. Diss. de Debilitate Corporis humani, Remediis que roborantibus in genere. *Erford.* 1798.

Cor Kindale. Diss. de Vigore et Debilitate eorum que signis in Corpore humano. *Edimb.* 1801.

Mestivier. De la Stérilité (Diss.) 26 *pluviose an* II (1803).

Bardach. Eugon oder über Impotenz. *Leipzig,* 1804.

Belloc (J.-J.) Cours de Médecine légale théorique et pratique, *etc.* 1811.

Fodéré (F.-E.) Traité de Médecine légale et d'Hygiène publique, ou de Police de Santé, *etc. Paris,* 1813.

Descourtilz (M.-E.) Propositions sur l'Anaphrodisie distinguée de l'Agénésie, et considérée comme Impuissance en Amour; Diss. inaug. *Paris,* 1814.

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE SECOND VOLUME.

Pages.

§. III. Suite du Chap. V. De la mélancolie . . . 1
§. IV. De l'inquiétude 7
§. V. De la crainte 10
De l'antipathie 13
Du dégoût inspiré par la laideur 14
De la malpropreté, de la mauvaise odeur de la sueur ou de l'haleine . . . . *ib.*
D'une santé délâbrée, etc 15
De la honte qui naît d'une pudeur excessive. . *ib.*
§. VI. Du dégoût ; du découragement ; de l'indifférence 17
§. VII. Des sensations répétées 18
§. VIII. De la terreur, de la frayeur, de la peur. *ib.*
§. IX. De la honte, et de la timidité 26
§. X. De la haine 33
§. XI. De l'envie 35
§. XII. De la jalousie . . . . *ib.*
SECTION VI. Chap. VI. De l'anaphrodisie produite par des excès 40
§. Ier. Des études et veilles excessives ; de l'exercice immodéré ; du travail opiniâtre, et de la méditation profonde 43

§. II. De l'abstinence, de la continence ; de l'abus des alimens échauffans, du vin, de liqueurs spiritueuses, du changement de régime . . . 47
De la continence. 51
De la saignée comminutive des religieux. . . 53
Singulier effet de la continence. 55
De la chasteté. 61
De la continence chez les veuves. 66
Observation de nymphomanie par continence. 67
Du coït modéré. 73
Des excitations sexuelles produites chez les animaux. 75
Des oiseaux privés de leur femelle sont atteints d'épilepsie 80
De l'anaphrodisie causée par l'abus d'alimens échauffans et de liqueurs spiritueuses. . . 83
De l'intempérance. . . . . *ib.*
De l'ivresse. 85
De l'abus des liqueurs spiritueuses. 87
§. X. De l'érotomanie ; des peines d'esprit ; de l'abstraction, et de la préoccupation. 88
De l'érotomanie. . . . . *ib.*
De l'anaphrodisie causée par excès d'amour. . 93
De l'anaphrodisie par défaut d'amour. . . . 97
De la prédominence du système veineux sur l'artériel. 99
De l'abstraction et de la préoccupation. . . . *ib.*
Des jouissances anticipées. 100
Des plaisirs solitaires. . . . . *ib.*
Des gens de lettres. 102
Des facultés viriles avec excès de puissance. . 103
Des facultés viriles avec inertie. . . . . . . *ib.*
Du coït contraire aux vieillards. 109
Du développement trop précoce de la puberté. 111

De la masturbation et du clitorisme. 112
Des passions débilitantes. 116
Des maladies aiguës causes de l'anaphrodisie. 119
Des saignées fréquentes et autres évacuations excessives . . . . *ib.*
Du danger du coït après les repas. 122
De l'excès d'âge. 125
SECTION VII. *Symptomatologie*. Symptômes de l'anaphrodisie. 127
De l'impuissance locale et éventuelle par excès d'amour et de sensibilité. 129
Première observation. M. R*** anaphrodite avec un tempérament robuste. 130
De l'impuissance passagère. 134
De l'impuissance indirecte et éventuelle, suite de l'observation de M. R***. 135
Seconde observation. De l'anaphrodisie par suite d'excès avec les femmes. 141
Troisième observation. De l'anaphrodisie par défaut de confiance en ses facultés. 143
Quatrième observation. De l'anaphrodisie chez la femme, par effet de l'imagination. 146
Cinquième observation. De l'anaphrodisie chez la femme à la suite d'excès dans les plaisirs de l'amour. 148
SECTION VIII. De l'anaphrodisie considérée sous les rapports de l'higiène. 152
I. *Circumfusa*. 153
De l'influence de la température. 159
De la trop grande chaleur comme cause de l'anaphrodisie. 164
II. *Applicata*. Des vêtemens, bains, etc. . . . 166
III. *Ingesta*. Des alimens et boissons 168
IV. *Excreta*. Des règles, etc. 173

V. *Gesta.* Des veilles prolongées et du sommeil. 176
De l'exercice . . . . ib.
De l'inaction des époux. 178
De la constitution physique de nos ancêtres. . ib.
De celle des hommes de nos jours. 179
De l'exercice modéré, et de celui poussé jusqu'à la fatigue. . . . . ib.
VI. *Percepta.* Des sensations, du plaisir, de la douleur 180
Section IX. Alkologie ou thérapeutique. 183
Du traitement curatif de l'anaphrodisie. . . . . ib.
Suite des propositions thérapeutiques. 184
Des traitemens hygiénique, pharmaceutique et chirurgical 185
Première division. Traitement hygiénique de l'anaphrodisie. 186
Seconde division. Traitement hygiénique ou pharmaceutique, suivant les circonstances. . . . 187
En cas d'excitation morale ou physique. Remèdes : Exercice, délayans, tempérans. . . . . . . ib.
En cas d'atonie. Remèdes : société des femmes, lectures érotiques, musique 188
Des bains secs ou humides ; des frictions ; des condimens aromatiques. 190
§. LIX. De l'urtication, de la flagellation. . . . 194
Du massage. 195
Des vésicatoires volans. 196
Du galvanisme 197
De l'électricité. 198
Des lits électriques. 199
§. LX. *Causes :* fatigues. 200
Remèdes : bonne nourriture, vins froids. . . ib.
Du lait pris au sein d'une belle femme. . . 202
§. LXI. *Cause :* épuisement. 203

Remèdes : continence, analeptiques 203
§. LXII. *Causes :* épuisement compliqué de lésion des fonctions digestives. 205
Remèdes : toniques amers, stomachiques. . . 206
§. LXIII. *Causes :* affections de l'âme, ou passions. 207
Remèdes : distractions, promenades, etc. . . 208
§. LXIV. *Causes :* sentimens exaltés. . . . . . *ib.*
Remèdes : sous-toniques, exercice, etc. . . . *ib.*
§. LXV. *Causes :* contention d'esprit. 209
Remèdes : repos de l'imagination. . . . . . *ib.*
§. LXVI. *Causes :* précocité d'âge. 210
Remèdes : attendre la puberté. . . . . . . *ib.*
§. LXVII. *Causes :* vieillesse caduque. 211
Remèdes : secours inutiles. . . . . *ib.*
§. LXIX. *Causes :* vices de conformation. . . . 212
Remèdes : secours chirurgicaux, s'il y a lieu. . *ib.*
§. LXX. *Causes :* irrégularité des fonctions génitales. 213
Remèdes : ceux propres à détruire les excès en plus et en moins. . . . . *ib.*
§. LXXI. Des remèdes fortifians aromatiques. . *ib.*
Des remèes débilitans, hynoptiques, sédatifs. 214
Des aphrodisiaques. . . . . *ib.*
De l'opium. 225
De l'*affion* des Chinois. 228
Du safran. 229
Du ricin des fourmis, etc. 230
Des scinques, etc. 231
Du satyrion. . . . . *ib.*
Du scareb-raleb des Persans. 234
De la colocasie ; du *Dracuntium polyphillum*. *ib.*
Des ombellifères. . . . . *ib.*
Du bangi des Indiens. 235
Du mastac des Turcs. . . . . *ib.*

Du sarrasin. 236
Des produits du cerf. . . . . *ib.*
Des aphrodisiaques imaginaires. 237
Des spermatopées 239
Des pastilles de Gen-Seng. 242
Du wakaka des Indes. 243
Du cachundé 244
Du samboyon. . . . . *ib.*
Des hynoptiques. 245
De l'*agnus-castus*. . . . . *ib.*
Du camphre. 247
Du nitrate de potasse. 249
Des analeptiques. 251
Causes de l'anaphrodisie ; organes assoupis. . 254
Remèdes : odeurs, etc. 255
Les analeptiques réparent sans exciter. . . . 256
Alimens âcres contraires dans l'anaphrodisie par épuisement. . . . . *ib.*
§. LXXVII. Les fortifians réparent ; les toniques excitent sans réparer. 257
§. LXXVIII. Les toniques mettent en mouvement la faculté contractile ; les excitans irritent l'appareil sensitif. 258
§. LXXIX. Les toniques doivent être préférés. . 259
§. LXXX. Bains froids, martiaux, kina, etc. . . 260
§. LXXXI. *Causes :* exaltation outrée.—*Remèdes :* mucilagineux . . . . *ib.*
§. LXXXII. *Causes :* maladie longue, convalescence difficile. — *Remèdes* : repos absolu. . . *ib.*
§. LXXXIII. Cette névrose cesse quelquefois à la suite d'une maladie aiguë. 262
§. LXXXIV. Des spermatopées. . . . . *ib.*
§. LXXXV. De la roquette comme aphrodisiaque. 263
§. LXXXVI. Du musc. . . . . *ib.*

§. LXXXVII. De l'électricité. 263
§. LXXXVIII. Des vêtemens de laine des cénobites comme friction continuellement irritante. 264
§. LXXXIX. Des frictions sèches; des promenades; de la chasse; de l'équitation; de la danse du Boléro, du Fandango, et du *chiea* des nègres. 265
Troisième division. Du traitement mécanique et chirurgical. 266
Quatrième division. Traitement prophylactique. . *ib.*
SECTION X. De l'anaphrodisie considérée sous le rapport de médecine légale. 276
Du congrès. 282
Des experts dans les épreuves du congrès; du serment prêté en pareil cas, et des usages de l'exploration des parties sexuelles chez l'homme et chez la femme. 284
De l'abolition du congrès. 286
Sentence définitive pour cause d'impuissance par frigidité. 289
Impuissance et stérilité, d'après Fodéré. . . . 290
D'après le docteur Belloc. . . . . *ib.*
SECTION XI. Conclusions sur l'anaphrodisie. . . . 291
Diagnostics 294
Division de l'anaphrodisie. 296
Symptômes de l'anaphrodisie. 297
Causes physiques de l'anaphrodisie. 298
Causes morales de l'anaphrodisie. 299
Aphorismes d'Hippocrate sur l'agénésie et l'anaphrodisie 303
Propositions aphoristiques sur l'anaphrodisie. . 309
Notice bibliographique 317
Table des matières du second volume. 321

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

